

## tourisme



### L'Art du pain à Paris

Rue du Cherche-Midi. A deux pas de la rue de Sévres, dans le sixième arrondissement de Paris, se trouve la boulangerie la plus originale de France. Pierre Poilane, 70 ans, en est le propriétaire. Il y pétrit du pain depuis plus d'un demi-siècle. Monique Nuytemans lui a rendu la visite.

— page 11



### Les galets du souvenir

A Dieppe, la plage est toujours verte. A une extrémité de ce gigantesque tapis de gazon, une stèle, érigée en 1927, rappelle entre autres le nom de ce Thomas Aubert qui avec un peu de flair aurait pu devenir le Découvreur officiel du Canada, et dès 1508 alors que Jacques Cartier n'avait que 12 ans.

— page 12

## AU SOMMAIRE

■ Québec nomme un arbitre dans le conflit des cols bleus. — page 3

■ Après l'échec du cessez-le-feu, l'issue du conflit reste imprévisible au Tchad. — page 6

■ Carter prendra des mesures légales pour imposer le boycottage des Jeux. — page 7

■ Le Oui de la Saskatchewan: un éditorial de Jean-Claude Leclerc. — page 8

■ Les constructeurs invitent Ottawa à rembourser l'intérêt supérieur à 12%. — page 15

# Ottawa choisit le F-18A

## Des retombées économiques pour le Québec de \$1.6 milliard (48.2%)

par Michel Vastel

OTTAWA — Comme prévu, le gouvernement fédéral a choisi le «Hornet» F-18A de McDonnell Douglas pour renouveler sa flotte d'avions de chasse en Europe et au Canada.

Pour une somme évaluée à \$3 milliards aujourd'hui, les Forces armées prendront livraison, d'ici à 1987, de 137 F-18A ainsi que des pièces de rechange, des équipements de soutien au sol et de l'armement. Compte tenu d'une clause escalatoire de 8% par année, c'est en fait près de \$4 milliards que le Trésor fédéral devra déboursier d'ici à la livraison du dernier avion.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce évalue à \$3.26 milliards l'ensemble des retombées économiques que le contrat apportera au Canada. Le Québec, avec 48.2% de ces avantages, se taille la part du lion. L'Ontario aura 39.7% et le reste du Canada 12%.

Le principal concurrent du F-18, le F-16 de General Dynamics outre qu'il n'avait manifestement pas la faveur des militaires canadiens, ne procurait que \$2.6 milliards de retombées économiques pour le Canada. Ainsi, même si le contenu québécois de ces retombées était plus élevé en termes relatifs, 56.4% de l'ensemble canadien, le Québec y perdait en chiffres réels: \$1.47 milliard pour le F-16 contre \$1.57 milliard pour le F-18A.

Ces chiffres viennent évidemment contredire ceux avancés par les concurrents, notamment General Dynamics. General Dynamics prétend toujours offrir \$2.6 milliards d'avantages économiques au Québec sur un total canadien de \$3.9 milliards. Convaincu que McDonnell Douglas ne saura pas remplir ses engagements, General Dynamics a fait savoir, dès hier au négociateur en chef du gouvernement canadien, qu'elle maintient son offre, aux mêmes conditions, jusqu'au 31 mai 1980.

Une volte-face du gouvernement est maintenant plus qu'improbable. En annonçant la décision du cabinet hier après-midi, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a en effet précisé que «les besoins militaires diversifiés du Canada» ont constitué un «facteur prédominant» dans la décision du gouvernement.

Parmi les avantages du F-18A sur son concurrent direct, le F-16, le ministre de la Défense a insisté sur le fait que «les deux moteurs du F-18A offrent un élément supplémentaire de sécurité par rapport à son concurrent, un monoréacteur». Le ministre de la Défense juge ainsi que, même s'il avait obtenu une dizaine de F-16 de plus que de F-18, au bout du compte le résultat eût été le même en raison du plus grand nombre de pertes accidentelles de l'avion de General Dynamics.

M. Gilles Lamontagne a également beaucoup insisté sur le 20% d'espace supplémentaire que donne le F-18A par rapport au F-16. «Il sera plus facile d'améliorer le modèle de base ou d'y ajouter de nouveaux dispositifs, permettant ainsi de mieux s'ajuster à la conjoncture stratégique».

Le gouvernement estime que la période de vie du F-18A sera de 25 ans. Les livraisons commenceront vers la fin de 1982 et se poursuivront, au rythme de deux

Voir page 10: F-18A



Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne et ses collègues des Approvisionnements et Service, MM. Jean-Jacques Blais, et Herb Gray de l'Industrie et du Commerce ont annoncé hier la décision du gouvernement au sujet du choix du chasseur pour les forces armées. La compagnie McDonnell-Douglas a obtenu le contrat pour la fabrication du F-18A (Photolaser CP)

## Duhaimé accepte le choix d'Ottawa mais réclame des «garanties fermes»

QUEBEC — Le gouvernement Lévesque accepte le choix fait par le gouvernement canadien du F-18A comme futur avion de combat pour le Canada.

Il demeure toutefois insatisfait, sinon inquiet, quant aux retombées économiques pour le Québec découlant de ce choix en l'absence de «garanties fermes» données par Ottawa.

Reagissant de façon préliminaire à la décision annoncée en début d'après-midi hier à Ottawa, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaimé, a réclamé du gouvernement fédéral l'obtention de telles garanties. «Les chiffres révélés par Ottawa demeurent vagues, brumeux et ne constituent en aucune façon un engagement ferme envers l'industrie aéronautique québécoise», a-t-il dit.

Selon M. Duhaimé, le gouvernement québécois n'a jamais favorisé, depuis qu'il était question de ce «contrat du siècle», un appareil ou un autre.

Le gouvernement n'avait pas l'expertise pour évaluer les qualités de ces deux appareils (le F-18A et le F-16 de General Dynamics), a rappelé M. Duhaimé.

L'objectif poursuivi par le Québec, a dit le ministre, était d'obtenir que l'appareil choisi apporte des retombées économiques qui correspondent à l'équilibre actuel de l'industrie aéronautique canadienne.

Le Québec représente la base de l'industrie aéronautique avec près de 48% de la production canadienne, si bien que le gouvernement québécois était en droit de demander une proportion équivalente des retombées économiques pour que le Québec puisse maintenir sa part dans ce secteur industriel.

C'est ce qui avait amené le gouvernement Lévesque à réclamer qu'Ottawa donne ou obtienne des compagnies en cause des garanties fermes quant aux retombées économiques pour le Québec. Selon le ministre, la situation fut toujours claire dans le cas du F-16 de General Dynamics alors que dans le cas du F-18A elle fut toujours brumeuse et elle le demeurerait encore aux yeux de M. Duhaimé.

Les chiffres dévoilés hier après-midi à Ottawa par les ministres de la Défense et de l'Industrie et du Commerce ne constituent que des retombées potentielles, af-

firme M. Duhaimé. Il soutient que devant l'imprécision actuelle du dossier, le Québec ne peut que manifester sa suspicion, ne sachant si elles se réaliseront.

Pour bien montrer à quel point rien n'est garanti quant aux retombées pour le Québec, il souligne quelques passages d'une lettre reçue mardi du ministre de la défense, M. Gilles Lamontagne.

Dans cette lettre, M. Lamontagne assure que le gouvernement canadien a pris les mesures nécessaires pour que les retombées économiques résultant du choix du F-18A soit au moins équivalentes à celles du F-16. Or on ne sait, a dit M. Duhaimé, quelles sont ces mesures tout comme on ne peut affirmer si le ministre de la Défense pensait aux retombées économiques pour le Québec ou pour l'ensemble du Canada. Il donne aussi en exemple le fait que dans les retombées économiques du F-18A, on a comptabilisé la production au Canada de certaines pièces du DC-9 et du DC-10, deux avions de lignes produits par McDonnell Douglas.

Le gouvernement québécois étudiera à fond le dossier rendu public à Ottawa

Voir page 10: Duhaimé



M. Yves Duhaimé

## Le taux d'escompte de la Banque du Canada reste stable à 16.20%

Un événement devenu rarissime est survenu hier dans les milieux financiers nord-américains aux prises actuellement avec des taux d'intérêt records.

Pour la première fois depuis plusieurs mois, le taux préférentiel affiché par deux petites banques américaines a été réduit. Une lueur d'espoir est ainsi apparue dans les yeux de ceux qui croient que les taux d'intérêt ont maintenant atteint leur sommet et que la désescalade commencera bientôt.

Au Canada, pour la première fois depuis cinq semaines, le taux d'escompte de la banque centrale est demeuré stable: les Bons du Trésor de la

Banque du Canada ont trouvé preneur au même prix que la semaine dernière (15.95%), laissant ainsi intact le taux d'escompte à 16.20%. La demande de crédit serait en train de s'essouffler.

A New York, l'indice Dow Jones a gagné cinq points avec l'annonce par la Southwest Bank of St. Louis d'une baisse de 1/2 de 1% de son taux préférentiel qui passe à 19 1/2%. Les grandes banques demeurent cependant à 20%.

■ Le crédit coûtera 23.4% dans certains magasins — page 15

La filiale américaine d'une banque israélienne, UMB Bank and Trust, a indiqué, pour sa part, que le taux préférentiel était désormais de 19 1/4%, une chute de 1/4 de 1%.

Fait important à signaler, les actions des banques à la Bourse ont progressé de plusieurs points. Les investisseurs n'ignorent pas qu'une diminution du loyer de l'argent favorise

Voir page 10: Taux

## L'expropriation de l'Asbestos Bérubé critique les juges de la Cour d'appel

QUEBEC — Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, est exaspéré par l'attitude des tribunaux qui empêchent, pour l'instant, l'expropriation de la société Asbestos.

Se couvrant du manteau de l'immunité parlementaire qui le protège contre toute éventuelle accusation d'outrage au tribunal, M. Bérubé a accusé les juges de la Cour d'appel du Québec d'empêcher la concrétisation d'une décision prise démocratiquement par l'Assemblée nationale, soit la nationalisation de cette société productrice d'amiant.

L'affaire a commencé mercredi lors de l'étude, en commission parlementaire, des crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources. En réponse aux questions du député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, qui voulait savoir quand le gouvernement procédera à cette nationalisation, M. Bérubé s'est lancé dans un long réquisitoire critiquant sévèrement l'attitude des tribunaux dans cette affaire.

«Qu'un juge émette une injonction à l'égard d'une loi du Québec alors qu'il n'est pas élu, c'est disgracieux», a-t-il dit.

Des procédures judiciaires intentées contre le gouvernement par la société As-

mocratiquement par l'Assemblée nationale, soit la nationalisation de cette société productrice d'amiant.

L'affaire a commencé mercredi lors de l'étude, en commission parlementaire, des crédits du ministère de l'Énergie et des Ressources. En réponse aux questions du député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, qui voulait savoir quand le gouvernement procédera à cette nationalisation, M. Bérubé s'est lancé dans un long réquisitoire critiquant sévèrement l'attitude des tribunaux dans cette affaire.

«Qu'un juge émette une injonction à l'égard d'une loi du Québec alors qu'il n'est pas élu, c'est disgracieux», a-t-il dit.

Des procédures judiciaires intentées contre le gouvernement par la société As-

Voir page 10: Bérubé

## Carter reproche aux pays de la CEE d'hésiter à se joindre aux sanctions

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis n'ont pas été entièrement satisfaits hier par la position prise envers l'Iran par les pays de la Communauté européenne, dont les ministres des Affaires étrangères réunis à Lisbonne ont réclamé la libération des otages américains sans s'associer, pour le moment, aux sanctions décidées par Washington.

La déclaration de Lisbonne, qui demande aux autorités iraniennes de fixer une date certaine pour la libération des otages, n'a pas empêché le président Jimmy Carter de se plaindre des pays alliés qui refusent d'appuyer les mesures qu'il a prises contre l'Iran.

«Ces pays, a-t-il dit devant l'Association des rédacteurs en chef de journaux, souhaitent que les États-Unis assument leur position de leadership tout en exigeant

leur indépendance d'action. Ils demandent protection, mais reculent devant les obligations d'une alliance».

L'allocation du président avait sans doute été rédigée avant que soit connue l'initiative prise à Lisbonne par les ministres des Affaires étrangères des «Neuf». Mais dans les réponses aux questions qui lui ont été posées par la suite, il a fait état de cette initiative tout en se déclarant «déçu» par les réponses qu'il a reçues jusqu'à présent à ses demandes d'appui.

M. Carter a confirmé que les États-Unis ont «suggéré» à leurs alliés d'Europe et d'Asie de rappeler dès maintenant leurs ambassadeurs en Iran, et même de rompre leurs relations diplomatiques avec Téhéran si les otages américains ne sont pas rapidement libérés.

Le département d'État a réagi un peu plus positivement que le président Carter. Son porte-parole a reconnu que l'initiative des Neuf avait été «beaucoup appréciée». Mais il a ajouté que le gouvernement américain était beaucoup plus intéressé par ce que chaque gouvernement allait faire individuellement pour répondre à son appel.

Un haut fonctionnaire a fait remarquer en privé que la déclaration de Lisbonne ne fixait pas de délai au gouvernement iranien pour donner les garanties demandées sur la libération des otages américains. Il a laissé entendre qu'à ses yeux les Européens avaient surtout cherché à gagner du temps en se donnant l'air de soutenir les États-Unis sans prendre de sanctions contre l'Iran.

Avant la publication de la déclaration

de Lisbonne, la presse américaine d'hier avait été à peu près unanime pour souligner le manque d'empressement des alliés des États-Unis à se joindre aux nouvelles sanctions prises lundi par le président Carter. La plupart des journaux attribuent la tiédeur des pays européens et du Japon à leur souci de ne pas perdre leur approvisionnement en pétrole iranien.

Le Christian Science Monitor attribuait une responsabilité particulière à la France en écrivant: «Le président Valéry Giscard d'Estaing donne tous les signes de s'écarter de toute action coopérative qui aiderait à rendre le boycottage (de l'Iran) efficace».

Par ailleurs, «Le monde pourrait se passer entièrement du pétrole iranien

Voir page 10: Carter

Rôtisserie  
**Au Poulet Doré**  
340 est. rue Sainte-Catherine  
288-2441  
près de Saint-Denis

**chez VITO**  
Cuisine Italienne authentique  
La meilleure cave à Montréal  
ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE  
735-3623  
5412 Côte des Neiges Montréal

Dans un éventuel Québec souverain

# Lazure promet que les pensions aux retraités seront «au moins égales»

QUEBEC (PC) — Les pensions aux personnes âgées et les suppléments au revenu ne sont nullement menacés dans le débat actuel sur la souveraineté. Le jour de la nouvelle entente entre le Québec et Ottawa, il est bien clair que Québec sera capable de donner aux personnes âgées au moins autant et probablement plus que ce qu'elles reçoivent actuellement.

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui s'adressait à une cinquantaine de personnes âgées du comté de Jean-Talon.

Les pensions d'environ \$300 par mois que reçoivent les personnes âgées ne sont pas un cadeau du gouvernement d'Ottawa et les contribuables québécois paient 27% de ces pensions par les impôts qu'ils versent à Ottawa.

La souveraineté que recherche le Québec comprend trois grands pouvoirs: celui de faire des lois, celui de lever lui-même tous ses impôts et ce-

lui de pouvoir transiger avec les pays étrangers.

Si Québec récupère les \$10 ou \$11 milliards de dollars que les Québécois versent actuellement à Ottawa, il ne fait aucun doute qu'il pourra payer les pensions, M. Lazure en a pris l'engagement solennel et a rappelé que le premier ministre, M. Lévesque, et le ministre d'État au Développement social M. Pierre Marois, avaient aussi pris cet engagement.

D'ailleurs dans le domaine du traitement des personnes âgées, le gouvernement Lévesque n'a de leçon à recevoir de personne, a dit le ministre. Ce gouvernement a démontré depuis trois ans qu'il est capable de prendre ses responsabilités.

M. Lazure a demandé aux personnes âgées de mettre dans la balance le poids d'une décision populaire. Depuis M. Duplessis, tous les gouvernements qui se sont succédés au Québec ont tous expliqué clairement à la population qu'ils recherchaient un changement important dans nos

relations avec Ottawa.

M. Duplessis disait à Ottawa de lui redonner son butin. M. Lesage disait: Maîtres chez nous. Et Daniel Johnson disait: Égalité ou indépendance. Malgré toutes ces démarches de partis politiques d'allégeances différentes, on constate que nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant. C'est pour cela que nous voulons négocier une nouvelle entente, a dit M. Lazure.

Le ministre a rappelé que le quotidien anglophone *The Gazette*, dans le bilan annuel qu'il dresse de l'administration de la province, avait admis que le gouvernement Lévesque administrait bien la province. Le gouvernement adopte des lois progressives qui avantagent la population, disait ce journal, a rappelé M. Lazure, qui a ajouté que si ce gouvernement pouvait administrer efficacement la moitié des impôts payés par les Québécois, il pouvait aussi bien en administrer efficacement la totalité.

# Les femmes exigent de Bédard un vrai service de perception des pensions

Un front commun composé de 28 groupes et organismes féminins, représentant des centaines de milliers de Québécoises, exige un véritable service de perception de pensions alimentaires, «un service qui soit simple, efficace et gratuit».

Au cours d'une rencontre hier avec le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, le front commun qui regroupe des organismes tels l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, la Fédération des femmes du Québec, le Carrefour des Associations des familles monoparentales du Québec, la Fédération des unions de famille, le Réseau d'action et d'information pour femmes, le Centre d'information et de références pour les femmes, la Ligue des femmes du Québec, l'Association nationale de la femme et le droit, le YWCA de Montréal, Action travail des femmes et plusieurs autres, a remis au ministre un document qui explique pourquoi le projet de loi 83 (pour favoriser la perception des pensions alimentaires) tel que déposé en première lecture à l'Assemblée nationale en décembre dernier, est inacceptable.

Ce projet de loi, ont fait valoir les porte-parole du groupe, est inacceptable parce qu'il ne répond absolument pas aux demandes et aux be-

soins de l'ensemble des groupes et organismes qui ont présenté des mémoires en commission parlementaire sur la réforme du droit de la famille, en mars 1979; il est inacceptable parce qu'il ne répond pas non plus aux attentes et aux besoins des membres du front commun; il ne règle pas le problème de perception des pensions alimentaires et ne respecte pas les articles du programme du Parti québécois qui spécifient l'établissement d'un véritable service de perception des pensions alimentaires.

Parmi les principales lacunes du projet de loi 83, le front commun souligne les suivantes: aucun mécanisme de recherche du débiteur n'a été prévu. Cette responsabilité incombe encore aux créancières puisqu'il s'agit de femmes dans la majorité des cas; la gratuité du service n'est pas assurée pour les créancières alors que l'on sait qu'elles ont peu ou pas de revenu; la subrogation du ministère des Affaires sociales devient facultative plutôt qu'obligatoire, ce qui représente aux yeux du front un pas en arrière; la dette alimentaire n'est pas privilégiée, contrairement à plusieurs recommandations déjà faites; le projet de loi 83 n'assure pas le recouvrement de la dette alimentaire (de l'avis du front, les biens meubles

et immeubles devraient être saisissables ainsi que toute forme de salaire ou revenu sans exception); ce projet de loi a totalement ignoré toutes les recommandations visant l'indexation; la réduction ou l'annulation des arrérages des pensions alimentaires est, de l'avis du front, totalement inadmissible.

Le front commun a demandé au ministre que le pro-

jet de loi 83 soit plus longuement discuté lors d'une commission parlementaire afin que tous les groupes concernés puissent se faire entendre. Les groupes représentés sont par ailleurs d'avis que le projet de loi 83 aurait dû être intégré au projet de loi 89 instituant un nouveau code civil et portant réforme du droit de la famille et non traité séparément, vu la nécessité de réfor-

mes fondamentales et l'impact de celle-ci sur un grand nombre de Québécois.

Le front commun conclut que le projet de loi 83, dans sa forme actuelle, ne change à peu près rien au problème fondamental de la perception des pensions alimentaires: femmes et enfants n'ont pas à subir seuls le fardeau financier découlant de l'éclatement des unions matrimoniales.

## LES TRIBUNAUX

### ■ Le hold-up hélicoptère: Shayne reconnu coupable

Rory Shayne, âgé de 29 ans, est coupable d'avoir conspiré avec une femme non identifiée pour commettre un vol à main armée, d'avoir séquestré un pilote d'hélicoptère, M. Nguyen Huu Lee, et d'avoir commis un vol à main armée de \$11,752 dans une succursale de la Banque Royale, au Centre commercial Côte Vertu, le 23 février 1979.

Tel est le verdict qu'a rendu hier un jury, présidé par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, au terme de trois heures de délibération.

Dès le prononcé du verdict, le tribunal a fixé au 15 courant les représentations sur sentence, à être formulées par le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, et par l'avocat du prévenu, Me Gary Martin.

Ce procès, qui avait débuté la semaine dernière pour être interrompu en raison du congé pascal, avait repris mardi. Outre le témoignage des policiers qui avaient enquêté sur ce vol, la Couronne n'avait fait entendre comme témoins que le pilote de l'hélicoptère et les deux caissières de la succursale bancaire. Quant à Me Martin, il avait déclaré n'avoir aucun témoin à faire entendre en défense.

Au moment du vol, le 23 février 1979, Shayne était en liberté illégale, ayant réussi à s'évader de prison, où il purgeait une peine de 20 ans pour vols à main armée commis à Vancouver.

### ■ Amendes à deux boulangeries malpropres

Deux boulangeries du nord de Montréal, reconnues coupables d'avoir violé les règlements municipaux d'hygiène, ont été condamnées hier, par deux juges de la Cour municipale, à des amendes totalisant \$3,500.

Dans le premier cas, le juge Claude Melancon a imposé des amendes de \$2,000 à la boulangerie Cachère Home Made, pour

deux infractions commises en janvier dernier.

Quant à la boulangerie Motta, sise au 303 rue Mozart, elle a écopé d'une amende de \$1,500 de la part du juge Guy Robert. C'était la troisième fois, selon le procureur de la poursuite, Me Germain Tremblay, que cette entreprise était citée devant le tribunal pour cette raison.

Dans la dernière cause, l'affaire avait été ajournée à plusieurs reprises par le tribunal, tout en espérant une amélioration, mais les inspecteurs de la CUM avaient constaté que les choses n'avaient à peu près pas changé, malgré les avertissements.

### ■ Le «Trux», maison de débauche

Le «Trux», une boîte pour homosexuels sise au 1426 rue Stanley, à Montréal, est une maison de débauche, selon le juge Roland Langlois, de la Cour municipale, et Giuseppe Salvaggio doit être reconnu coupable d'en avoir été le tenancier.

En conséquence, ce dernier a été condamné hier à \$5,000 d'amende et à 10 jours d'emprisonnement, à être purgés durant cinq fins de semaine.

Ce procès avait débuté en mai 1978, à la suite d'une descente effectuée sur les lieux par des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, le 22 octobre 1977, et où 136 personnes avaient été trouvées sur place. Ces dernières attendent toujours de subir leur procès.

Selon le juge Langlois, la preuve de la poursuite a révélé dans les témoignages rendus par les policiers, qui ont fait plusieurs observations, que le Trux ou Rocambole constitue un lieu de rendez-vous pour les homosexuels et que des actes indécentes y ont été commis.

Ceux-ci avaient lieu devant tout le monde et Salvaggio, qui circulait dans la place, ne pouvait pas ne pas les voir. Il a d'ailleurs reconnu, lors de son témoignage, avoir aperçu de temps en temps des actions indécentes entre personnes de même sexe.

Le juge note que la preuve a révélé que ces actions indécentes se produisaient en quantité innombrable.

# Pierre-Paul Geoffroy en liberté «de jour»

La Commission des libérations conditionnelles a accordé hier au felquist Pierre-Paul Geoffroy une libération conditionnelle «de jour».

Cette décision unanime, rendue par les cinq commissaires chargés du dossier Geoffroy, met fin à la longue guérilla menée par l'intéressé pour obtenir sa remise en liberté sous condition.

Geoffroy avait été condamné en 1969 à 124 peines d'emprisonnement à perpétuité après avoir reconnu sa culpabilité sous autant de chefs d'accusation reliés à des attentats à la bombe.

Selon un porte-parole de la commission, cette décision des commissaires a été prise après que ces derniers eurent rencontré Pierre-Paul Geoffroy pendant plus de deux heures et eurent analysé son dossier de fond en comble.

«C'est à l'issue de cette rencontre qu'il est apparu clairement aux commissaires, a expliqué M. Serge Lavallée, que Pierre-Paul Geoffroy avait honorablement vécu ses années d'incarcération, qu'une première libération conditionnelle de jour entrant en vigueur immédiatement s'imposait, dans les circons-

tances, pour faciliter sa réinsertion sociale, et que cette libération ne comportait aucun risque indu pour la société. En d'autres termes, ajoutait M. Lavallée, la décision unanime des commissaires tenait compte rigoureusement des trois critères fondamentaux précisés dans la loi relative aux libérations conditionnelles».

Dès la semaine prochaine, Pierre-Paul Geoffroy, pourra chaque matin, pendant cinq jours de la semaine, sortir à l'extérieur de la prison pour participer à des projets d'aide à des défavorisés, à des handicapés ou à des projets relevant d'organismes sans but lucratif.

En fin de journée, il devra cependant retourner en prison.

A partir du 15 août, Geoffroy sera transféré dans une maison de transition où se poursuivra sa réinsertion sociale.

La libération du felquist est assortie d'une condition spéciale: il ne pourra pendant cette période participer à l'organisation de quelque mouvement politique ou syndical que ce soit. Il pourra, néanmoins, comme salarié, faire partie d'un syndicat.

## Les Cèdres: il faut bouillir l'eau

La population de la municipalité de Les Cèdres, comté de Veillonville, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, est invitée à faire bouillir son eau au moins vingt minutes avant de la consommer.

C'est ce qui ressort d'un avis envoyé hier par la Direction du contrôle du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de Les Cèdres.

## DE L'AIR PUR À VOLONTÉ


Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

# FESTIVAL DU LIVRE

## DU 8 AU 19 AVRIL 80 AU 5<sup>E</sup> ETAGE, CENTRE-VILLE

Eaton vous invite à venir discuter avec de nombreux auteurs connus, à vous informer sur leurs oeuvres et à les acheter si le coeur vous en dit. Vous aurez aussi l'occasion d'examiner une grande variété d'ouvrages, entre autres, des livres d'art et de poésie. Un signet sera remis sans frais supplémentaires à l'achat d'un livre. Il y aura aussi un kiosque de l'Unicef où vous pourrez obtenir des renseignements sur cette oeuvre. Amenez les enfants, des attractions spéciales sont prévues pour eux. Venez consulter livres et auteurs chez Eaton.

<p><b>Jean Juneau</b> jusqu'au 19 avril, 12 h 30 à 17 h</p>  <p>Dans son livre «Grésillement», Jean Juneau, chercheur à la télévision de Radio-Canada, nous raconte sa démarche à la recherche de la vérité sur les grandes questions: l'Éternel, l'Infini... Dans une langue simple et limpide, émaillée de poésies, il nous livre les fruits de 30 ans d'études et de réflexion.</p>	<p><b>Michel Desrosiers</b> 15 avril, 12 h 30 à 13 h 30</p>  <p>Michel Desrosiers est l'auteur du livre «Le guide Impact». Cet ouvrage est une mine d'informations pour ceux qui se cherchent un emploi et souhaitent évoluer et s'épanouir dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il sera heureux de signer son livre et de discuter avec vous.</p>	<p><b>Claude Bettinger</b> 18 avril, 12 h 30 à 14 h</p> <p>Claude Bettinger a appris de son père les secrets du vitrail et nous en livre les rudiments dans son livre «Le vitrail». À partir du choix des verres jusqu'à l'installation de l'oeuvre, «Le vitrail» nous donne les notions de base du beau métier de «sculpteur de lumière».</p>	<p><b>Jo Malléjac</b> 18 avril, 19 h à 20 h</p>  <p>Dans son livre «Courir pour mieux vivre», un guide complet sur le jogging, Jo Malléjac vous révèle le secret de sa jeunesse et vous propose un nouvel art de vivre. Venez le rencontrer, il vous donnera des conseils et signera son livre.</p>
<p><b>André et France Dion</b> jusqu'au 19 avril, 12 h 30 à 17 h</p>  <p>M. Dion est l'inventeur l'Auto-Correct-Art, un jeu éducatif aux possibilités immenses. Il aide à comprendre toutes les matières et convient à tous les âges. Avec Auto-Correct-Art, apprendre devient un plaisir. M. Dion et son épouse France seront sur place pour expliquer le jeu.</p>	<p><b>Tex Lecor</b> 17 avril, 12 h 30 à 14 h 30</p> <p>Tex Lecor, québécois bien connu, sera présent afin de vous présenter et de signer son roman «Au nord du soleil», une histoire tirée de l'expérience personnelle vécue par l'auteur en 1968. «Au nord du soleil», un roman «gaillard» à l'image de son auteur.</p>	<p><b>Marc Favreau</b> 19 avril, 12 h 30 à 13 h 30</p>  <p>Marc Favreau, comédien à la scène et à la télévision, dont le personnage Sol vous a sûrement fait rire et aussi réfléchir, sera sur place pour vous présenter et signer son livre «Les oeufs limpides». Ne manquez pas de venir rencontrer cet homme chaleureux et plein de talent.</p>	<p><b>Micheline Lachance</b> 17 avril, 19 h à 20 h</p>  <p>M. Lachance est l'auteur du livre «Le frère André», l'histoire de l'humble portier qui allait accomplir des miracles. Elle y trace le portrait de l'homme à travers le témoignage de ses nombreux amis, sur la toile de fond de presque tout un siècle.</p>
<p><b>M. Schtroumpf</b> jusqu'au 19 avril, 12 h 30 à 16 h jeudis et vendredis 19 h à 20 h</p> <p>Les jeunes seront ravis de rencontrer un de leurs personnages préférés: M. Schtroumpf. Par la même occasion, ils pourront voir les livres et une foule d'articles se rapportant aux Schtroumpfs.</p>	<p><b>Philippe Edmonston</b> 18 avril, 12 h 30 à 13 h 30</p>  <p>M. Edmonston, le «Ralph Nader» canadien, est le fondateur de l'Association pour la protection des automobilistes, une association sans but lucratif subventionnée par les gouvernements fédéral et provincial. Auteur de «Roulez sans vous faire rouler», il sera sur place pour vous renseigner et signer son livre.</p>	<p><b>Louise Pomminville</b> 19 avril 13 h à 17 h</p> <p>Louise Pomminville fait preuve de multiples talents. En plus de pratiquer plusieurs formes d'artisanat, elle écrit et illustre de merveilleux livres pour enfants. Amenez vos jeunes, elle saura les captiver et elle signera ses livres.</p>	<p><b>Jean-Louis Victor</b> 14 avril, 12 h 30 à 14 h</p> <p>Jean-Louis, auteur et directeur littéraire de nombreux ouvrages, sera présent pour signer ses livres, entre autres «L'heure des révélations» qui offre à votre réflexion les révélations faites à Jeanne Laval, considérée comme un des plus grands médiums des temps modernes.</p>


Seul

Philippe Meyer

Québec

L'histoire, la politique, les arts et la vie quotidienne du Québec. Vus par un sociologue français sympathique au devenir québécois.

Nombreuses illustrations \$ 6.95



Venez consulter auteurs et livres chez Eaton

# EATON

# L'arbitre entre Montréal et ses cols bleus: Me Germain Jutras

Me Germain Jutras, de Drummondville, ancien juge de la Cour provinciale, agira comme arbitre dans le conflit de travail entre les employés manuels et la ville de Montréal.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a confirmé hier la nomination de cet avocat, spécialiste des relations de travail, en exerçant les pouvoirs qu'une loi extraordinaire de l'Assemblée nationale lui attribuait. Le ministre devait procéder lui-même à la nomination de l'arbitre si les parties en cause ne parvenaient pas à choisir elles-mêmes une personne.

Me Jutras termine ces jours-ci la rédaction d'un rapport de conciliation dans le différend entre le Syndicat des postiers et le ministère des Postes du Canada. On prévoit qu'il pourra se mettre à la tâche dès la semaine prochaine.

L'arbitre a pour tâche de déterminer, dans les 90 jours, le contenu d'une convention collective pour les 5,600 employés manuels de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal. Selon la loi 93, l'arbitre devra tenir compte des conclusions du médiateur, M. Raymond Désilets, sur lesquelles les parties n'ont pu s'entendre, après six semaines de grève. La convention collective qu'il rédigera couvrira la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1981.

La nomination d'un arbitre par le ministre indique que les dirigeants de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et l'administra-

tion municipale n'ont pu s'entendre sur ce sujet, pas plus qu'ils n'avaient pu s'entendre au cours des négociations, de la conciliation, de la médiation ou encore en commission parlementaire.

Les principaux problèmes en litige ont trait à la mobilité du personnel, à l'indexation du fonds de retraite, à la sécurité et à la santé au travail et aux salaires. Dans son rapport, le médiateur, M. Raymond Désilets, avait insisté sur le respect des droits d'ancienneté des employés, particulièrement dans les mutations de personnel. L'employeur, qui s'est abstenu d'un programme de rationalisation et de compression de ses effectifs et de ses dépenses, veut obtenir une plus grande souplesse dans l'affectation de son personnel.

L'arbitre intervient dans le dossier au moment où les relations de travail entre la ville de Montréal et ses employés manuels paraissent au plus mal. La loi extraordinaire de l'Assemblée nationale a mis fin à une grève, mais elle n'a pas résolu le problème fondamental de la qualité des relations de travail.

«Le sentiment de méfiance les conduira à très court terme à développer un climat de relations de travail insupportable», notait le médiateur en soulignant l'attitude hostile des parties en cause. M. Désilets leur avait proposé à toutes deux un processus de médiation préventive susceptible de rétablir un climat de confiance propice à la résolution de problèmes qu'elles ont en commun.



Le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson.

# Les employés de Texaco rejettent les offres

Les employés de la raffinerie Texaco et leurs collègues du service de la distribution ont rejeté hier le projet de convention collective récemment soumis par leur employeur.

Selon le porte-parole des grévistes, M. Bill Butcher, ce rejet est essentiellement justifié par l'absence de sécurité d'emploi face aux innovations technologiques. Les médiateurs provinciaux avaient proposé un mécanisme destiné à garantir une certaine sécurité d'emploi mais l'employeur a refusé cette recommandation, qui fut toutefois acceptée par le syndicat.

Le rejet des propositions patronales fut «plus fort» que le vote de grève à la raffinerie, a précisé hier un porte-parole syndical. Les syndiqués ont en effet rejeté à 60% l'offre patronale alors qu'ils avaient voté en faveur de la grève à 57%. Au service de la mise en marché, les propositions patronales ont été rejetées par une majorité de 65% alors que le vote de grève avait été pris à 67%.

Les parties en cause dans ce conflit doivent se rencontrer aujourd'hui.

La proposition patronale soumise aux grévistes ressemblait à peu de choses près à celle qui fut acceptée à la raffinerie Shell mais qui fut rejetée par la section de mise en marché de cette multinationale. Shell et Texaco ont proposé des augmentations annuelles successives de 8,5, 10,5 et 10,5% sans retenir toutefois l'indexation des salaires proposée par les médiateurs.

Au plan des poursuites judiciaires, le juge René Beaudry, du Tribunal du travail, a pris en délibéré la preuve présentée par les deux parties dans les poursuites anti-scabs du syndicat. Il doit en principe rendre sa décision jeudi prochain.

Les grévistes attendent toujours d'autre part le verdict de la Cour supérieure à propos d'une demande d'injonction destinée à empêcher la compagnie Shell de distribuer ses produits grâce au concours de briseurs de grèves et de sous-traitants, qui se trouvent aussi aux dispositions anti-scabs, selon le rapport d'un enquêteur gouvernemental.

# Le Soyouz-35 arrimé au Saliout-6

MOSCOU (AFP) — Le vaisseau Soyouz-35, lancé en URSS mercredi avec les cosmonautes Leonid Popov et Valery Rioumine à son bord, s'est arrimé hier au «train spatial» composé de la station automatique Saliout-6 et du vaisseau de transport Progress-8.

Les deux cosmonautes sont passés à l'intérieur de la station Saliout. Ils devront procéder au déchargement du vaisseau de transport (arrimé à la station depuis le 29 mars) et préparer la station pour une nouvelle période d'activité en remplaçant certains appareils de bord.

# Le siège de l'Hydro juste au nord de la Place des Arts

Le nouveau siège social de l'Hydro-Québec, dont la construction doit débuter l'an prochain, sera situé juste au nord de la Place des Arts, sur le grand terrain presque vacant qui s'étend jusqu'à l'ancien Cégep du Vieux-Montréal (qui sert maintenant à l'Université du Québec), en bordure de la rue Sherbrooke.

Bordé par les rues Jeanne-Mance à l'est et Saint-Urbain à l'ouest, cet immense terrain de 2,000 mètres carrés ne contient aucun autre édifice sinon l'église Saint-Jean l'évangéliste et une des sorties de la station de métro Place des Arts. Ils appartiennent au gouvernement du Québec.

Le président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Lucien Saulnier, a donné l'assurance hier que l'église anglicane ne serait pas touchée tandis que l'ancienne école technique qui a ensuite servi au Cégep du

Vieux-Montréal et à l'Université du Québec sera «harmonieusement intégrée» au complexe projeté.

Il lui a été demandé d'être plus précis puisque le design final ne sera adopté qu'à l'issue d'un concours d'architecture. Les concurrents devront aussi viser une intégration harmonieuse du complexe aux aires de protection culturelles environnantes.

On prévoit que les premiers occupants du nouveau complexe immobilier devraient y aménager en 1986 mais les bâtiments devraient ensuite continuer à grandir avec l'entreprise jusqu'en 2,005, alors qu'il atteindra une superficie de 300,000 mètres carrés. Les coûts de l'installation sont évalués à \$330 millions pour l'instant.

On ne prévoit pas délaissier pour autant le siège social actuel, rue Dorchester.



Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent.

# Des chapitres de la constitution pourraient être négociés d'égal à égal, dit Broadbent à l'UdeM

Certains chapitres d'une nouvelle constitution canadienne pourraient être négociés d'égal à égal entre le Québec et le reste du Canada, a soutenu hier le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui s'oppose toutefois à la souveraineté-association telle que prônée par le Parti québécois.

M. Broadbent, qui s'adressait aux étudiants en science économiques de l'Université

de Montréal, tout en notant que certaines questions à l'intérieur du fédéralisme intéresseraient plus particulièrement le Québec, n'a cependant pas précisé quels pourraient être ces chapitres.

Favorable à ce que le contrôle des richesses naturelles et des communications soit de juridiction provinciale, le chef du NDP estime que plusieurs fédéralistes québécois seront tentés de voter OUI au

référé dans l'espoir de voir débloquer les négociations constitutionnelles. Il est toutefois loin de penser que tel serait le résultat avec une victoire de la thèse souverainiste.

À son avis, les Canadiens anglophones, dans l'état actuel des choses, n'accepteront jamais que le sort du Canada et la mise en place d'un régime de souveraineté-association soient négociés

entre le Parti québécois et un gouvernement fédéral dont la moitié de la députation vient du Québec, car il s'agirait alors ni plus ni moins d'une réunion de famille de Québécois pour régler le sort du pays.

Quant au livre beige de M. Ryan, M. Broadbent a dit qu'il s'agissait d'un document contenant à la fois de bonnes et de mauvaises choses.

# UQAM: étudiants et professeurs en animation et recherche culturelles luttent contre «l'étouffement»

Les étudiants du module Animation et recherche culturelles (ARC) de l'Université du Québec à Montréal ainsi que la majorité des professeurs et chargés de cours de ce programme qui s'entendent poursuivre leur lutte contre «l'étouffement progressif» et la négation des libertés académiques de ce module, ont déclaré hier des représentants des trois groupes affectés par le gel des admissions nouvelles et par l'imposition de la tutelle au module.

Les étudiants de ce module ont décidé, au cours d'une assemblée, à laquelle assistaient 75 des 350 étudiants du module de poursuivre la grève qu'ils ont déclenchée le 20 mars dernier.

Les professeurs et chargés de cours ont de leur côté, lancé un appel à tous les groupes progressistes afin qu'ils «dénoncent publiquement cette attaque contre les libertés académiques à l'UQAM et soutiennent financièrement

les étudiants d'ARC». Le gel des nouvelles admissions est interprété par plusieurs comme une mise à pied déguisée puisqu'il aura pour effet de mettre un terme au travail de plus de la moitié des chargés de cours du rassemblement. «On se débarrasse de chargés de cours, c'est le but de l'opération», a lancé un d'entre eux, hier M. Nacer Mazani.

L'ARC est en tutelle depuis juin dernier. Le 18 mars, le con-

seil d'administration décidait de n'admettre aucun nouvel étudiant à ce programme pour l'automne prochain, après avoir exprimé sa «profonde inquiétude» quant à la situation prévalant dans ce groupe en raison, disait-on, «d'un possible monopole idéologique».

Le Rassemblement d'ARC comme on l'appelle, est formé d'une équipe de 23 chargés de cours et de 11 professeurs (incluant deux à demi-temps). Sept des 11 professeurs s'op-

posent à la tutelle ainsi qu'au moins 18 chargés de cours. Le syndicat des chargés de cours de l'UQAM appuie aussi les revendications des étudiants.

Les professeurs et chargés de cours trouvent peu démocratique l'attitude de la direction de l'UQAM, qui, ont-ils rappelé, n'est arrivée à aucune conclusion ni preuve depuis le début de ses enquêtes au Rassemblement — la tutelle existe depuis juin. «Beaucoup d'inquiétudes,

beaucoup de possibilités sur peu de certitudes», a lancé Mme Jocelyne Lamoureux, parlant au nom du corps professoral.

Étudiants, professeurs et chargés de cours estiment que ce sont plutôt eux qui sont justifiés de demander des éclaircissements à l'UQAM et de

l'accuser de faire fi des libertés académiques, pour la simple raison que l'orientation du module ne concorde pas avec ses propres fins politiques.

Le programme de ce module a été élaboré il y a deux ans par les professeurs et les étudiants, qui ont, à ce

moment-là, voulu miser sur la formation d'«agents de changement social» plutôt que sur celle d'«amuseurs publics» promoteurs de la Place des Arts, explique-t-on. Au début de chaque session, les professeurs et étudiants adoptent leur plan de travail, dans la ligne de l'orientation définie précédemment.

Un porte-parole des étudiants a précisé hier qu'un colloque doit avoir lieu ce samedi et dimanche pour discuter justement du programme. Il a également annoncé que le comité de grève étudiant rencontrera le vice-doyen à l'enseignement et à la recherche M. Michel Leclerc, le 17 avril prochain.

# Les étudiants rentrent en «recul stratégique»

L'Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM) a effectué un «recul stratégique» à 1,000 membres réunis mercredi soir

en assemblée générale ont voté la reprise des activités universitaires habituelles.

Mais, ont averti les dirigeants de l'Association, ce n'est que partie remise puisqu'un plan d'action est prévu pour l'automne.

L'AGEUQAM veut amener la direction de l'UQAM à reconnaître sa représentativité et à la considérer comme interlocuteur étudiant. L'UQAM, pour sa part, a émis des réserves quant à la représentativité de l'Association et a établi des conditions préalables à sa reconnaissance.

Plus récemment, l'UQAM proposait à l'AGEUQAM et à l'Association des étudiants en

sciences de la gestion (AESG) de confier à un groupe de travail la tâche de faire des recommandations sur les procédures de reconnaissance étudiante.

L'AGEUQAM a rejeté mardi soir cette suggestion qui équivaut estime-t-elle, à «noyer le poisson». D'ailleurs, l'AESG sans avoir répondu officiellement à l'invitation, a émis des réserves sur la composition éventuelle du comité de cinq personnes.

L'AESG, qui regroupe les étudiants de la famille administrative, ne reconnaît pas non plus l'AGEUQAM mais refuse de faire le jeu de la direction.

# Bilan des négociations aux Affaires sociales

La formule de déstagement utilisée dans la négociation dans le secteur public (formule Parizeau), qui consiste à négocier l'essentiel, n'est pas «mauvaise, sauf que la partie patronale ne devrait pas être la seule à l'appliquer».

C'est ce qu'a déclaré, hier, en conférence de presse, le président du comité patronal de négociation du secteur des Affaires sociales, M. Jacques Nadeau, qui faisait, en compagnie de quelques-uns de ses collaborateurs, le bilan des négociations collectives dans ce secteur.

«Cette formule a fait en sorte d'en arriver à une solution plus rapide et les résultats sont aussi bons sinon meilleurs.» L'expérience mérite d'être répétée lors de la prochaine négociation puisqu'elle a apporté des résultats satisfaisants, ajoute le président du comité patronal, qui assumera sous peu le poste de directeur général de l'Association des hôpitaux de la province de Québec.

Cette formule devrait également être adoptée par les syndicats, soutient M. Nadeau, qui admet indirectement que les associations patronales ont dû accepter ce mode de négociation fortement recommandée par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

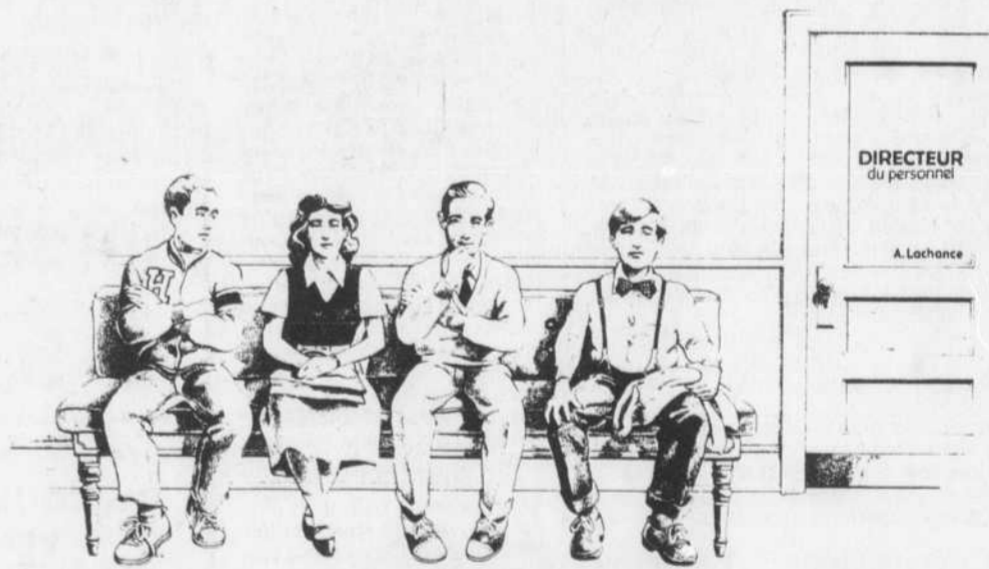
Ce mode de négociation a permis aux associations patronales de recevoir «l'appui du gouvernement sur un minimum de demandes patronales, qui sont importantes parce qu'il nous a permis de gagner de nombreux points».

Selon M. Nadeau, c'est l'attitude des syndicats qu'il importe de changer, plus que la structure syndicale de négociation. Au niveau patronal, les négociations auront permis de se rendre compte de la nécessité d'un bureau permanent d'administration des négociations.

D'ici la fin de la convention collective, le 30 juin 1982, les hausses moyennes de salaire des 130,000 syndiqués du réseau seront de 37,2 pour cent. La masse salariale, qui était de \$1,750 milliard, au 30 juin 1979, atteindra \$2,635 milliards, le 1er juillet 1982.

À cette masse salariale, qui compte, avec le salaire des quelques 15,000 cadres, pour 75% du budget du ministère des Affaires sociales, il faut ajouter \$300 millions par année en frais divers, c'est-à-dire les primes, les avantages sociaux, les disparités régionales, les régimes collectifs, la sécurité d'emploi, les droits parentaux, le développement des ressources humaines et les libérations syndicales.

# Employeurs! souvenez-vous...



# en 1980, le Service de placement étudiant du Québec peut vous faire profiter de subventions très intéressantes.

Vous vous rappelez de votre premier emploi d'été... Vous étiez prêt, comme tout bon étudiant, à faire n'importe quoi pour payer vos études. Et dans ce temps-là, le Gouvernement du Québec n'offrait pas aux employeurs des subventions comme c'est le cas aujourd'hui. Cette année, il y a même une **nouvelle subvention**, accordée à tout employeur qui désire engager des étudiants spécialisés. A vous d'en profiter!

### Subvention de 400, \$ par emploi d'étudiants

**Conditions de base:** vous devez fournir à l'étudiant choisi un minimum de 180 heures de travail et ce, à un salaire d'au moins 4,5 l'heure.

**Droit de rappel:** vous devez reprendre à votre service le ou les étudiants que vous avez engagés l'an dernier par notre intermédiaire, à la condition qu'ils soient inscrits au Service de placement étudiant en 1980.

**Un maximum de 100 000, \$ au total** peut être payé en subvention à un même employeur.

### Subvention de 200, \$ par emploi spécialisé

Si votre entreprise n'embauche que des étudiants spécialisés, vous recevez, jusqu'à 200, \$ par emploi.

### Subvention de 400, \$ par emploi général et spécialisé

Si vous engagez plusieurs étudiants et que vous maintenez le ratio d'un étudiant spécialisé sur trois étudiants embauchés, vous recevez 1,500 \$ pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 400, \$ par emploi.

### Subvention spéciale de 600, \$

Si vous adhérez pour la première fois à notre programme en 1980, vous recevez 1,50 \$ pour chaque heure de travail payé et ce, jusqu'à concurrence de 600, \$ par emploi. Si vous avez déjà participé à notre programme en 1979, vous pouvez également profiter de cette subvention pour chaque emploi additionnel aux emplois que vous offrez en 1979.

**Cette année simplifiez votre embauche, appelez-nous! Pour renseignements: (418) 643-6965\* ou communiquez avec le centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de chez vous.**

\*Frais virés acceptés

Gouvernement du Québec  
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre  
Direction générale de la Main-d'oeuvre

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC**

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
THERIAULT, Gracia (Changement de site)	3588 Lafontaine	1 épicerie
ROUSSEL, Marcel (suite à une vente)	5141 St-Denis	1 bar avec danse et spectacles
GAUDET, Guy (suite à une vente)	1517-1521 est, Henri-Bourassa	1 épicerie
CAREY, Maurice Variétés Carey Inc.	3250 ouest, St-Antoine	1 épicerie
FERRAIUOLO, Carmela	5781 Chemin Upper Lachine, Lachine, MONTREAL	1 épicerie
TREHIN, Inderjett Singh Grandig Inc.	3445 boul. St-Laurent	1 épicerie
ZORRILLA, Consuelo (elle-même et Angelos Obiols (suite à une vente))	50 Maguire	1 épicerie
CENTORAME, Giovito La Maison des Fruits G.C. Inc.	5254 est, Jean-Talord	1 épicerie
PARIS, Raymond (suite à une vente)	4462 Brébeuf	1 épicerie
DE STEFANO, Luigi	4397 Denis LÉONARD	1 restaurant
HUYNA, Khac Su lui-même & Van Tran & Tran Pham	131 est, Prince Arthur	1 restaurant
BERNARD, Jérôme	5852 de Marseille	1 épicerie
DUROCHER, Léopold (suite à une vente)	6794 de Lanaudière	1 épicerie
MOISAN, Michel (suite à une vente)	10 985 est. rue Notre-Dame	1 brasserie avec œuvres
BEDROS, André (suite à une vente)	336 Villerey	1 épicerie
INGIMUNDSON, David Karl KUB Ltée/Kub Ltd	10 500 ouest, boul. Gouin ROXBORO	Autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 71 de la loi, dans le Bar
McCULLOCH, Alistair (suite à une vente)	50 boul. St-Charles	1 épicerie
GOUSKOS, Dionissios lui-même et Dionysios Kalamaras (suite à une vente)	BEACONSFIELD 9160 G. Arrière LASALLE	1 épicerie

**Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200  
Montréal, Québec H2Y 1B6

# le débat référendaire

## en bref...

### ■ Le MNQ fera bande à part

Le Mouvement national des Québécois (MNQ) n'adhère pas au Regroupement national pour le OUI parce qu'il veut s'assurer de conserver une grande autonomie de parole et d'action au cours de la campagne référendaire. « Cette décision n'a rien d'une manifestation d'hostilité à l'endroit du comité pour le OUI, ce sont les implications légales d'une telle affiliation et les contraintes que cela risquait de nous occasionner qui nous ont incité à faire ce choix », a précisé hier, le président du MNQ, M. Claude Rochon, lors d'une conférence de presse.

Le MNQ se prononce en faveur du OUI même si, lors de la parution du livre blanc du gouvernement, certains de ses 165.000 membres ont eu certaines hésitations sur la formulation de la question et de l'étatisme qu'il prévoyait. « C'est un euphémisme de dire que pour nos militants les plus impatients, l'étatisme est un cheminement un peu long », a expliqué M. Rochon.

Il a ajouté que les 15 sociétés membres du MNQ sont libres de se rallier au Regroupement national pour le OUI mais, au niveau national, il a été décidé de se tenir à l'écart surtout en raison des dispositions de la loi 92 qui régit les activités et les dépenses référendaires. Selon lui, l'organisme sera libre de continuer à organiser ses activités régulières, y compris ses soupers-causeries et les congrès régionaux en y abordant la question référendaire.

D'ailleurs le congrès annuel du MNQ aura lieu vers la fin du mois de mai et les discussions porteront sur les mécanismes de l'assemblée constituante qu'il réclame pour la préparation par les Québécois de leur constitution.

Par ailleurs, M. Rochon a tenu à dénoncer la décision du gouvernement fédéral de faire parvenir sous peu plus de deux millions et demi de brochures aux Québécois pour les convaincre des mérites du fédéralisme. Il a qualifié ces dépliants de nouveau « cadeau empoisonné du fédéral » et a enjoint tous ceux qui en recevront un, de le retourner à son expéditeur.

Le MNQ estime que c'est un « geste de panique » qui traduit la volonté d'agiter la peur et le chantage pour condamner « de façon outrageante le OUI massif que les Québécois donneront à leur gouvernement ».

■ **Le week-end du OUI**

Le Regroupement national pour le OUI amorce la campagne par une fin de semaine chargée d'activités, et notamment une série de rallies d'organisation. De retour de vacances, le premier ministre Lévesque préside ce matin une réunion du comité d'organisation de la campagne et participera cet après-midi à une réunion des membres du conseil du Regroupement. Il assistera demain après-midi au cégep Maisonneuve, samedi, au premier de cette série de rallies, regroupant les responsables dans chaque région des comités d'organisation, de communication, les conseillers juridiques et les agents officiels. D'autres réunions semblables se tiendront simultanément demain dans l'Estrie, à Rouyn-Noranda et dans la région du Bas-Saint-Laurent. Au cours de la journée de dimanche, les rallies d'organisation auront lieu à Saint-Jérôme, à Québec et à Chicoutimi. Ces réunions, qui se déroulent à huis clos, visent à finaliser de l'organisation de la campagne référendaire des tenants du OUI.

### ■ De Lavoie à Rocard

Le député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a adressé une cinquantaine de répliques au député socialiste français, M. Michel Rocard, qui s'est prononcé en faveur du projet de souveraineté-association du gouvernement Lévesque. « Votre prise de position directe et inélegante dans notre débat référendaire m'a choqué au plus haut point », écrit-il à Michel Rocard dans une lettre datée du 3 avril. Le député libéral rappelle en outre au député français: « Il y a belle lurette que tous les liens coloniaux reliant le Canada et le Québec, soit à la France, soit à l'Angleterre, ont été rompus ».

### ■ Speak white (suite et fin)

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, a retourné au directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, le poster qu'il avait arraché de ces lieux et qui portait le poème « Speak White » de Michèle Lalonde. En revanche, le directeur de la bibliothèque a écrit au député de NDG pour l'informer qu'une directive adressée à tous les employés demande que soit retiré des murs et colonnes, des écrans et étagères, tout affichage qui n'est pas directement relié aux activités de la bibliothèque. M. Scowen s'est dit satisfait des nouvelles dispositions prises par le directeur de la bibliothèque.

### ■ La réplique aux Yvettes

L'envergure du phénomène des Yvettes a amené les tenants du OUI à élaborer des hypothèses de répliques. Les membres du comité de la condition féminine du Parti québécois se sont réunis au début de la semaine autour de la vice-présidente du parti, Mme Louise Harel, pour préparer une contre-stratégie. Il était déjà prévu que les Québécoises pour le OUI seraient conviées le 25 avril à l'aréna Maurice-Richard. Cette manifestation coïncidera avec le 40e anniversaire du droit de vote accordé aux femmes du Québec.

### ■ En vrac...

- L'ex-premier ministre Robert Bourassa et le militant péquiste réputé Doris Lussier s'affronteront le 14 avril sur la question référendaire. La rencontre aura lieu à compter de 19 heures 30 à l'école polyvalente Armand-Corbeil, rue Président-Kennedy à Terrebonne.
- Le Centre de formation populaire de Montréal organise un débat qui aura pour thème: « Le référendum: un enjeu pour le mouvement ouvrier et populaire ». Ces délibérations se poursuivront les 11, 12 et 13 avril à la polyvalente Pierre-Dupuis, 2000 rue Parthenais, à Montréal.
- Les professeurs de science économique du collège du Nord-Ouest et de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda tiendront un colloque, le 16 avril, sur les enjeux économiques de la souveraineté-association. Cette journée de réflexion aura lieu au Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois, rue Gagné à Rouyn.
- La revue Critère organise un colloque sur « la question du Québec » avec la participation d'une brochette impressionnante d'universitaires. Ces délibérations sur l'enjeu de la campagne référendaire auront lieu le 17 avril au monastère des pères dominicains, 2715 chemin de la Côte Sainte-Catherine à Montréal.
- Le Conseil pour l'unité canadienne organise un concours d'œuvres littéraires pour jeunes de 5 à 15 ans. Sous la présidence du ministre fédéral Francis Fox, Les gagnants du concours « Le Canada, c'est toi et moi » bénéficieront d'un voyage d'une semaine, dépenses payées, en Saskatchewan. Les œuvres des participants seront soumises à un jury composé notamment des personnalités Emile Genest, Robert Lapalme, Tante Lucille et du maire de Québec, M. Jean Pelletier.
- Les comités locaux du NON se mettront en branle dans plusieurs comtés du Québec aujourd'hui. Mme Solange Chapat-Rolland inaugurera la campagne du comité du comté dans Anjou, à compter de 19 heures au buffet La Savoureuse. Le député libéral provincial et le député fédéral de Shefford, M. Richard Verreault, et Jean Lapierre, président à Granby le lancement du comité du NON. Le chef des créditistes provinciaux, M. Camil Samson, sera le principal orateur au lancement du comité du NON pour les comtés de Rouyn-Noranda, Abitibi-Est et Abitibi-Ouest. La réunion se tiendra à 13 heures au motel Alpin de Noranda.

# Le Québec doit secouer le joug (Laurin)

## Le Regroupement national pour le OUI

Le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, a profité hier de la présentation des 31 présidents et présidentes des regroupements locaux pour le OUI de l'île de Montréal pour asséner encore quelques coups au fédéralisme et souligner qu'il serait absurde et suicidaire que le peuple québécois n'opte pas pour la responsabilité et la liberté.

Au cours d'une brève cérémonie dans le hall de l'Institut du Tourisme d'hôtellerie du Québec, M. Laurin a répété que, pour le peuple québécois, « le régime fédéral signifie tutelle, subordination, chevauchement de juridictions, conflits incessants, gaspillage de temps, d'énergie et de ressources, entrave au développement, accès limité et pénible à la dimension interna-

tionale de son existence ». Avec en arrière-plan une grande affiche avec les trois lettres du OUI sur fond bleu, que les cameramen de la télévision, juchés sur les tables du hall, au grand scandale du personnel de l'Institut, se sont empressés de cadrer dans leur objectif, M. Laurin a poursuivi en vantant les mérites de la souveraineté-association qui débarrassera le peuple québécois « une fois pour toutes de ce lourd héritage colonialiste, lui permet de prendre et de donner sa pleine mesure, lui confère un statut égal à celui

du Canada et des autres nations, lui donne les moyens de négocier avec le Canada une association mutuellement profitable et de signer avec les pays de son choix les accords de toute nature qu'exige son développement ».

M. Laurin s'en est pris aux leviers décisionnels du pouvoir central, en soulignant que c'était de cette répartition des pouvoirs que le Québec et Montréal ont le plus souffert. De l'avis de tous les experts, a-t-il affirmé, les politiques conjoncturelles ont toujours favorisé l'Ontario et rarement

le Québec, ce qui explique le chômage élevé, les bas revenus et la stagnation industrielle qui ont toujours été le lot du Québec.

Et M. Laurin d'accuser Ottawa non seulement de ne pas avoir protégé les industries du textile et de la chaussure au Québec, mais d'avoir essayé de les faire disparaître, ce qui n'est pas arrivé grâce à l'intervention du gouvernement québécois.

Ottawa a de même empêché le développement de la pétrochimie montréalaise au profit de l'Ontario et de l'Ouest, favorisé les ports des Maritimes au détriment du port de Montréal, construit Mirabel aux portes de l'Ontario contre l'avis du Québec, etc.

« C'est à ce régime injuste et inique que veut mettre fin la



Camille Laurin

souveraineté-association. Le pouvoir exclusif de faire ses lois et de contrôler ses impôts est essentiel au Québec s'il veut asseoir sur son immense potentiel économique toutes les dimensions de son développement », a dit encore M. Laurin.

Parmi les personnalités qu'il a présentées et qui occupent la présidence des regroupements locaux du OUI dans les 31 circonscriptions de l'île de Montréal, on retrouve notamment M. Jacques Godbout, écrivain; dans Mont-Royal; Jean Duceppe, comédien, dans Rosemont; Mathias Rioux, animateur radiophonique, dans Saint-Henri; Pauline Julien, auteur et interprète, dans Saint-Louis et enfin, dans Westmount, M. Hubert de Ravin, Petit Frère des Pauvres.

# Les tenants du NON sur un pied de guerre

L'organisation référendaire des troupes du NON est pratiquement au point dans les 61 comtés du centre du Québec, dont la région métropolitaine. Le Comité des Québécois pour le NON a fait connaître hier les noms de ceux qui dirigeront l'action dans ces circonscriptions.

Chacune des organisations locales (ou de comté) comprend le plus souvent un exécutif de huit personnes: un président (ou, dans certains cas, des coprésidents), un organisateur, un agent officiel, un responsable des porte-parole, un responsable de l'organisation, un autre, du programme, un chef du secrétariat et un conseiller juridique. Chaque comté a son comité et l'organisateur local dirige des chefs de secteurs de vote, lesquels sont responsables des chefs de bureaux de vote.

Avant de se lancer directement à l'assaut des électeurs à l'échelle locale, chacune des organisations locales procédera la semaine prochaine à une vérification scrupuleuse de la liste électorale dans cha-

que bureau de scrutin et à la distribution d'un premier feuillet publicitaire.

Les présidents des comités locaux du NON ont été choisis d'après le critère du prestige: on a voulu identifier en l'occurrence des personnes qui exercent un certain ascendant sur leurs concitoyens. La soixantaine d'entre elles dont les noms ont été dévoilés hier sont pour la plupart des membres des professions libérales traditionnelles, des hommes d'affaires, des maires ou conseillers municipaux, des présidents de commission scolaires. Dans certains cas, le président du comité local du NON nourrit des ambitions politiques et souhaite devenir candidat libéral aux prochaines élections générales, nous a confié un organisateur. Aucun de ces présidents n'est actuellement un élu (au provincial ou au fédéral) et un certain nombre d'entre eux militent pour des partis autres que le libéral; plusieurs, enfin, ne militent pour aucun parti.

Les maires suivants seront, dans leurs comtés respectifs, les présidents du comité local

du NON: MM. Irving Adessky et Bernard Long, respectivement maires de Hampstead et de Côte-Saint-Luc (D'Arcy-McGee), Guy Bélieux (Deux-Montagnes), Gilles Rocheleau (Hull), Roger Vincent, maire de Saint-Christostome (Huntingdon), Gerald Raymond, Cité de LaSalle (Marguerite-Bourgeoise), Roger Jolicoeur et Roy Leske, respectivement de Ville Saint-Pierre et de Montréal-Ouest (Notre-Dame-de-Grâce).

D'autres hommes publics en font autant dans d'autres comtés: MM. Michel Morin, conseiller municipal (Anjou), Yvon Desrochers, président de la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer (Jeanne-Mance) et Mme Georgette Daoust, son homologue pour la Régionale de Chambly (Chambly), le directeur général de la Commission scolaire LeGardeur, M. André Quillet, (L'Assomption), le sénateur Fernand Leblanc (Mercier), MM. Raymond Proulx, président de la Commission scolaire du Richelieu (Richelieu), Alex Paterson, président du

Comité d'action positive (Pointe-Claire), Donat Tardée, doyen à l'Université Concordia et ex-candidat libéral (Saint-Henri), Henri-François Gauthier, ancien chef du NPD-Québec (Taillon), Nick Auf der Maur, conseiller municipal de Montréal (Sainte-Anne), Paul Gérin-Lajoie, ex-ministre libéral sous le régime Lesage (Vaudreuil-Soulanges), Prosper Boulanger, ex-député libéral fédéral (Lafontaine) et Paul Berthiaume, ex-ministre libéral dans l'équipe Bourassa (Laprairie).

Quelques hommes d'affaires, enfin, président ou coprésident aussi des comités locaux du NON. Parmi d'autres, MM. Alan MacRaughton, ex-

sénateur et conseiller à l'école Walker, Allison et Allison (Saint-Louis), Pierre Nadeau, président de Petrofina (Mont-Royal), Sébastien Allard, vice-président de l'Assurance Royale (Crémazie), Maurice Sauvé, vice-président de Consolidated Bathurst (Outremont), Lionel Chevrier, président du conseil de Québec (Saint-Louis) et Bernard Côté, président de Canada Celanose (Westmount).

Pour le comité-parapluie du NON, l'après-midi pluvieux d'hier était tout indiqué pour ouvrir ses nouveaux bureaux à Montréal, situés au 2.100 de la rue Papineau. MM. Claude Ryan, président du Comité, et Michel LeMoignan, vice-

président, ont encouragé hier leurs troupes à s'engager corps et âme dans la bataille référendaire.

A tous ceux « qui, dans des articles (de journaux) ou dans des éditoriaux, nous plaignaient ces jours-ci » (d'avoir pris du retard par rapport aux forces du OUI), M. Ryan a servi une réplique d'inspiration bucolique: « Les fruits qui poussent au printemps mûrissent en été ». Poursuivant dans la même veine et pour préciser qu'il n'y avait aucune espèce d'entente signée entre les partis politiques fédéralistes sous la table, M. Ryan a noté que « lorsque les sauterelles auront fini de sauter, chacun reviendra à ses terres ».

# Une mise en garde des chrétiens pour le OUI

Une quinzaine de personnalités québécoises ont lancé hier à Montréal, le Comité des chrétiens pour le OUI parce qu'il leur est apparu nécessaire de s'engager publiquement et de faire une mise en garde contre un certain obscurantisme religieux qui exploite la confusion entre les ordres différents de réalité, c'est-à-dire, entre l'unité voulue par Dieu et l'unité du Canada.

Le professeur Fernand Dumont, la poétesse, Mme Rita Lasnier, le père Ambroise Lafortune, l'écrivain Claude Jasmin et M. Paul Bouchard de l'hebdomadaire *Esprit-Vivant*, sont au nombre des premiers signataires d'une déclaration en quatre points de ce nouveau comité pour le OUI.

Les premiers membres de ce comité, qui n'a pas encore élu une direction, n'ont pas décidé s'ils se joindront au Regroupement national pour le OUI mais ont indiqué hier, en conférence de presse qu'ils entendent susciter des regroupements de chrétiens favorables à la souveraineté-association. Toute personne qui fera sienne la déclaration du comité pourra en devenir membre.

La déclaration précise que les membres du comité ne veulent pas que leur intervention soit interprétée comme une utilisation de la religion pour inciter le OUI, mais plutôt comme une « contribution à l'éveil de la liberté, de la responsabilité et de la conscience sociale de leurs concitoyens ».

« Entre des croyants qui se désengagent des enjeux sociaux pour se réfugier dans l'illusion d'une spiritualité désincarnée, et des croyants qui, à l'opposé s'engagent dans les débats publics, et particulièrement le débat référendaire, mais sans témoigner ouvertement de leur foi, les membres du Comité des chrétiens pour le OUI veulent manifester leur foi en Dieu et dire leur confiance dans le peuple québécois », précise la déclaration.

L'un des instigateurs de ce regroupement, M. Paul Bouchard, a par ailleurs lancé un livre qu'il vient de publier où il a expliqué son engagement et a tenté de démontrer que la thèse souverainiste et les enseignements de l'Église sont compatibles. Il a dressé un tableau comparatif de textes émanant du magistère de

pleine égalité avec les autres nations de l'ONU ».

D'autres signataires de la déclaration ont expliqué leur cheminement qui ne suivait pas nécessairement celui de M. Bouchard. Par exemple, le père Lafortune a souligné l'importance de prendre partie, de s'incarner comme il le fait depuis des années.

M. Pierre Golberger, pasteur protestant et directeur du United Theological College, a souligné pour sa part que l'Évangile lui a appris à voir les choses du point de vue de la victime et dans ce cas-ci c'est la minorité française.

« L'Évangile proscrit la domination et je dis oui au risque historique », a-t-il déclaré.

**Aujourd'hui Credo**  
avril 1980  
**UN SEUL BAPTÊME**  
dossier de 15 pages  
3480, Décarie, Montréal, Qué.  
H4A 3J5. Tél. 486-9213

---

**DU NOUVEAU CHEZ CARLA**  
**VENTE DIRECTE**  
Vêtements confectionnés à notre atelier avec des superbes tissus exclusifs.  
VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

**TAILLEURS** doublés en toile noire, à col blanc rabattu, très chic, jupe blanche droite et enveloppante - \$89.

**TAILLEURS** blancs semi ajustés, doublés et boutonnés, jupe noire droite/croisée - \$89.

**TAILLEURS** de coton gaufré, non doublé, jupe avec fente avant avec bouton - \$59.

**COORDONNABLES** couleurs pastels; jupes droites fente sur le côté ou évasées, avec poche ou enveloppantes. VESTES courtes, épaulees ou chemisiers romantiques à petit col plat en coton, T-shirts, Polos ou Bustiers, 2 pièces \$39, et plus.

**ROBES** en coton ou soie, alliés aux fibres modernes, pour confort, élégance et tenue: \$35, et plus.

Accessoires: sacs à main, ceintures assorties, carrés de soie, gants, bijoux et autres.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER  
**VENEZ, SONNEZ et ENTREZ**  
h.c. CARLA inc.  
6970 rue St-Denis, 1er étage  
(sortie SUD métro Jean-Talon)  
lundi au samedi tél.: 270-1182

**EUROPCAR**  
"L'Europe en automobile"  
Plan achat-rachat - location  
Citroën - Renault - Simca - Peugeot - etc...  
Ventes hors taxes  
Marchés surpériorisés  
Location:  
caravanes - campers  
Permis de conduire international  
Billet avion-air auto  
EUROPCAR 1175 rue Drummond,  
Montréal, Tél. 861-0200  
Permis 13668252-0280

**MAISONS à VENDRE**  
SCHL Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada Mortgage and Housing Corporation

**Il y en a sûrement une pour vous!**

5% COMPTANT SEULEMENT  
La Société canadienne d'hypothèques et de logement dispose de maisons unifamiliales dans la région métropolitaine de Montréal:

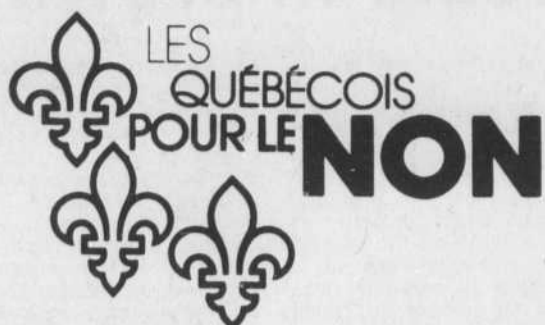
<b>SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL</b> de \$30 000 à \$47 000 (principalement dans le secteur ouest: Ile Bizard, Ile Perrot, Vaudreuil, Pincourt, Pierrefonds)	<b>SUR LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL</b> de \$25 000 à \$45 000 (de Sorel à Valleyfield et de Longueuil à St-Hyacinthe)	<b>À LAVAL ET DANS LES LAURENTIDES</b> de \$31 000 à \$55 000 (à Broisbriand, St-Eustache, St-François-de-Sales, Lachute et Deux-Montagnes)
--	---	---

Les avantages que procure l'achat d'une maison SCHL sont nombreux:  
• bon état physique • disponibilité immédiate • prix du marché évalué par la SCHL  
• taux d'intérêt courant • choix d'hypothèque à remboursements égaux ou progressifs pour s'adapter à vos exigences et capacités financières présentes et futures • période de remboursement jusqu'à 40 ans • approbation accélérée de la demande de prêt

**HATEZ-VOUS!**  
Les maisons SCHL se vendent rapidement, aussi, consultez dès maintenant votre courtier ou agent immobilier pour visiter votre future maison ou pour obtenir de plus amples renseignements.

# Le débat référendaire

## Le manifeste des Québécois pour le NON



Texte du manifeste rendu public, mardi dernier à Montréal, par le Comité des Québécois pour le NON qui regroupe les diverses formations politiques favorables au maintien du lien fédéral.

Le gouvernement du Parti québécois demande aux citoyens de lui accorder un mandat afin de négocier avec le reste du Canada une nouvelle entente basée sur le projet péquiste de souveraineté-association.

Parce que nous sommes profondément attachés au Québec et au Canada, nous refusons d'accorder au gouvernement ce mandat qui entraînerait la rupture du lien fédéral canadien et le démembrement du Canada. Nous invitons en conséquence nos concitoyens à voter NON au référendum.

### NOTRE CHOIX: QUÉBEC ET LE CANADA

Québécois, nous le sommes de tout notre être. Nous sommes résolus à le demeurer. Nous formons au Québec une société remarquablement humaine, dont l'esprit et les manifestations sont principalement français mais où il y a aussi une juste place pour les communautés autochtones, pour une société anglophone et de nombreuses communautés ethniques. Nous nous sommes dotés d'institutions modernes et efficaces dans tous les domaines. Le vaste mouvement de modernisation qui a soufflé sur le Québec depuis vingt ans doit se poursuivre. Nous voulons plus que jamais nous épanouir et nous affirmer comme peuple distinct, libre et fier au Canada et en Amérique du Nord.

Mais nous avons aussi contribué puissamment au développement d'un pays vaste et riche qui est une partie essentielle de notre héritage et au sein duquel nous occupons une place irremplaçable. Ce pays, c'est le Canada. Nous n'avons pas l'intention de le quitter.

Par l'étendue et la richesse fabuleuse de son territoire, par la vigueur et la diversité des communautés humaines qui le composent, par la qualité de ses institutions politiques, économiques et sociales, le Canada, pays jeune et à paraître, suscite déjà l'admiration et l'envie des autres pays. L'avenir qui s'ouvre devant lui est encore plus brillant.

Le Canada auquel nous tenons, c'est d'abord un tissu inextricable de liens de toute sorte, économiques, sociaux, culturels, familiaux, politiques, que l'histoire a forgés entre les citoyens qui habitent ce pays. À certains moments, chaque région du pays peut avoir l'impression de se suffire à elle-même, de n'avoir que des liens assez distants avec les autres. Il suffit cependant que surgisse une secousse internationale ou une passe économique difficile comme celle du pétrole depuis 1973, pour que nous ressentions de manière plus concrète les liens de solidarité qui unissent entre eux les Canadiens. Ces liens se manifestent de mille et une manières dans la vie des individus, des entreprises et des associations. Même s'ils ne sont pas toujours perceptibles à l'oeil nu, ils sont très réels.

Le Canada, ce n'est pas seulement un réseau de relations humaines. C'est aussi:

- 1) une *territoire* qui est le plus riche et le plus riche du monde en ressources naturelles, venant tout de suite après les États-Unis et l'URSS;
- 2) une *société politique* où les libertés individuelles ont pu et continuent d'exister à un niveau plus élevé que dans toute autre société au monde;
- 3) un *passports* commun à tous les Canadiens et universellement respecté;
- 4) une *monnaie* commune qui est à la fois l'expression et le gage d'une économie forte et prospère;
- 5) une *politique étrangère* et un *système de défense* grâce auxquels le Canada jouit depuis plusieurs années dans les affaires mondiales d'une influence supérieure à l'importance numérique de sa population;
- 6) un *réseau de services publics* parmi les plus perfectionnés qui soient;
- 7) des *politiques sociales* et des *programmes de redistribution* de la richesse visant à promouvoir l'égalité des chances entre les citoyens et les régions;
- 8) un *niveau de vie* et une *qualité de vie* dont peu de

pays offrent l'équivalent.

Sous notre système fédéral de gouvernement, certains services destinés à tous les citoyens, par exemple la monnaie, la défense, la politique étrangère et le commerce international, sont confiés à un Parlement central élu au suffrage universel par le peuple souverain. En contrepartie, les États provinciaux disposent de pouvoirs très étendus dans de nombreux domaines qui se rattachent de plus près à la vie quotidienne de leurs citoyens; ils ont même vu leur champ d'action s'accroître considérablement ces dernières années. Ainsi, le Québec a pu se développer librement tout en faisant partie d'un ensemble économique et politique plus large. À condition qu'on apporte à notre système fédéral les changements nécessaires, le Québec pourra continuer à s'épanouir librement dans l'avenir.

Grâce au fédéralisme, le Canada a été l'une des plus belles réussites politiques et économiques du dernier siècle. Aucun autre système de gouvernement ne serait concevable pour le Canada; ni la formule unitaire, ni le séparatisme ne sauraient constituer une réponse aux besoins diversifiés de ce pays. Autant il est nécessaire d'adapter notre système fédéral aux réalités nouvelles d'aujourd'hui, autant il faut en préserver soigneusement le principe. En dehors du lien fédéral, il n'y aurait plus de Canada.

### L'ENJEU DU RÉFÉRENDUM

La présentation a souvent changé, mais l'objectif fondamental du Parti québécois est demeuré le même; aujourd'hui comme hier, c'est l'indépendance que le Québec

Aucun député du Parti québécois n'a osé employer le mot d'indépendance pendant le débat sur la question référendaire à l'Assemblée nationale. C'est une camoufler ne trompe personne. Le projet d'indépendance transpire à travers tous leurs discours. Par leur manière de parler du gouvernement fédéral et de tout ce qui est canadien, ils traitent déjà le Canada comme un pays étranger. Leur dessein est clair: pour eux, le Québec et le Canada doivent devenir deux pays séparés.

C'est ainsi l'intégrité même du Canada qui est mise en cause par le référendum. Ceux qui auraient des doutes à ce sujet n'ont qu'à lire attentivement la question qui sera posée aux citoyens à l'occasion du référendum. Dans cette question, le gouvernement demande le mandat de négocier une nouvelle entente qui permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté. Or, un Québec qui aurait acquis tous ces pouvoirs serait devenu un État indé-

pendant et séparé; il aurait cessé de faire partie de la fédération canadienne.

Dans une déclaration faite à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1979, M. René Lévesque ne laissait planer aucun doute à ce sujet. Il disait clairement: «Quand on aura dit OUI au référendum, on aura, OUI, très clairement indiqué qu'on veut être maîtres chez nous, donc qu'on veut la souveraineté». Non autres fois, il avait dit: «Notre option politique est de sortir du régime fédéral... c'est l'objectif: indépendance, souveraineté». Cela ne sert à rien de chinoiser sur les mots (Assemblée nationale, le 16 mars 1977).

Pour M. René Lévesque, un OUI au référendum sera donc un OUI à l'indépendance et à la séparation politique du Québec, un OUI à la rupture du lien fédéral canadien et au démembrement du système fédéral canadien, un OUI à l'abandon de tous les avantages et défis que représente pour le Québec l'appartenance à l'ensemble économique et politique canadien.

Jouant sur les mots, le Parti québécois essaie de faire croire qu'il veut éliminer le système fédéral mais qu'il n'a rien contre le Canada. Il faut éviter de se laisser prendre par ce langage. Celui qui porte atteinte au lien fédéral attaque le Canada dans son principe même. Aussi le NON est-il la seule réponse logique que l'on puisse donner au référendum si l'on favorise le maintien du principe fédéral au Canada.

### LE MANDAT DE NÉGOCIATION

Conscient que les Québécois ne sont pas favorables à son projet d'indépendance, le Parti québécois invite les citoyens à voter OUI au référendum, en soutenant qu'il s'agit d'un mandat de négociation qui leur permettrait de négocier une nouvelle entente avec le Canada. Mais le mandat de négociation n'est que le prétexte à des changements constitutionnels que souhaitent ardemment des milliers de Québécois.

Cet argument est séduisant mais faux. Il est vrai que des milliers de Québécois désirent des changements importants: nous sommes de ce nombre. Mais la grande majorité de ceux qui veulent ces changements se fassent dans le maintien du principe fédéral et sont convaincus que la formule du fédéralisme est assez souple pour se prêter à de telles modifications. Or, un OUI au référendum ne pourrait qu'entraver ou compromettre gravement la réalisation de cet objectif.

1) Si le Parti québécois obtenait un OUI au référendum, il s'empresserait en effet de proclamer qu'il a reçu le mandat de négocier la mise en oeuvre de l'indépendance. De même qu'il a refusé d'inscrire sur le bulletin de vote toute autre option que celle du Parti québécois, il n'aurait aucun intérêt à déposer à la table de négociation aucune autre option que la sienne. Le gouvernement du Parti québécois a d'ailleurs eu maintes fois l'occasion depuis 1976 de collaborer avec les autres gouvernements au renouvellement du fédéralisme canadien: il a toujours affirmé que cette entreprise ne l'intéressait pas!

2) Dans la perspective séparatiste où la situerait le Parti québécois, toute négociation devant faire suite à un OUI éventuel au référendum serait vouée à l'échec. N'étant pas mandatés pour négocier le démantèlement de la fédération canadienne, les autres gouvernements devraient logiquement

opposer une fin de non-recevoir au Parti québécois. Celui-ci devrait alors revenir devant le peuple en réclamant cette fois un OUI à l'indépendance pure et simple, au nom d'une fierté collective qui aurait au préalable été chauffée à blanc.

3) Si le Québec décidait de devenir un État souverain, on ne sait même pas ce qu'il resterait du Canada actuel. Le Parti québécois postule gratuitement que la fédération canadienne continuerait son bonhomme de chemin comme auparavant, qu'elle serait toujours dirigée par un gouvernement central possédant à peu près les mêmes pouvoirs qu'aujourd'hui. Nul ne sait pourtant ce qui arriverait. Le départ du Québec risquerait d'entraîner une remise en question radicale de tout le système canadien;

4) Le mandat de négociation que recherche le Parti québécois n'a rien à voir avec le renouvellement du fédéralisme canadien. Il ne peut en aucune manière favoriser ce renouvellement. Un OUI au référendum risquerait au contraire de compromettre de manière irréparable le renouvellement du fédéralisme canadien. L'indiquerait à nos partenaires du reste du Canada que les Québécois sont disposés à mettre un terme à l'expérience canadienne et à ne plus se considérer comme citoyens canadiens. Pareille décision instaurerait un climat de profusion et de méfiance peu propice à des négociations constructives.

### L'APPÂT DE L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE

L'appât majeur qu'utilise le Parti québécois afin d'accréditer la séparation politique du Québec, c'est son projet d'association économique avec le reste du Canada. Ainsi, le Parti québécois laisse croire avec sa question référendaire qu'il pourrait, en même temps que l'indépendance, obtenir avec le reste du Canada une association économique comportant une monnaie commune.

Nul ne doit être dupe de ce langage qui vise plus à sécuriser qu'à éclairer honnêtement. La vérité se présente ainsi:

1) aussi longtemps que le Québec continuera à faire partie de la fédération canadienne, il bénéficiera d'une union économique beaucoup plus efficace et complète que celle dont parlerait le Parti québécois. Il ne saurait par consé-

quent être question de négocier une association d'une qualité inférieure à celle qui existe déjà;

2) à supposer que le Québec décide de devenir un État indépendant, toute forme d'association économique éventuelle devra être négociée sous la forme d'un traité entre pays étrangers l'un à l'autre. Nul ne peut préciser si une telle association serait possible. Nul ne sait davantage à quelles conditions elle serait possible. Laisser entrevoir, comme le fait le Parti québécois, qu'il y aurait une monnaie commune, c'est tromper le public.

Le projet péquiste d'association économique est essentiellement bureaucratique et serait voué par sa nature même à l'instabilité chronique. Il compte en outre tellement d'inconnues et d'éléments sujets à restriction ou à négociation que le contenu réel de l'association économique projetée se résume à presque rien. Qu'il s'agisse de la libre circulation des marchandises ou des capitaux ou encore de la liberté de mouvement des personnes, le projet péquiste contient partout des réserves ou des omissions si importantes qu'on se demande à la fin ce qu'il en reste. Quant au projet d'union monétaire, il aboutit vite à la quadrature du cercle: le poste tarit une impossible parité arithmétique entre le système et le Québec, loin d'être égal à égal, se retrouverait avec une seule valeur contre trois pour le reste du Canada!

### LE GÉNÉRALISME DE L'ÉGALITÉ VÉRITABLE

Québec et le reste du Canada, le Parti québécois propose une formule — la souveraineté-association — dont l'effet serait double:

1) le Québec deviendrait indépendant politiquement, mais en retour, il renoncera pour toujours aux avantages et aux défis que procure l'appartenance au Canada. Il renoncera à son droit de copropriété sur les richesses naturelles du reste du pays et à son statut d'actionnaire dans la grande entreprise canadienne (\$1,8 milliard en 1980) et aux nombreux avantages liés au pétrole (plus de \$2 milliards en paiement de compensation et en prix inférieurs aux prix mondiaux en 1979 seulement);

2) toute négociation future en vue d'une association éco-

nomique devrait tenir compte de la force respective des partenaires en présence. Or, l'économie québécoise représente environ 25% de l'économie canadienne.

À cette égalité artificielle et fragile, nous préférons l'égalité plus sûre et plus solide que procure déjà et que peut procurer encore davantage à l'avenir, la fédération canadienne.

À tous les citoyens du pays, où qu'ils soient, qu'elle que soit leur origine ou leur langue, le fédéralisme canadien garantit déjà et peut garantir encore mieux à l'avenir l'égalité fondamentale de droits politiques et judiciaires à travers tous le Canada. La liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de presse, le droit à un juste procès peuvent être garantis à tous partout au Canada. Mieux vaut jouir de ces libertés dans un pays vaste et divers comme le Canada que dans un pays limité où elles pourraient plus facilement être réduites ou contrôlées.

À tous les citoyens, sans distinction de race ou de région, la fédération canadienne, grâce aux mécanismes ingénieux de mise en commun des chances et des risques qu'elle favorise, peut garantir un niveau minimum de revenu, une qualité de services publics et un niveau de vie supérieurs à ce que pourrait offrir un Québec isolé dont le rendement économique serait inférieur au départ par une marge d'au moins 10% à celui de l'économie canadienne.

Aux membres des deux communautés linguistiques, qu'ils soient francophones ou anglophones, le Canada pourrait mieux garantir à l'avenir, moyennant l'insertion de certains droits dans la constitution du pays, une égalité fondamentale envers laquelle le passé de ce pays ne fut pas exempt d'injustices.

Aux citoyens du Québec comme à ceux des autres régions, la fédération canadienne offre enfin la chance de se doter chez eux d'institutions qui leur soient propres en même temps que de participer sur un pied d'égalité à la direction des affaires confiées au Parlement fédéral. Il leur offre aussi la chance de participer au rayonnement beaucoup plus considérable que procure sur le scène internationale, l'appartenance à un pays vaste, riche, respecté et rempli de promesses d'avenir comme le Canada.

Le Parti québécois évalue en premier lieu l'égalité ab-

solue entre collectivités et entre gouvernements. Il veut que l'égalité entre la collectivité québécoise et celle du reste du Canada s'exprime d'abord par l'égalité absolue de leurs gouvernements respectifs. À cette égalité qui sera toujours largement fictive et symbolique dans la meilleure des hypothèses, il subordonne toutes les autres. Pour l'obtenir, il est prêt à laisser tomber d'autres formes très importantes d'égalité que procure et peut procurer de manière plus abondante encore le fédéralisme canadien.

Nous pensons au contraire que l'égalité doit être recherchée à la fois au plan des personnes et au plan des collectivités. Nous croyons fermement que, là où l'égalité est déjà acquise ou possible pour les individus à l'échelle de tout le pays, il ne saurait être question de la sacrifier inconsidérément sur l'autel des soi-disant droits collectifs.

Nous voulons pour le Québec une égalité plus forte et plus explicite que celle que définissent à la fois la constitution présente du pays. Mais cette égalité renforcée, nous la voulons à l'intérieur du cadre fédéral canadien. Nous la voulons aussi dans le plein respect de cette égalité fondée des droits, des chances et des possibilités que le fédéralisme canadien doit offrir à tous les citoyens de ce pays, sans exception.

Notre avenir sera plus riche, plus fraternel, plus varié, plus créateur au sein d'un Canada fédéral renouvelé que dans la voie de la séparation. Le Québec des temps de Louis-Hippolyte LaFontaine à ceux qui refusent la séparation. Il a refusé la voie du séparatisme chaque fois que celle-ci lui fut proposée par la suite. Il saura de nouveau en 1980 dire NON au séparatisme que lui propose cette fois le Parti québécois.

Nous disons NON au projet du Parti québécois parce que nous aimons profondément le Québec et le Canada et que nous voulons qu'ils continuent d'édifier leur avenir ensemble, sous l'égide d'un fédéralisme renouvelé à la mesure des besoins nouveaux d'aujourd'hui. Nous disons NON au projet du Parti québécois parce qu'aux horizons rigides encadrés et limités qu'il nous propose, nous préférons les vastes horizons politiques, économiques, sociaux et culturels que nous offre le défi canadien.

EN FORMATION!

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.



## McGill en bref

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Riches en éléments nutritifs, d'extraction facile et pratiquement inépuisables, les boues des égouts municipaux constituent un excellent engrais pour l'agriculture. Malheureusement, leur forte teneur en bactéries et leur odeur pestilentielle ont jusqu'ici fait obstacle à leur emploi généralisé. Or il existe aujourd'hui une méthode mise au point par le département de génie agricole de McGill qui permet d'injecter directement ces boues sous le sol plutôt que de les épandre à la surface. Le pulvérisateur de boue consiste en un réservoir sur deux roues qui alimente en boue une petite charrie attenante, laquelle creuse et recouvre les sillons remplis de boue. Selon le professeur McKyes, directeur du département de génie agricole, "cette méthode représente un cycle de production complet. Les aliments passent de la ferme à la table, puis ils reviennent à la ferme pour fertiliser les nouvelles récoltes."

Imprévues et souvent spectaculaires, les urgences médicales nécessitent l'intervention rapide d'un spécialiste et plus spécifiquement d'un "urgéologue". C'est ainsi qu'on appelle les diplômés du programme de formation en médecine d'urgence dispensé par l'Université McGill. D'une durée de trois ans, ce programme est unique en son genre: on apprend à un petit groupe de médecins, diplômés depuis peu ou depuis longtemps, à faire face à toute la gamme d'opérations médicales et chirurgicales que peut requérir une urgence (depuis une anesthésie, une intervention gynécologique ou plastique jusqu'au traitement d'une maladie du nez, de l'oreille et de la gorge). Lancé en 1971 à l'hôpital Royal Victoria, ce programme attire des candidats du Canada tout entier. "Il s'agit du premier programme

de ce type," affirme son directeur, le docteur E.D. Monaghan, "et c'est le seul qui soit reconnu par l'American College of Emergency Physicians."

La faculté de musique de McGill possède le studio d'enregistrement le plus moderne de toutes les universités d'Amérique du Nord. Inauguré en janvier dernier, c'est dans ce studio que l'on forme les étudiants inscrits au programme de maîtrise musicale en ingénierie, équivalent du programme européen d'ingénieur du son. D'après le professeur Wieslaw Woszczyk, qui dirige le studio, "grâce à ce programme, les étudiants acquerront une excellente formation dans l'art fort complexe de la prise de son." Le studio servira aussi à l'enregistrement des concerts donnés à la salle Pollack et des disques McGill. Il est doté d'une table de mixage à 32 entrées, d'amplificateurs faits sur mesure et d'un magnétophone à 24 pistes muni d'un système électronique antibruit Telefunken à haute performance.

### GRATUIT!

Mercredi 23 avril à 17h30: conférence de Dr George Wald, de l'université Harvard: *Life in a Lethal Society*. Amphithéâtre Palmer Howard du pavillon McIntyre de médecine.

Mercredi 23 avril à 16h: conférence de M. David Ede, professeur de sciences religieuses, University of Western Michigan: *Modernization Theory and the Iranian Revolution*. Salle 830 du pavillon Leacock.

Les derniers cours se donnent aujourd'hui dans la plupart des départements et le McGill en Bref prend des vacances. Nous vous souhaitons un bel été.



...On en fait notre affaire!



Postez à: Micom, Toronto, Ontario, M5W 1S8  
No. Tél. 1-800-298-6362 (opérateur 575)

Veuillez m'envoyer plus d'informations sur l'équipement de traitement de textes Micom.

Nous aimerions assister à une démonstration pratique du système de traitement de textes Micom.

Nom: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Compagnie: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Date postée: \_\_\_\_\_

**micom**

La compagnie de traitement de textes.

C'est un procédé de travail qui génère de la productivité, tout en vous libérant, vous et votre personnel, des tâches fastidieuses. Ainsi, vos employés pourront progresser dans leur travail, et du fait même vous faire progresser dans le vôtre.

Où, le traitement de textes peut signifier beaucoup? Mais sa juste valeur et tout ce qu'il peut faire pour vous s'apprécie davantage lors d'une démonstration pratique. Or, nous aimerions organiser une telle démonstration pour vous, gratuitement et sans obligation de votre part.

Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-contre ou nous appeler sans frais. Que votre entreprise soit grosse ou petite ne fait aucune différence. Le traitement de textes peut en faire une compagnie plus productive... de A à Z!

PHILIPS

Micom est une association membre de Philips NV.

# 40 partisans de Karmel abattus

ISLAMABAD (AFP) — Une quarantaine de responsables locaux du «Parcham», le parti du président Babrak Karmel, ont été tués samedi dernier à Kandahar lors d'un raid des rebelles musulmans, ont annoncé hier à Islamabad des porte-parole du Front national de libération de l'Afghanistan. Selon cette source, les rebelles musulmans ont fait irruption dans un local où étaient réunis les dirigeants du Parcham, tuant une quarantaine de participants. Les mêmes sources font état de plusieurs autres opérations armées ces derniers jours: dimanche dernier, indigent-elles, les rebelles ont abattu deux hélicoptères au cours d'un affrontement avec des troupes soviétiques survenu à Pangham, près de Kandahar. Près de Dilaram, dans la même province, les rebelles ont détruit deux chars et tué un nombre indéterminé de soldats «loyaux au régime pro-soviétique de Babrak Karmel», ajoutent les mêmes sources. De son côté, le mouvement rebelle «Hezbe Islami» indique avoir détruit récemment le siège local du parti Khalq de Baticot (province de Nangarhar) et capturé un haut responsable du Parcham pour ce secteur. Dans la province de Badakhshan (nord du pays, à la frontière de l'URSS et de la Chine), les rebelles affirment avoir attaqué un convoi militaire soviétique et tué plusieurs soldats. Les mêmes sources font par ailleurs état

de la reddition de quelque 40 soldats afghans, avec leurs armes, lors d'une attaque menée ces derniers jours par les Moudjahidins à Chaga Serai, capitale de la province de Kunar. Plusieurs édifices et un dépôt de munitions ont été détruits à cette occasion. Toujours selon les mêmes sources à Islamabad, les rebelles ont tué quatre officiers afghans à Khanabad, dans la province de Kunduz, s'emparant de munitions et d'un lance-roquettes. Enfin, les sources rebelles accusent le régime de Babrak Karmel d'avoir tué dans cette même province il y a peu de jours treize civils «innocents et sans défense». Les rebelles affirment d'autre part contrôler «presque toute» la province de Kunduz. Par ailleurs, le président Anouar el Sadate, chef de l'Etat égyptien, a affirmé hier que l'Egypte continuerait d'aider la résistance afghane, dans une déclaration faite devant le National Press Club de Washington. «Le fait que nous aidions nos frères en Afghanistan n'est pas un secret, a-t-il dit. Nous continuerons à le faire jusqu'à ce qu'ils libèrent leur pays». M. Sadate a souligné à nouveau que la présence soviétique en Afghanistan menaçait les ressources pétrolières du Golfe et a indiqué que son pays entendait demeurer «la force stabilisatrice» de cette région.

# Tchad: après l'échec du cessez-le-feu, l'issue du conflit reste imprévisible

N'DJAMENA (AFP) — Au matin du vingtième jour de la guerre civile au Tchad, N'djaména semblait plus que jamais prise dans l'engrenage d'un conflit qui risque bien de ne pas finir de sitôt, et dont les observateurs refusent de prévoir l'issue. Tous s'accordent à reconnaître cependant que l'on assiste à un certain pourrissement de la situation, qui chaque jour davantage précipite le pays dans le chaos. La cinquième tentative de cessez-le-feu depuis le début des hostilités, le 22 mars, a abouti à un échec, tout comme les quatre précédentes, et seule une solution militaire au conflit apparaît envisageable. Quand verra-t-on l'issue des combats, alors que les combattants ne semblent pas perdre leur souffle? Qui sera le vainqueur? Personne ne peut encore le dire, ni sur quelles solutions le conflit en cours débouchera pour l'avenir du Tchad. Une chose est sûre, on ne désarme pas, ni dans un camp ni dans l'autre. Les tirs d'armes automatiques se sont poursuivis tard mercredi soir, entre combattants des Forces armées populaires du président Goukouni Weddeye et des Forces armées du Nord du ministre de la Défense, M. Hissène Habré, et très tôt hier matin, l'artillerie lourde entrait de nouveau en action. Le creusement des rades de mitrailleuses fait désormais partie de la vie de tous les jours à N'djaména, avec le bruit sourd des obus touchant leur objectif. Les combats paraissent toujours localisés, hier matin, au nord de l'aéroport de N'djaména, dans le quartier du Béguinage, ainsi qu'au sud de la ville, à proximité du pont de Chagoua. Curieusement, une sorte d'accord tacite semble s'être instauré entre les deux parties en conflit, afin que les combats qui se déroulent au nord de la piste d'aviation ne débordent pas sur l'enceinte de l'aéroport, au sud duquel est située la base militaire française. Ainsi, si le trafic aérien civil est interrompu à N'djaména depuis le début des hostilités,

le trafic militaire se poursuit et des «Transal» français décollent régulièrement pour le Cameroun ou le Gabon, en prenant certaines mesures de sécurité toutefois. L'une de ces mesures consiste notamment à voler pratiquement en rase-mottes jusqu'à la frontière camerounaise toute proche, pour limiter les risques que l'appareil ne soit touché par un projectile. On ne disposait guère de renseignements, par ailleurs, hier matin, sur les combats qui se dérouleraient depuis mercredi après-midi entre FAP et PAN, dans le secteur du Béguinage, en plein quartier européen. Le Béguinage est un ensemble de petites cases, avec chacune un jardin, qui servaient de logements de fonction au personnel tchadien ou expatrié de l'administration. L'accès de la zone contrôlée ont organisé des systèmes de sécurité avec des gardes et des liaisons radio. Sur le plan politique, les luttes de factions entre les tendances du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF, parti unique) empêchent le gouvernement du président Godfrey Binaisa de s'atteler à la reconstruction du pays. Les Africains terrorisés par des meurtres en série se sont constitués en comités de vigiles et font régner une justice sommaire. Les heurts fréquents entre la population et des hommes en uniformes, soldats tanzaniens, ougandais ou simplement malfaiteurs déguisés, ont fait une douzaine de morts ces dernières semaines. On ne compte plus les vols de voiture, y compris diplomatiques, en plein jour, le canon du fusil sur la nuque du chauffeur, ni les attaques à main armée, souvent sanglantes, de résidences ou de magasins. Les principales ambassades

ont organisé des systèmes de sécurité avec des gardes et des liaisons radio. Sur le plan politique, les luttes de factions entre les tendances du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF, parti unique) empêchent le gouvernement du président Godfrey Binaisa de s'atteler à la reconstruction du pays. Les Africains terrorisés par des meurtres en série se sont constitués en comités de vigiles et font régner une justice sommaire. Les heurts fréquents entre la population et des hommes en uniformes, soldats tanzaniens, ougandais ou simplement malfaiteurs déguisés, ont fait une douzaine de morts ces dernières semaines. On ne compte plus les vols de voiture, y compris diplomatiques, en plein jour, le canon du fusil sur la nuque du chauffeur, ni les attaques à main armée, souvent sanglantes, de résidences ou de magasins. Les principales ambassades

ont organisé des systèmes de sécurité avec des gardes et des liaisons radio. Sur le plan politique, les luttes de factions entre les tendances du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF, parti unique) empêchent le gouvernement du président Godfrey Binaisa de s'atteler à la reconstruction du pays. Les Africains terrorisés par des meurtres en série se sont constitués en comités de vigiles et font régner une justice sommaire. Les heurts fréquents entre la population et des hommes en uniformes, soldats tanzaniens, ougandais ou simplement malfaiteurs déguisés, ont fait une douzaine de morts ces dernières semaines. On ne compte plus les vols de voiture, y compris diplomatiques, en plein jour, le canon du fusil sur la nuque du chauffeur, ni les attaques à main armée, souvent sanglantes, de résidences ou de magasins. Les principales ambassades

ont organisé des systèmes de sécurité avec des gardes et des liaisons radio. Sur le plan politique, les luttes de factions entre les tendances du Front national de libération de l'Ouganda (UNLF, parti unique) empêchent le gouvernement du président Godfrey Binaisa de s'atteler à la reconstruction du pays. Les Africains terrorisés par des meurtres en série se sont constitués en comités de vigiles et font régner une justice sommaire. Les heurts fréquents entre la population et des hommes en uniformes, soldats tanzaniens, ougandais ou simplement malfaiteurs déguisés, ont fait une douzaine de morts ces dernières semaines. On ne compte plus les vols de voiture, y compris diplomatiques, en plein jour, le canon du fusil sur la nuque du chauffeur, ni les attaques à main armée, souvent sanglantes, de résidences ou de magasins. Les principales ambassades

# La Chine prête à entrer dans la Banque mondiale

PEKIN (AFP) — Le président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, entama hier à Pékin des négociations avec les dirigeants chinois en vue de la participation de la Chine aux activités de cet organisme. La Chine semble décidée à tout mettre en oeuvre pour rejoindre la Banque mondiale et bénéficier ainsi d'une aide financière considérable pour son programme de développement économique, ont relevé les observateurs. La visite de M. McNamara est entourée par Pékin de la même discrétion absolue que les négociations, début avril, menées par une délégation du Fonds monétaire international sur la représentation chinoise au sein de cet organisme en lieu et place de Taiwan. L'admission de la Chine au FMI conditionne sa participation à la Banque mondiale. La Banque de Chine, hôte de M. McNamara, a seulement laissé savoir que celui-ci séjournera jusqu'à mardi à Pékin, où se tiendront les pourparlers, puis se rendra en province. La question de Taiwan est le principal problème à régler pour l'admission de la Chine dans ces deux institutions.

jugé par les spécialistes comme l'un des plus bas du monde, a coïncidé avec les négociations en cours entre Pékin et les organismes monétaires internationaux, et vise sans doute à appuyer les revendications chinoises en mettant en valeur les besoins urgents de la Chine en aide internationale. Les experts s'attendent qu'une fois le problème de principe de l'admission de la Chine réglé, Pékin posera sa candidature à des emprunts calculés sur ce chiffre et sur celui de sa population (1 milliard d'habitants) auprès de la Banque mondiale et ses filiales, la Société financière internationale (International Finance Corporation) et l'AID

# Un an après la chute d'Idi Amin, l'Ouganda reste en crise profonde

KAMPALA (AFP) — L'Ouganda célèbre aujourd'hui le premier anniversaire de la chute du régime Idi Amin, au milieu de graves difficultés politiques et économiques. Il y a un an, les troupes tanzaniennes et les exilés ougandais entraînaient dans Kampala qu'Amin avait fui 48 heures plus tôt. La guerre de libération qui durait depuis six mois devait se poursuivre pendant plusieurs semaines, les débris de l'armée du «président à vie» s'étant retranchés dans le nord du pays. Mais la prise de la capitale symbolisait la fin de huit ans d'une dictature militaire qui aurait tué jusqu'à 300.000 personnes, et le 11 avril est fêté par les Ougandais comme le jour de la libération. Les espoirs suscités par l'avènement d'un régime civil sont cependant loins d'être réalisés, et l'Ouganda vit toujours dans une crise qui risque de gâcher la commémoration de la victoire. Une insécurité généralisée, une instabilité politique attisée par les querelles idéologiques et le tribalisme, et une économie d'inflation, de

Le trafic militaire se poursuit et des «Transal» français décollent régulièrement pour le Cameroun ou le Gabon, en prenant certaines mesures de sécurité toutefois. L'une de ces mesures consiste notamment à voler pratiquement en rase-mottes jusqu'à la frontière camerounaise toute proche, pour limiter les risques que l'appareil ne soit touché par un projectile. On ne disposait guère de renseignements, par ailleurs, hier matin, sur les combats qui se dérouleraient depuis mercredi après-midi entre FAP et PAN, dans le secteur du Béguinage, en plein quartier européen. Le Béguinage est un ensemble de petites cases, avec chacune un jardin, qui servaient de logements de fonction au personnel tchadien ou expatrié de l'administration. L'accès de la zone contrôlée

Le trafic militaire se poursuit et des «Transal» français décollent régulièrement pour le Cameroun ou le Gabon, en prenant certaines mesures de sécurité toutefois. L'une de ces mesures consiste notamment à voler pratiquement en rase-mottes jusqu'à la frontière camerounaise toute proche, pour limiter les risques que l'appareil ne soit touché par un projectile. On ne disposait guère de renseignements, par ailleurs, hier matin, sur les combats qui se dérouleraient depuis mercredi après-midi entre FAP et PAN, dans le secteur du Béguinage, en plein quartier européen. Le Béguinage est un ensemble de petites cases, avec chacune un jardin, qui servaient de logements de fonction au personnel tchadien ou expatrié de l'administration. L'accès de la zone contrôlée

Le trafic militaire se poursuit et des «Transal» français décollent régulièrement pour le Cameroun ou le Gabon, en prenant certaines mesures de sécurité toutefois. L'une de ces mesures consiste notamment à voler pratiquement en rase-mottes jusqu'à la frontière camerounaise toute proche, pour limiter les risques que l'appareil ne soit touché par un projectile. On ne disposait guère de renseignements, par ailleurs, hier matin, sur les combats qui se dérouleraient depuis mercredi après-midi entre FAP et PAN, dans le secteur du Béguinage, en plein quartier européen. Le Béguinage est un ensemble de petites cases, avec chacune un jardin, qui servaient de logements de fonction au personnel tchadien ou expatrié de l'administration. L'accès de la zone contrôlée

Le trafic militaire se poursuit et des «Transal» français décollent régulièrement pour le Cameroun ou le Gabon, en prenant certaines mesures de sécurité toutefois. L'une de ces mesures consiste notamment à voler pratiquement en rase-mottes jusqu'à la frontière camerounaise toute proche, pour limiter les risques que l'appareil ne soit touché par un projectile. On ne disposait guère de renseignements, par ailleurs, hier matin, sur les combats qui se dérouleraient depuis mercredi après-midi entre FAP et PAN, dans le secteur du Béguinage, en plein quartier européen. Le Béguinage est un ensemble de petites cases, avec chacune un jardin, qui servaient de logements de fonction au personnel tchadien ou expatrié de l'administration. L'accès de la zone contrôlée

# Pakistan: le général Zia réussit à mater l'opposition

ISLAMABAD (AFP) — Moins de six mois après avoir interdit tous les partis politiques au Pakistan, le général Zia-ul-Haq à la situation bien en main et nul ne se risque à critiquer son régime militaire, constatent les observateurs à Islamabad. Le dernier signe de la maîtrise de plus en plus totale du président Zia sur la scène politique est la libération inattendue mardi de la veuve de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto et de sa fille Benazir. Après cette double libération, il ne reste plus désormais qu'un seul leader politique emprisonné au Pakistan, le maréchal de l'air à la retraite Asghar Khan, fondateur du parti Tehrik-Ishtiqal (droite modérée). C'est pratiquement la première fois depuis trois ans que le pays n'a pas été confronté à une crise politique majeure, à des échéances électorales ou livré à la confrontation des groupes politiques rivaux. En interdisant toute vie politique démocratique en octobre dernier le président Zia n'a pas fait disparaître la bipolarisation de plus en plus forte de la vie politique entre partisans du régime militaire et partisans de M. Bhutto, mais il en a supprimé efficacement toute manifestation publique, commentent certains observateurs. Chez les partisans les plus ardents de M. Bhutto, ralliés à sa veuve, la Begum Nusrat Bhutto, et à sa fille Benazir,

aux dires des experts occidentaux, que deux semaines de réserves de change. Depuis, l'Occident ne refuse plus son aide au Pakistan et la plupart des pays créanciers ont décidé d'augmenter leur aide économique tout en ré-échelonnant une dette extérieure devenue trop lourde pour le pays. Toute vie politique n'a pas pour autant disparu. De temps à autre les états-majors des partis interdits se réunissent plus ou moins discrètement pour critiquer le régime et demander le retour à une vie démocratique normale. Mais ces réunions ne trouvent aucun écho dans une presse censurée et sont désormais pratiquement tolérées par le régime militaire. Les hommes politiques pakistanais, totalement mystifiés par le général Zia depuis son arrivée au pouvoir en juillet 1977, n'ont actuellement d'autre recours que de guetter un faux pas de leur adversaire en espérant qu'un jour ou l'autre se cristalliserait un mécontentement populaire latent mais actuellement totalement inexprimé, estiment les observateurs. Quant à l'armée, mise à part une mini-révolte récente d'un général à la retraite, elle continue d'apporter son soutien au président Zia. Le dernier renouveau important de la hiérarchie militaire à la fin du mois de mars n'a donné lieu à aucun remous et le général Zia a pu accéder au poste de chef d'état-major général des trois armées sans réaction apparente de la junte qui l'entoure.

# ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions  
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3  
Téléphone: (514) 288-3256

<b>ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE</b> Comptables Agréés 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vallancourt & Associés	<b>COURTOIS, ZIRI &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 397 r. rue Laurier Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535	<b>MAHEU, NOISEUX, ROY &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H3B 1E8 Tél: (514) 281-1555 Télex 055-00917	<b>RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham
<b>AUDET, LAPOINTE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	<b>DUNWOODY &amp; COMPAGNIE</b> Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 - 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.	<b>ERNST &amp; WHINNEY</b> Comptables Agréés Sept. lieux: Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	<b>RICHTER, USHER &amp; VINEBERG</b> Comptables agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Gail Vinberg, C.A. Howard Gilman, C.A. Marc Corbin, C.A. Barry Cramer, C.A. Arnold Shust, C.A. David A. Vireberg, C.A. Gerald S. Gosselin, C.A. Alan Warner, C.A. John J. Swoboda, C.A. John J. Swoboda, C.A. J. Yves Tougas, C.A. Richard S. Vinberg, C.A. Philip M. Kabanoff, C.A. Philip M. Kabanoff, C.A. Francis W. C.A. Francis W. C.A.
<b>BERNIER &amp; BISSON</b> Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marc Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal - 845-0209	<b>ERNEST &amp; WHINNEY</b> Comptables Agréés Sept. lieux: Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	<b>MACGILLIVRAY &amp; BRUNEAU</b> Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 7050, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 - 274-2797
<b>CHARETTE, FORTIER, HAWAY &amp; CIE</b> TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Colerain, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Ber- muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand Cayman	<b>GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés R. Gauvin B. Dumais F. Forget C. Boyer O. Villeneuve J.R. Charrette M. Duquette P. Saint-Julien A. Gueux L. Maheu 581 boul. Crémazie est Montréal, H2M 1L8 - 384-1430 38 boul. St-Viateur Rigaud, JQP 1P0 - 458-7526	<b>MALLETE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU &amp; ASSOCIÉS</b> C.P. 85 1, Complexe Desjardins MONTRÉAL (Québec) H3B 1B2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Carrier Société Nationale WARD MALLETE Représentation Internationale dans 45 pays BINDER DIJKER OTTE & CO.	<b>SAMSON, BELAIR &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.) Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741
<b>CLARKSON, GORDON</b> Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Bardeh, C.A. C.C. Bamuth, C.A. C.W. Beaudet, C.A. T.R. Burpee, C.A. M. Chartrand, C.A. H.M. Carson, C.A. J.J. Carrère, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Desautels, C.A. M.M. Domanski, C.A. G. Fréchette, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Gorman, C.A. G. Goupil, C.A. J.P. Grenier, C.A. A. Lachrier, C.A. R.J. Lavoie, C.A. G. Linteau, C.A. R.J. Messier, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.V. Palmer, C.A. B. Paarl, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.	<b>HAREL, DROUIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repemigny Îles de la Madeleine	<b>NORMANDIN BARRIÈRE &amp; ASSOCIÉS</b> DELOITTE HASKINS & SELLS comptables agréés 225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442 1 Place Ville-Marie 861-8512 818 ouest, boul. Desjardins 861-8361 Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.	<b>THORNE, RIDDELL</b> Comptables Agréés 930 ouest, Boul. Dorchester Suite 2001 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McLINTOCK International McLINTOCK International McLINTOCK International
<b>COGAN, LANDORI &amp; DUBÉ</b> Comptables Agréés Montréal OTTAWA J. Dolnik, C.A. S.M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobolsky, C.A. J.F. Wilkowski, C.A. 3903, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731-7851	<b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables Agréés 668 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	<b>PETRIE, RAYMOND &amp; CIE.</b> Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Mont-Royal, H3P 3C8 Tél: 735-4847	<b>VIU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Lucien D. Viu, C.A. Armand H. Viu, C.A. David A. Viu, C.A. Jacques R. Chadiou, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Bari, C.A. Fand A. Chari, C.A. 4926, rue Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 789-3871 - 435-4691
<b>CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés MONTRÉAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3680 \$375. CAN. Réservez le plus tôt possible à: CLUB JEUNESSE VOYAGES 5450 Côte-des-Neiges Montréal H3T 1Y6 tél.: (514) 342-3136	<b>LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN &amp; ASSOCIÉS</b> et COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest (514) 871-8792	<b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b> Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 933-1112	<b>LAVALLÉE, BÉDARD &amp; CIE</b> Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Charpoux, c.a. 19 ouest, La Repère - Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153

**Benihana** 32 7  
GRILLADES JAPONAISES  
Spectaculaire!  
Changez votre ordinaire, passez une soirée spectaculaire au Benihana Steak House de Bill Wong!  
A peine assis à votre table, le chef armé de tout son attirail culinaire commence le spectacle. En un tour de main, votre table se transforme en scène de théâtre. Vos yeux sont éblouis. Votre palais est ravi.  
Steak Hibachi, succulentes crevettes, poulet teriyaki... pourquoi pas ce soir  
Au deuxième étage  
**BILL WONG'S**  
7965 boul. Décarie  
Réservations:  
731-8202  
Ouvert pour le lunch et le dîner.

## Sud-Liban: l'armée israélienne s'installe

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — En dépêchant des renforts dans la zone occupée par ses unités la veille, en pilonnant et en survolant le port de Saïda, l'armée israélienne a accentué hier sa présence au Sud-Liban et a demandé hier sa présence au Liban à tenter d'obtenir la convocation d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies.

Selon un porte-parole des Nations unies, les forces israéliennes au Sud-Liban se montent maintenant à environ 350 soldats, une vingtaine de tanks et une quinzaine de véhicules blindés.

L'armée israélienne a pénétré d'environ 8 km à l'intérieur du territoire libanais et tout indique que cette intervention durera au moins plusieurs jours, selon plusieurs semaines. Les soldats israéliens ont commencé à aménager leurs positions à partir de trois postes renforcés et leurs bulldozers dessinent déjà les routes reliant les différents postes.

L'armée israélienne, selon l'ONU, occupe principalement trois positions près des villages de Kounine, Shaqra et Margaba, situées à cinq ou six kilomètres à l'intérieur du territoire libanais. Mais, plus de trente heures après le début de cette incursion, les observateurs se demandaient toujours pour quelles raisons précises et pour quelle durée elle avait été lancée.

Selon les milieux informés en Israël, ce sont le premier ministre et le ministre de la défense, MM. Menahem Begin et Ezer Weizman, qui en ont pris la décision après l'attentat sanglant de lundi, par un commando palestinien de cinq hommes, contre le kibboutz frontalier de Misgav Am.

Cet attentat avait fait trois morts et seize blessés du côté israélien. Il appelait, par conséquent, une riposte, selon un principe immuable en Israël. Les opérations de ces deux derniers jours n'ont pas débouché, jusqu'à présent, sur une expédition punitive. Beaucoup pensent que les Israéliens se limiteront, comme l'ont déclaré de hauts responsables militaires, à des «mesures préventives», pour empêcher d'autres infiltrations terroristes. Car, au-delà du meurtre d'enfants, dont l'opinion israélienne réclame la vengeance, il y a les lacunes du système de protection, que l'armée s'emploie aujourd'hui à combler.

La zone-tampon sud-libanaise, créée en mars 1978 par Israël, déjà au lendemain d'un raid palestinien particulièrement meurtrier, reste perméable aux incursions de fedayine, malgré la présence de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) et, surtout, malgré la coopération des milices conservatrices du commandant rebelle Saad Haddad.

Tandis que les forces de l'ONU ont pour mission de rétablir la souveraineté du gouvernement central de Beyrouth sur la totalité du territoire libanais, les officiers supérieurs israéliens souhaitent, en privé, une sorte de statu quo territorial. Israël, contrairement à ce qu'on en pense parfois à Beyrouth, ne chercherait pas à élargir cette zone mais à y renforcer son contrôle.

De leur côté, certains observateurs de l'ONU sur place pensent que les nouveaux avant-postes israéliens, avec des troupes et des barbelés, sont établis comme «du provisoire destiné à durer».

## Carter prendra des mesures légales pour imposer le boycottage des JO

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter s'est montré hier plus ferme que jamais dans sa volonté d'empêcher la participation d'athlètes américains aux Jeux olympiques de Moscou et cela à la veille de la réunion du comité olympique des Etats-Unis à Colorado Springs.

Sur l'atteinte de cet objectif et ainsi riposter à l'intervention soviétique en Afghanistan, le président Carter a souligné qu'il était prêt à utiliser tous les pouvoirs légaux dont il dispose.

Devant l'assemblée annuelle des réacteurs en chef de la presse américaine, le chef de l'Etat a précisé qu'il entendait appliquer son plan de boycottage des Jeux, même si l'USOC (comité olympique américain) ne le suivait pas. En conséquence, l'administration pourrait révoquer les passeports de sélectionnés olympiques ou appliquer sur ces passeports un cachet interdisant de se rendre en URSS. «Si des mesures légales sont nécessaires pour appliquer la décision de ne pas envoyer d'équipe à Moscou, je les prendrai», a précisé le président.

Sur le fond, il a justifié sa décision en comparant les Jeux de Moscou à ceux de Berlin en 1936, déclarant qu'ils furent utilisés pour accroître le prestige d'un dictateur ambitieux, Adolf Hitler.

Citant un paragraphe du manuel du militant communiste soviétique, qui affirme que le fait de tenir les JO à Moscou «est le témoignage de la reconnaissance générale de l'importance historique du bien-fondé de l'URSS, M. Carter a réaffirmé que ne pas envoyer d'équipe américaine à Moscou «est beaucoup plus qu'un geste symbolique. C'est une condamnation sans équivoque du «bien-fondé» de la politique étrangère de l'URSS».

Dans 100 jours, exactement, s'ouvrira à Moscou les Jeux olympiques. Mais quels jeux? Au moment même où les préparatifs, dans la capitale soviétique, entrent dans la dernière ligne droite, l'avenir de l'olympiade moscovite n'est toujours pas joué, malgré l'opposition croissante des milieux sportifs à un boycottage.

L'incertitude la plus totale règne sur le nombre de pays qui acceptent de venir à Moscou. Tout dépend, maintenant, de la décision que prendra le comité olympique des Etats-Unis (USOC) qui se réunit à la fin de cette semaine à Colorado Springs.

En se prononçant «pour» ou «contre» Moscou, les quelque deux à trois cents délégués de l'USOC peuvent, soit signer l'arrêt de mort du mouvement de boycottage, soit au contraire le relancer en entraînant derrière eux d'autres comités olympiques nationaux.

La réunion de Colorado Springs s'ouvre alors que les Soviétiques s'efforcent de donner l'impression qu'ils avaient, presque, gagné la partie. Et cela sans faire de concessions sur le fond. La présence de l'armée rouge en

Afghanistan, loin de diminuer depuis que le président Carter a fait du retrait des troupes soviétiques la condition de la participation américaine aux Jeux de Moscou, s'est au contraire amplifiée.

A Lake Placid, pendant les Jeux d'hiver, en février dernier, l'URSS avait réussi à marquer des points. Devant la menace planant sur les Jeux, le Comité international olympique (CIO) faisait bloc et obtenait un sursis du comité olympique américain qui rempessait toute décision à la mi-avril.

Ce délai permettait au mouvement sportif de ressourcer ses rangs et de tenter de faire front aux pressions. La presse soviétique, au cours des der-

nières semaines, a consciencieusement rendu compte de la multiplication des prises de position hostiles au boycottage, aux Etats-Unis notamment, en employant un ton ne laissant que peu de place au doute: pour Moscou, c'était presque gagné.

Les Soviétiques ne comptent plus guère sur la venue, à Moscou, des athlètes américains, même s'ils espèrent — sans trop y croire — une décision du comité olympique américain désavouant le président Carter. Mais l'absence des seuls Américains serait pour eux un moindre mal, estiment les observateurs à Moscou.

L'objectif des Soviétiques, sur le «front» olympique, a été

le même que pour le reste de leur diplomatie: tenter de séparer les Etats-Unis de leurs «alliés» occidentaux et de s'assurer une présence massive des Européens de l'Ouest à Moscou, en juillet.

La prise de position du comité olympique britannique, se prononçant — en dépit des appels de Mme Margaret Thatcher — pour la participation aux Jeux, a représenté, pour l'URSS, un premier succès de poids dans ce sens.

Tout, estime encore les observateurs, peut encore basculer. L'USOC, s'il suit le président Carter demain, peut avoir un effet d'entraînement et, d'ici au 24 mai, date limite d'inscription aux Jeux, de nombreux comités olympiques

nationaux pourraient suivre l'exemple américain. Les Soviétiques ne cachent qu'ils, dans les conversations qu'ils peuvent avoir en privé, qu'ils craignent qu'une décision de boycottage des Américains ne fasse basculer l'Allemagne de l'Ouest. Les répercussions sur les autres pays européens seraient alors imprévisibles.

Mais l'USOC peut très bien décider, à Colorado Springs, de ne rien... décider et de s'accorder un nouveau délai de réflexion. Un tel résultat ferait bien l'affaire des Soviétiques. Les pays européens penchant le plus pour le boycottage seraient encore, pour quelque temps encore, laissés à eux-mêmes et les Soviétiques peuvent espérer que, l'échéance du 24 mai approchant, certains soient tentés de répondre positivement à l'invitation de Moscou.

Autre avantage: le temps ne joue pas, semble-t-il, en faveur du président Carter. Le mouvement de boycottage, lancé par le président Carter en janvier dernier, a, en effet, perdu nettement de la vigueur qu'il avait au lendemain de l'intervention soviétique en Afghanistan. Tout nouveau délai, et c'est autant de gagné pour les organisateurs des Jeux qui peuvent compter, dans la partie de poker diplomatique-sportive engagée avec les Etats-Unis, sur un atout de poids: les réflexes d'auto-défense du mouvement sportif et olympique.

## Sadate a une nouvelle formule pour Jérusalem

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président égyptien Anouar Sadate a annoncé hier qu'il avait proposé, lors de ses entretiens avec le président Carter, une «nouvelle formule» destinée à «régler l'épineux problème du statut de Jérusalem».

Cette formule, a indiqué M. Sadate devant le National Press Club de Washington, consiste à rétablir la «souveraineté arabe» sur Jérusalem-Est, tout en garantissant que la ville restera indivisible.

Interrogé sur la signification exacte de cette formule, le président Sadate s'est refusé à préciser comment Jérusalem pourrait demeurer unifiée après le rétablissement de la souveraineté arabe sur la partie orientale de la ville.

«L'unification de Jérusalem ne peut pas servir de prétexte à l'expansionnisme», a simplement dit le chef de l'Etat égyptien. Il a ajouté que «l'annexion de territoires par la force ne peut créer l'esprit de coexistence que nous proposons».

Sur la question des implantations juives en territoires arabes occupés, M. Sadate a estimé que «cette politique constitue un grave obstacle à la paix. Elle est sans fondement, illégale et provoque la haine et la friction dans la région».

Le président Sadate s'est d'autre part déclaré «assez satisfait» des résultats des entretiens qu'il a eus avec le président Carter.

Le rais a exprimé l'espoir que les discussions qu'aurait la semaine prochaine le président Carter et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, «produiront un nouvel élément» permettant aux négociations sur un règlement global au Proche-Orient d'aller de l'avant.

«Si Israël, l'Égypte et les États-Unis tombaient d'accord sur des directives politiques, a-t-il ajouté, un accord sur l'autonomie palestinienne pourrait être réalisé en l'espace de quelques heures, et non pas de quelques jours.»

L'Égypte, a dit M. Sadate, s'efforce de «mettre fin à l'occupation israélienne afin de placer les Palestiniens sur la voie de l'autodétermination». Il a encore déclaré: «En fin de compte, les Palestiniens devront prendre leur place autour de la table de négociation avec les États-Unis, l'Égypte, Israël et peut-être même la Jordanie. La participation des Palestiniens au processus de paix est d'une importance capitale».

Il est urgent que les autorités israéliennes adoptent des mesures susceptibles d'inspirer de la confiance aux Palestiniens, comme de libérer les prisonniers politiques, lever certaines restrictions et réunir les familles, a poursuivi M. Sadate. «Il s'agit de gagner un processus de paix les Palestiniens, dont le concours sera décisif.»

Enfin, le président Sadate a indiqué qu'il n'était «nullement opposé» à ce que M. Begin prenne la parole devant le

Parlement égyptien, mais il a exprimé le souhait de se rendre à nouveau à Jérusalem pour prononcer un second discours devant la Knesseth afin de faire mieux comprendre sa position aux députés israéliens.

Par ailleurs, les forces de sécurité israéliennes ont procédé hier à de nouvelles arrestations parmi les lycéens et étudiants Palestiniens de Cisjordanie, apprend-on de source militaire israélienne à Jérusalem.

Les manifestations anti-gouvernementales avaient débuté la veille pour soutenir les maires de Ramallah et El Bireh, MM. Karim Khalaf et Ibrahim Souleyman Atawil, acquittés le même jour par un tribunal de Jérusalem alors qu'ils étaient accusés par les autorités israéliennes de troubler l'ordre public.

Les lycéens de Ramallah ont boycotté les cours hier et ont manifesté dans les rues de la ville. Ils ont ensuite dressé des barricades, brûlé des pneus et lancé des pierres sur des véhicules israéliens. L'armée israélienne a dispersé les manifestants et procédé à plusieurs arrestations.

De leur côté, les étudiants de l'université de Bir Zeit ont bloqué la route conduisant de Ramallah aux colonies de peuplement israéliennes de la région. L'armée israélienne les a refoulés à l'intérieur du campus universitaire puis les a autorisés à sortir un à un, en prenant leur nom et leur adresse en vue d'un prochain interrogatoire.

## Réfugiés de la Havane: des promesses d'accueil

LA HAVANE (d'après AFP) — Il y a déjà presque une semaine que 10.000 Cubains sont entassés dans les jardins de l'ambassade du Pérou à La Havane et aucune solution n'est en vue pour leur évacuation vers l'étranger.

Hier, les ministres des Affaires étrangères des pays membres du pacte andin se sont séparés à Lima sans parvenir à un accord pour accueillir les réfugiés. Le Venezuela, le Pérou, la Colombie, l'Équateur et la Bolivie se sont seulement engagés à «favoriser des actions de solidarité internationale pour que les réfugiés cubains puissent quitter Cuba le plus rapidement possible pour les États-Unis».

«Ce nombre de réfugiés, a dit pour sa part le chef de la diplomatie vénézuélienne, M. Alberto Zambrano, pourrait être abordé lors de la réunion des pays du groupe à Caracas à la mi-avril.»

Le Pérou s'est par ailleurs contenté d'indiquer qu'il était prêt à recevoir, à titre individuel, un millier de réfugiés. Mais il n'a donné aucune précision sur les moyens d'une telle évacuation et sur la date des départs possibles.

De son côté, l'Espagne est disposée à accueillir cinq cents réfugiés. M. Carlos Robles Piquer, secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, a précisé que Madrid avait adressé un message en ce sens au ministre péruvien des Affaires étrangères. L'ambassade d'Espagne à La Havane avait reçu des instructions afin de se mettre en rapport avec l'ambassade du Pérou et avec les autorités cubaines.

En outre les États-Unis sont disposés à accueillir «une juste proportion» des Cubains actuellement réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane, a annoncé à Washington le département d'Etat. M. David Passage, un porte-parole du département d'Etat, a ajouté que les États-Unis étaient également prêts à

contribuer aux frais qu'entraînerait le transport d'une autre partie de ces réfugiés vers d'autres pays. M. Passage a rappelé que les États-Unis estimaient que ce problème devait être résolu par un effort international, au niveau du continent américain.

À La Havane, l'atmosphère qui règne parmi les milliers de réfugiés commence à frôler l'hystérie et l'on craint même des explosions de violence. Les risques d'épidémie augmentent d'heure en heure en raison des conditions sanitaires déplorables dues à une promiscuité excessive dans l'enceinte diplomatique.

Les autorités cubaines ont toutefois pris des mesures pour améliorer la condition des réfugiés et continué de répartir chaque jour plusieurs milliers de caisses de vivres.

Certaines réfugiés refusent cette nourriture, ne voulant rien accepter du gouvernement cubain.

Plusieurs centaines d'entre eux ont également refusé d'utiliser les laissez-passer accordés par les autorités pour rentrer chez eux et revenir ensuite à l'ambassade, craignant

un «piège» des forces de l'ordre. D'autant que de nombreuses agressions ont été commises contre ceux qui s'étaient de l'ambassade.

Mais la détermination des réfugiés reste toujours très forte hier puisque, seules près de 200 personnes ont quitté l'ambassade pour rejoindre leur domicile à titre définitif.

L'inquiétude a gagné le corps diplomatique lui-même. Le considérable renforcement des forces de sécurité chargées de surveiller tout le quartier de la chancellerie péruvienne empêche désormais tout contact des diplomates avec les fonctionnaires péruviens. Les chefs de missions ont l'impression d'être maintenant éliminés de cette affaire sans avoir la possibilité d'intervenir.

À la connaissance de l'AFP, seule la nonciature apostolique a jusqu'à présent accepté de se saisir de cas de réfugiés — plus d'une dizaine — privés du «coupe-file» les autorisant à réintégrer l'ambassade du Pérou, «coupe file» perdu ou déchiré parfois par les manifestants favorables au régime.

## Combats dans un camp khmer serei

BANGKOK (AFP) — Quarante personnes au moins ont été tuées et des milliers d'autres chassées de leurs maisons au cours de violents combats qui ont opposé hier des factions cambodgiennes rivales au «camp 204», important camp khmer serei de la frontière thai-cambodgienne, apprend-on à Bangkok.

Selon des informations recueillies à la frontière, les combats auraient fait au moins 170 blessés dans ce camp qui regroupe 60.000 personnes et auraient entraîné la fuite d'un grand nombre de réfugiés — 20.000 — vers un autre camp situé plus au nord, contrôlé également par les Khmers serei (non communistes).

Selon ces informations, les assaillants étaient au nombre de 700. Depuis le 19 mars dernier, le camp 204 a été bombardé presque quotidiennement, des combats entre factions rivales ayant lieu afin de s'assurer le contrôle du marché noir pour l'assistance aux réfugiés.

Les combats, qui ont duré toute la matinée, ont également entraîné le départ vers la Thaïlande de 10.000 réfugiés. L'armée thaïlandaise a envahi sur place des chars, des véhicules et une compagnie d'infanterie pour rétablir l'ordre et repousser l'afflux de réfugiés.

le dernier chic...



...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.  
Au deuxième: chambres (2 ou 3 al choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir: rester en ville...

...ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.  
Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

845-4173

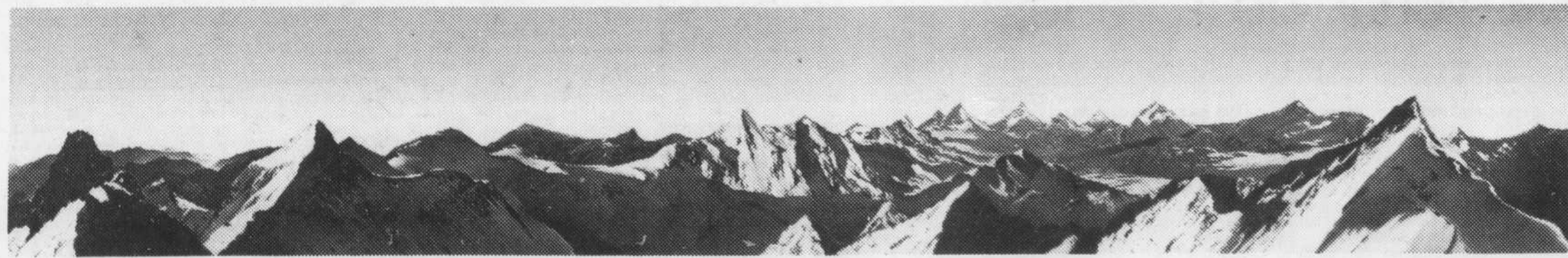
350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

c'est la vie rêvée!

LaCité



## Quand vous vivez au cœur des Alpes, vous réfléchissez bien avant d'entasser 9 sièges d'avion dans un espace conçu pour 8.



C'est en Suisse, l'un des pays les plus montagneux du monde, que l'on apprécie l'espace... ou dans un avion Swissair.

En effet, nos passagers voyagent confortablement parce que, en classe économique, Swissair compte un siège de moins par rangée que n'importe quel autre gros porteur au départ du Canada.

8 sièges par rangée au lieu de 9 à bord de nos DC10-30 au départ de Montréal, Toronto et Boston; 9 au lieu de 10 à bord de nos 747 au départ de New York.

Naturellement cette disposition permet à chaque passager Swissair de voyager plus confortablement. Pour se détendre, lire, manger ou regarder un film.

Plus despace et plus de service.

En choisissant Swissair, le passager est sûr de se sentir à l'aise et de bénéficier d'un service encore plus atten-

tionné, digne de la traditionnelle hospitalité suisse.

Au coeur de l'Europe, l'aéroport de Zurich.

Il y a une autre découverte de l'espace qui attire les connaisseurs à bord des vols Swissair à destination de Zurich. C'est la découverte qui sépare Zurich des centres d'affaires et de vacances d'Europe.

De l'aéroport de Zurich, propre, simple et efficace, vous vous rendez, par exemple, à Munich, Stuttgart, Vienne

et Milan, très rapidement et sans aucun problème grâce à un réseau de correspondances bien étudié. Il en va de même pour nos destinations de l'Europe de l'est telles que Belgrade, Bucarest, Budapest, Moscou, Prague, Varsovie et Zagreb. Et c'est toujours la Suisse qui vous y mène.

Un mot au sujet de la classe suisse.

Le voyageur expérimenté d'aujourd'hui se rend compte que la qualité du service et le confort des transports aériens laissent souvent à désirer.

Et c'est sans aucun doute grâce à la stabilité, la conscience professionnelle et la minutie légendaire de la Suisse que Swissair peut toujours offrir un service de classe.

Nous continuons à croire en la philosophie qui, depuis 1931, date de notre création, a bâti une grande ligne aérienne à partir d'un petit pays alpin, et qui desservait aujourd'hui 91 villes dans 61 pays.

Il y aura toujours des voyageurs qui sauront choisir ce que beaucoup considèrent comme étant la meilleure compagnie aérienne.

C'est la raison pour laquelle la classe suisse gardera toute sa signification, aussi bien demain qu'aujourd'hui.

Et c'est pourquoi nous n'avons jamais songé à faire de Swissair une ligne aérienne ordinaire.

La classe suisse partout dans le monde.

swissair

# Le OUI de la Saskatchewan

EN dépit des propos francs et pondérés à la fois qu'il a tenus lors de son voyage pré-référendaire au Québec, le premier ministre de la Saskatchewan n'a pas obtenu l'effet qu'il en escomptait. Cela tient, certes, à la difficulté de plus en plus grande que rencontreront désormais non seulement M. Allan Blakeney mais la plupart des intervenants de l'extérieur du Québec, de s'insérer dans le climat et la dynamique propres à la campagne qui commence pour de bon chez nous. Mais, dans le cas du premier ministre néo-démocrate, comme vraisemblablement aussi des autres hommes politiques du NPD et surtout des chefs de gouvernement des autres provinces, cette absence d'impact, pour ne pas dire de crédibilité, s'explique peut-être d'abord et avant tout par le peu de succès, voire de conviction, qui s'est attaché jusqu'à maintenant à leurs tentatives de réformes constitutionnelles et de «réparations historiques» à l'endroit des minorités françaises.

Nul ne saurait prétendre que le référendum n'intéresse que les Québécois et que les autres Canadiens devraient se tenir coi durant la campagne référendaire. Les hommes politiques des autres provinces autant que les parlementaires fédéraux ont le droit de faire savoir leur position et, s'il y avait quelque chose de trouble à ce chapitre, ce ne serait pas qu'ils parlent mais qu'ils se taisent et paraissent se désintéresser de l'avenir du pays ou de l'importance de la consultation populaire qui commence au Québec. Mais que les premiers ministres du reste du Canada veuillent influencer sur la décision des Québécois ou qu'ils veuillent, dans leur propre intérêt constitutionnel, montrer que le statu quo n'est pas le seul horizon qui nous attende, ils devront apprendre à parler, désormais, avec des décisions, non plus avec des discours de chambre de commerce.

La position de M. Blakeney, telle qu'il l'a réitérée mardi devant le *Board of Trade* de Montréal, n'est pas nouvelle et reste logique avec les propos qu'il a déjà tenus, notamment dans LE DEVOIR. Si les économistes de chez nous peuvent soutenir qu'avec ou même sans association, la souveraineté péquiste est économiquement viable, le chef du gouvernement de la Saskatchewan reste libre de rappeler les problèmes et les objections que cette province voit dans la nouvelle entente proposée par le Parti québécois — même si il ducit peut-être trop les obstacles qui surgiraient, éventuellement, dans un tel marché commun Québec-Canada. Dans le cas du leader néo-démocrate, ces réserves prennent plus de poids cependant venant d'un premier ministre qui ne refuse pas d'envisager la victoire du OUI et qui déclare qu'il la respectera.

Son collègue de l'Ontario, tout en ayant d'autres motifs économiques de craindre une victoire de la souveraineté-association, tenait lui aussi, quant à la validité du vote québécois dans une entrevue avec LE DEVOIR mercredi, des propos qui tranchent heureusement avec les sombres prophéties que Queen's Park avait d'abord lancées contre le livre blanc du gouvernement du PQ. Mais alors que M. Blakeney feint de ne pas savoir qui diable négocierait au nom du Canada avec le Québec (et à ce chapitre il a tenu dans sa province des propos aussi peu ouverts pour M. Claude Ryan que pour M. Lévesque), M. William Davis se comporte comme si le menu des négociations constitutionnelles était encore perdu quelque part entre Charlottetown et Victoria.

Dans le Canada anglais et dans le camp fédéraliste, tout le monde se demande comment donner une allure positive à un vote négatif. Mais il y a pire que ce problème de marketing électoral. Dans les provinces comme à Ottawa, qu'il s'agisse du bilinguisme, des droits des minorités, de la réforme constitutionnelle proprement dite dont tous disent maintenant qu'elle est inévitable, c'est plutôt l'inertie, le conservatisme, le discours velleitaire, bref l'installation dans le statu quo qui règne, malgré le choc du 15 novembre 1976, malgré la montée appréhendée du OUI au Québec.

Or, pour qui a suivi le débat constitutionnel au pays depuis quinze ans, et davantage encore pour les francophones qui patientent toujours depuis cent ans, il ne saurait faire de doute que les risques d'un retour au statu quo sont infiniment plus grands avec une victoire du NON que sont les dangers d'un blocage avec une victoire du OUI. La politique et les politiciens sont naturellement conservateurs; même quand ils sont poussés au pied du mur, ils hésitent encore à entrer dans des réformes substantielles: en l'absence de pression, surtout au Canada, rien ne va changer après si rien n'a sérieusement commencé de bouger avant.

L'ancien commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, dans sa chronique pancanadienne, confirmait récemment non seulement que le NON manquant visiblement de dynamisme et d'avenir, mais que rien n'était en vue, au Québec comme dans le reste du Canada, pour montrer aux Québécois qu'ils n'ont pas besoin de voter OUI pour être certains d'obtenir des changements dans ce pays. La stratégie qu'il propose et les engagements publics qu'il suggère aux premiers ministres ne sont peut-être pas suffisants pour changer maintenant les tendances de l'électorat québécois. Mais un programme du genre devrait en effet être mis en branle au Canada anglais, si l'on ne veut pas que la roue politique ne tourne qu'au Québec, au risque de casser la

machine si l'embranchement n'est pas également réchauffé dans les autres provinces.

Il ne saurait y avoir de meilleur test à ce chapitre que celui des minorités françaises. Ce problème gagnerait à être dissocié, au Québec comme ailleurs, de la question constitutionnelle; en effet, quelle que soit l'issue du référendum, les anglophones du Québec et les francophones du reste du Canada devraient être reconnus pour eux-mêmes et non seulement comme monnaie d'échange ou comme «otages» dans le débat. En revanche, les progrès sur cette question sont devenus au Canada un signe de la volonté de changement, comme les lenteurs ou les refus, et pas seulement en Saskatchewan, dénotent une résistance fondamentale aux réparations historiques qu'on prétend nécessaires et «prochains» dans les cercles officiels.

À cet égard, M. Blakeney et les autres premiers ministres provinciaux ne doivent pas s'attendre à parler au Québec avec plus de crédibilité que les francophones de l'Ouest, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick qui, publiquement ou lors de leurs passages ici, donnent leur avis.

Au tournant du siècle, les Québécois ne pèseront pas plus lourd dans le Canada et dans les institutions fédérales que les francophones dans ces provinces. Certains d'entre eux et leurs associations, ayant osé publiquement pencher en faveur du OUI, ont même eu l'honneur de se faire rappeler récemment, dans la presse canadienne, qu'ils étaient sur le payroll fédéral. Si cette époque du mépris est révolue, pourquoi faudrait-il attendre, pour le dire avec des engagements formels, que les résultats du référendum québécois soient connus?

Bref, M. Allan Blakeney doit être félicité de sa franchise et de sa modération. Mais les leaders politiques du Canada anglais, s'ils veulent vraiment que s'ouvre la porte du changement, devront passer à l'offensive, dans leur province respective et sur la scène canadienne. Ayant cru à tort que M. Pierre Trudeau réglerait le problème québécois, c'est bien imprudemment qu'ils lui laisseraient l'initiative de continuer à ne pas le résoudre. Pendant en effet que les Yvette battent du chaudron, leurs filles sont nombreuses à préparer non plus la souveraineté-association, mais l'indépendance pure et dure, justement sans cette association que la Saskatchewan trouve irréalisable.

En somme, changez les premiers, messieurs les Anglais. Cela n'empêchera peut-être pas une défaite du NON, mais au moins rendra viable, si jamais elle survient, une victoire du OUI.

Jean-Claude LECLERC

## LETTRES AU DEVOIR

### Une image idéalisée de la réalité

(Lettre adressée à Mme Gabrielle Carrière, Société historique de Montréal.)

J'ai lu avec intérêt votre lettre ouverte au DEVOIR du 13 mars dernier, adressée à Mme Marie Savard dont La Jaserie sur les Filles du roi occupe présentement la scène du Centre d'essai Conventum. Ma curiosité a été d'autant plus piquée et par votre lettre et par le spectacle de Mme Savard, que je mène moi-même, au département de démographie de l'Université de Montréal, une recherche de longue haleine sur le comportement social et démographique des Filles du roi.

Le but de votre intervention est clair: il s'agit de rétablir l'honneur de nos mères honnêtement flétri par les «mensonges» de «vils personnages» comme le Baron de Lahontan. Mme Savard a-t-elle eu le malheur de prétendre, dans son entrevue rapportée dans LE DEVOIR du 8 mars, que «nous ne les connaissons pas ces femmes-là», et de simplement rappeler, sans nécessairement l'affirmer, qu'il y en a qui ont écrit qu'elles étaient des putains, d'autres, des veuves de guerre ou des femmes sans dot, mariables en France, que vous partez en croisade, le flambeau de la Vérité à la main, pour dénoncer celle qui a osé déroger à l'orthodoxie historique fixée ad vitam aeternam par l'historien Gustave Lanctôt.

Votre démarche m'apparaît douteuse pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il me semble déplacé et relevant davantage de la théologie que de la science que de situer le problème du comportement

personnel et social des Filles du roi sur le plan moral. L'important, pour l'historien, n'est pas de savoir si elles étaient de «bonnes» ou de «mauvaises» filles, mais de chercher à découvrir qu'elles étaient et comment elles ont vécu: d'où venaient-elles, de quel milieu social, quelle était leur culture, quelle a été leur vie en tant qu'épouses et mères, etc. Il ne s'agit pas d'embrasser la question avec un parti pris moral ou idéologique, mais d'examiner honnêtement les faits, en tentant de contourner les biais habituels auxquels les historiens sont confrontés. Vous écrivez que vous vous sentez crispée juste à la pensée que les oeuvres du Baron de Lahontan ont été maintes fois rééditées. J'ose espérer que les jugements tout aussi moralisateurs dont vous faites l'écho finiront un jour par vous choquer de la même façon, parce qu'ils déforment l'histoire en projetant une image idéalisée de la réalité.

Les lecteurs attentifs auront constaté que quatre des cinq citations que vous présentez à l'effet de rejeter les assertions de Lahontan sont antérieures à l'envoi des premières Filles du roi en 1663. Quant à la cinquième, elle est postérieure de vingt ans à l'arrivée des dernières en 1763. Quelle valeur accorder alors à ces témoignages qui ne sont même pas contemporains des événements qu'ils commentent et qui, au surplus, sont le fruit d'une sélection tendancieuse de Lanctôt parmi toutes les opinions connues? En fait, il faut cesser de s'inspirer exclusivement de la correspondance et des mémoires de l'époque pour écrire l'histoire.

La plupart des historiens l'ont compris et se sont mis à exploiter la riche documentation sérieuse jusqu'à ce jour négligée (e.g. registres paroissiaux, minutes notariales, registres des cours de justice). Mais il semble qu'il faille se résigner à ce que certains continuent d'emprunter les sentiers battus de notre tradition historiographique séculaire.

Vous écrivez que «961 filles exactement passèrent ainsi au Canada, toutes émigrantes «volontaires», entre 1663 et 1673». Quiconque a tenté de dresser un répertoire des Filles du roi doit reconnaître la difficulté de l'opération et la témérité d'avancer un effectif absolu et définitif. Comment reconnaître une Fille du roi? Les sources sont rarement explicites à ce sujet. Mais sans doute vaut-il mieux composer avec l'imperfection des données historiques et être dans l'obligation de nuancer ses affirmations que de fonder ses hypothèses et ses analyses sur des chiffres dont on ignore la valeur scientifique. Quant au caractère volontaire de cette immigration, qu'il me soit permis d'avoir quelques doutes pour toutes les Filles qui furent tirées de la Salpêtrière (rattachée à l'Hôpital général de Paris) qui a fourni plus de 50% des Filles du roi.

Vous concluez en écrivant que l'interprétation de Lanctôt fournit «le dernier mot de l'histoire». Le dernier mot de l'histoire ne sera jamais écrit. L'histoire devra toujours être réécrite, parce que les historiens et leurs méthodes sont condamnés à évoluer.

Yves LANDRY, historien de la population Montréal, 19 mars

### Un ambassadeur trop bien informé

L'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San Salvador, a brusquement attiré l'attention sur la situation d'insurrection générale qui prévaut actuellement dans ce pays d'Amérique centrale.

Cet attentat en a éclipsé un autre, heureusement raté, celui-là, mais tout aussi révélateur, quant aux véritables intérêts qui sont présentement en jeu là-bas. Résumons les faits.

Vendredi dernier, 29 mars, M. Robert White, ambassadeur des États-Unis au Salvador, annonçait que Juan Chacon, secrétaire-général du Bloc populaire révolutionnaire, avait été tué dans un attentat. Quelques heures plus tard, Juan Chacon lui-même démentait l'ambassadeur en donnant une conférence de presse dans la Cité universitaire.

À première vue, l'incident pourrait être mis au compte de la confusion générale qui règne présentement au Salvador. Oui mais... Depuis quand un ambassadeur est-il à ce point bien informé de la situation interne du pays hôte qu'il soit en mesure d'annoncer un assassinat avant le ministre de l'Intérieur? Pourquoi est-il «incapable» de révéler ses sources, lorsque la nouvelle s'avère fautive?

L'événement ne prend sa signification véritable que lorsqu'on le replace dans le contexte général de la crise

que traverse présentement le pays. La Junte qui a pris le pouvoir le 15 octobre dernier, a tenté, par des promesses de réformes et en ouvrant le cabinet à trois partis d'opposition (la Démocratie chrétienne, la social-démocratie MNR- et les communistes pro-soviétiques - UDN) de dénouer la crise sociale et politique: tentative qui, dès janvier, s'avère un échec complet: l'opposition à la Junte (qui comprend le Bloc populaire révolutionnaire BPR, les Ligues populaires 28-février, le Front d'action populaire unifié - FAPU) se regroupent dans la Coordination révolutionnaire des masses. L'UDN se joint à eux et le MNR quitte le cabinet, ainsi que plusieurs personnalités démocrates chrétiennes (entre autres M. Dada Hirez).

L'arrivée du nouvel ambassadeur, M. Robert White «coïncide» alors à la fois avec une intensification de la répression (selon M. William Ramos, du BPR, atteint aujourd'hui 80 personnes par jour) et une relance des projets de réforme (nationalisation de la banque et début de réforme agraire)... C'est trop peu, et trop tard: manifestations, occupations, affrontements armés se succèdent quotidiennement à travers le pays, jusqu'au carnage qui vient de marquer les funérailles de Mgr Romero.

Et là-dessus, l'ambassadeur

américain annonce l'assassinat d'un des principaux dirigeants révolutionnaires... Pour quiconque est un tant soit peu familier avec le comportement des Américains en Amérique latine, une lecture des faits s'impose d'elle-même: l'échec politique de la Junte mise en place le 15 octobre dernier étant consommé, il ne reste qu'une solution: écraser, coûte que coûte, l'insurrection. Pour cela, démoraliser le mouvement en liquidant «proprement» un dirigeant en vue, en même temps qu'on prépare l'intervention armée à partir du Honduras et du Guatemala voisins. Une partie du scénario a échoué (tout le monde peut se tromper de cible, même des tireurs d'élite...); la seconde se met néanmoins en place avec une grande rapidité, comme en font foi les envois d'armes massifs au Honduras.

Une variable, cependant, semble échapper obstinément aux planificateurs diplômés de la contre-insurrection: c'est le peuple salvadorien lui-même, qui a rapidement rejeté la mise en scène du 15 octobre dernier, et qui semble bien déterminé à ne pas abandonner la partie avant d'avoir obtenu un changement de régime.

Pierre BEAUCAGE, professeur au département d'Anthropologie, Université de Montréal Montréal, 5 avril

### Zorro, les gars!

Nous voulons attirer l'attention du public montréalais sur la lutte qu'a entreprise le Comité pour le Parc Wilderton.

Regroupant des citoyens de Côte-des-Neiges, ce comité cherche à éviter la transformation du boisé Wilderton en un énorme projet domiciliaire.

Ce boisé a une superficie de 850,000 pieds carrés, c'est-à-dire à peu près la moitié du

terrain des sulpciens et il est situé dans un quartier où la norme minimale en parcs de voisinage (norme telle que définie par la Ville de Montréal) n'est respectée qu'à 9%.

Comment se fait-il que la Ville de Montréal définisse la norme «espace-vert par nombre d'habitants» ainsi: 2 acres par 1,000 habitants et que cette même administration ne fasse rien pour doter

de parcs la population du quartier Côte-des-Neiges où il n'y a que 0.18 acres/1000 habitants, non seulement la Ville ne fait rien pour cela mais encore il est question qu'elle permette la construction de douze immeubles regroupant un total de 1,400-1,500 unités de logement et ce sur le dernier espace-vert disponible dans ce secteur de la Ville.

Il y a quelque chose qui ne va pas quand le Comité exécutif de la Ville peut prendre ainsi des décisions qui vont à l'encontre des recommandations du service d'urbanisme de la Ville, service qui, en raison de la carence d'espaces-verts dans le secteur Côte-des-Neiges, avait recommandé en 1975 de mettre le boisé Wilderton en réserve pour des fins de Parc. Mais voilà que M. Lépine de Zarolega arrive avec un beau projet de 100 millions... et il est question de changer comme par enchantement le règlement de zonage pour permettre à la magie d'opérer son rasage d'arbres... Marie-Paule et Benoît LACHAPPELLE Montréal, 26 mars

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incoporee dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70.00 par année; six mois \$38.00; trois mois \$27.00. À l'étranger, par \$75.00 par année; six mois \$41.00; trois mois \$29.00. Éditions du samedi: \$30 par année. Édition quotidienne: tirée à domicile par préteur \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement sera par la poste, avenue sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

## Le malaise cubain

par Bertrand de la Grange

Les quelque cinq cent mille Cubains exilés aux États-Unis, surtout dans la région de Miami, piaffent d'impatience devant ce qu'ils croient être le signe de la chute prochaine du régime castriste. C'est en effet ainsi qu'ils interprètent, bien à tort, les événements en cours à l'ambassade du Pérou à La Havane, où se sont précipités des milliers de Cubains candidats à l'exil.

Il est vrai que cette fuite éperdue d'hommes, de femmes et d'enfants révèle un profond malaise qui couvait depuis des années et qui se manifeste aujourd'hui de manière spectaculaire. C'est devenu un lieu commun de dire que l'économie cubaine est en mauvais état, que le régime issu de la révolution de 1959 n'a pas réussi à dégarer le pays de l'impasse où le maintient la monoculture (le sucre représente plus de 80% des exportations) et que La Havane s'aligne de plus en plus sur Moscou. Cela n'explique pas tout et, surtout, cela n'explique pas que Cuba se soit cru obligé de recourir à la répression, de maintenir des milliers de prisonniers politiques en détention pendant de très nombreuses années (vingt ans pour certains, dont un des plus anciens compagnons d'armes

des révolutionnaires des années 50, Hubert Matos, qui a été récemment libéré) et de museler la presse par un climat d'autocensure suffisant pour la rendre absolument inoffensive.

Quelques mois à peine après la prise du pouvoir, Fidel Castro définissait ainsi l'objectif de sa lutte et ce qu'il voulait offrir à ses concitoyens: «Ni pain sans liberté, ni liberté sans pain. Liberté avec pain sans terreur.» C'était en avril 1959 à New York, où il était alors chaleureusement accueilli. Deux ans plus tard, l'absurde blocus décrété par les États-Unis et observé par tous les pays du continent américain, à l'exception du Canada, allait réduire sérieusement la quantité de «pain». Le rapprochement avec l'Union soviétique, rendu nécessaire par le blocus, allait ensuite porter un sérieux coup à la «liberté», à cause de l'accès au pouvoir des communistes orthodoxes qui n'avaient pourtant pas participé à la lutte révolutionnaire mais qui surent en récolter les fruits.

Fidel Castro avait vu venir le danger de loin lorsqu'il écrivait, dans la prison où l'avait enfermé le régime Batista: «Le capitalisme peut faire mourir l'homme de faim. Mais le communisme tue l'homme en supprimant la liberté.» À Cuba, personne ne meurt de faim et la popula-

tion bénéficie même de services de santé gratuits et d'un système d'enseignement universel comme il n'en existe dans aucun autre pays d'Amérique latine. La liberté? La libération de 3,600 prisonniers politiques en 1979, l'exil de 10% de la population totale de l'île, les nombreux témoignages d'anciens sympathisants du régime, l'absence d'opposition tolérée et les persécutions dont sont victimes les intellectuels «déviants» ne permettent aucun doute: les droits élémentaires sont bafoués et Cuba figure d'ailleurs sur la liste noire d'Amnistie internationale, au même titre que les dictatures d'Amérique latine.

Peut-on tout autant dire, comme n'hésitent pas à l'affirmer un certain nombre d'observateurs peu soucieux des nuances, que le régime castriste est aussi condamnable que les dictatures de l'ex-général Somoza au Nicaragua, du général Pinochet au Chili ou de son sinistre voisin argentin? Certainement pas. Sans aller d'ailleurs très loin, il suffit de voir ce qui se passe dans l'île voisine de Haïti où la dynastie des Duvalier perpétue la misère de tout un peuple. On ne parle guère des milliers de Haïtiens qui gagnent la Floride sur des embarcations de fortune pour fuir la famine et la répression.

Comme les Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou, ils votent eux aussi «avec leurs pieds».

En fait, Cuba souffre d'avoir essayé un échec dans la réalisation d'un idéal révolutionnaire inaccessible au départ. Fidel Castro et son entourage sont amers d'avoir tant promis et si peu réalisés. Le peuple est déçu d'avoir tant espéré et si peu obtenu. Il est vrai que les objectifs étaient sans doute démesurés et que la volonté n'y était pas. Mais, pire que tout, la gauche occidentale ne peut pas pardonner aux castristes de ne pas avoir réussi à créer le paradis sur terre qu'elle attendait. Et cela, le «lider maximo» le tolère d'autant plus mal que les voix de cette gauche autrefois sympathisante viennent maintenant se joindre aux manifestations hargneuses des exilés. Pour redonner confiance à une population lassée de la révolution permanente, les dirigeants cubains devront pourtant accepter de ne plus voir chez les opposants de simples «délinquants», des «parasites» et des «anti-sociaux». La façon dont La Havane réussira à se sortir de la crise de l'ambassade péruvienne permettra de voir si Fidel Castro est disposé à relâcher la pression insoutenable à laquelle il soumet son peuple depuis trop longtemps.

## Le culte de la vedette

par Robert Décaray

Le culte de la vedette prend une place de plus en plus grande dans la campagne référendaire. L'on s'approprie à jouer l'avenir d'un pays ou peut-être de deux pays, comme s'il s'agissait d'un concours de popularité entre les personnalités les plus en vue des domaines artistique et sportif.

Règle générale, les artistes et les sportifs n'ont pas connu beaucoup de succès en politique. La population sait, le plus souvent, distinguer les compétences politiques des compétences artistiques et sportives, tout comme elle sait reconnaître la combinaison, quand elle se présente, de ces compétences. Aussi, à prime

abord, est-il surprenant de voir les efforts déployés par les forces en présence pour s'assurer, avec un succès inégal, de l'appui de nos vedettes.

Mais à bien y penser, l'implication politique de ces vedettes n'a pas la même portée, dans un référendum, que celle qu'elle aurait dans une élection. Il n'y a pas, à proprement parler, de candidats qui s'affrontent. La compétence politique des vedettes qui s'impliquent n'est pas directement mise en cause ni même mise à l'épreuve, puisque les appuis sont plutôt collectifs qu'individuels et ne requièrent pas d'interventions, de la part de chacun, qui soient vraiment personnelles. Il suffit d'ajouter (ou de retirer, quand l'annonce s'est

faite prématurément ou à son insu) son nom à une liste déjà longue, de laisser les vrais militants s'en emparer et s'en servir à volonté, de retourner sagement à la maison et de ne rien dire jusqu'au jour du scrutin. Rien de bien engageant ni de bien compromettant. Pas de questions difficiles, pas de réponses embarrassantes, pas d'arguments à défendre, rien qui risque de déplaire aux électeurs et de les mettre sur leurs gardes. On n'est pas la vedette. On ne lui confie aucune responsabilité. On peut donc appuyer la cause qu'elle-même appuie.

Aussi, en fin de compte, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner outre mesure, s'il y a chasse aux personnalités bien en vue. Cette chasse, de fait, est

commencée depuis belle lurette, mais les prises n'ont été annoncées qu'au compte-goutte d'abord, par le Parti québécois, qu'en vrac ensuite, par le Comité du non. Et la chasse continue. Chaque jour amène de nouvelles captures, qu'on cherche à rendre plus spectaculaires les unes que les autres. Dans certains cas, les noms qui sortent avaient été oubliés depuis des années, et leur présence sur les listes apparaît davantage comme une tentative de redevenir, ne serait-ce que le temps d'un référendum, une vedette. Et la victoire, c'est du moins ce que souhaitent les comités du OUI et du NON, pourrait aller du côté de celui qui a recueilli les plus beaux trophées.

N'est-ce pas à une façon un peu primitive d'aborder un événement qui, bien davantage qu'une élection, devrait mettre l'accent sur les idées défendues que sur ceux et celles qui les défendent ou les appuient? Même en reconnaissant l'impact considérable de l'argument des «tripes», n'importe-t-il pas de situer les choses dans une perspective plus globale et de souligner qu'un référendum a des répercussions sociales et politiques qu'on ne peut plus écarter par la suite du revers de la main et qui survivent aux personnalités du moment?

N'est-ce pas afficher un certain mépris, à l'égard de la population, que de penser qu'elle dira OUI ou qu'elle dira NON simplement parce qu'un tel ou une telle dira OUI ou dira NON, que de chercher à créer un effet d'entraînement qui ne se fonde, somme toute, que sur le culte d'une vedette, et que de croire que la population puisse être naïve et mouton à ce point?

Robert LÉVESQUE

## Le terrain de jeu

Kurt Waldheim, dont on ne sait jamais ce que cachent l'austérité du regard, la raideur du geste et le silence habituel, et qui nous fait nous souvenir d'un U Thant chaleureux et d'un Hammarström hôte-en-train, s'est adressé discrètement au monde il y a quelques jours pour lui dire que l'empoi-gné Carter-Brejnev ne contenait rien qui vaille fouetter un chat, et que la psychose de guerre entre les deux Grands n'était que rhétorique. Sa déclaration n'a pas fait les manchettes.

Habitué, trop peut-être, de voir l'aigle et l'ours jouer à la dialectique à coups d'armements-meilleurs-que-les-vôtres, de libères-ton-prisonnier - politique - je - l'enverrai-ton-espion, las de les voir jongler comme au cirque avec des ultimatus, le secrétaire général des Nations-Unies (sic) ne les croit plus. Comme le surveillant de terrain de jeux qui n'a pas d'autorité mais beaucoup d'expérience, il nous glisse à l'oreille que les deux grands qui dérangent tout le monde ont aussi peur que nous de la

vraie bataille. Mais derrière leurs jeux agressifs de grands plus forts que les autres, il y a souvent des bavures. Il y a l'Afghanistan. Mais pour les grands ce n'est pas grave l'Afghanistan. L'important c'est le but compté, le revers de la raquette, le trou d'un coup. Mais pourquoi M. Waldheim nous dit-il que ces chamallieurs n'iront pas loin? Cela doit être doux à entendre dans les bazars de Kaboul!

Robert LÉVESQUE

Une réponse à l'intervention de Michel Rocard

# La souveraineté-association n'est pas la meilleure solution au problème québécois



par  
Robert Bourassa

L'ancien premier ministre a prononcé, devant les comptables agréés du Québec réunis en colloque, une allocution qui constitue sa réponse à une lettre que M. Michel Rocard, membre du comité directeur du Parti socialiste français, a fait parvenir à M. Claude Morin et que celui-ci a déposée le 31 mars à l'Assemblée nationale. Le texte de la lettre de M. Rocard a paru dans LE DEVOIR du 2 avril.

Le gouvernement du Parti québécois a déposé à l'Assemblée nationale le 31 mars dernier une lettre de Michel Rocard, député du Parti socialiste à l'Assemblée nationale française, une lettre dont l'objet était de commenter mes propos sur l'avenir du Parlement européen.

En juin 1979, à la suite de l'élection au suffrage universel du Parlement européen, en conformité avec l'article 138 du Traité de Rome, j'avais alors énoncé cinq motifs qui me paraissent justifier la confiance dans l'avenir de cette institution. Avant de traiter plus spécifiquement de l'appui de M. Rocard à la formule de souveraineté-association, il y a lieu d'examiner succinctement sa réponse aux différents arguments que j'avais alors énoncés. Il est superflu d'élaborer là où nous sommes d'accord, soit sur l'importance d'un contrôle démocratique accru, en raison notamment de la croissance du budget de la Communauté économique européenne. D'ailleurs, c'est aussi le point de vue émis, il y a déjà quelque temps, par M. Willy Brandt, ancien chancelier allemand. M. Rocard est également d'accord sur l'impact des contraintes économiques, stratégiques et démographiques dans la crise de l'État-nation. Par ailleurs, il demeure sceptique sur l'importance à donner à l'enquête des leaders actuels au sein du Parlement européen. Il reste que des personnalités comme Mme Simone Weil, M. W. Brandt, L. Tindemans et E. Colombo, parmi beaucoup d'autres, en plus de croire profondément à la construction européenne, s'efforcent d'y travailler, ne serait-ce qu'en raison des motifs invoqués par M. Rocard lui-même, soit l'éclatement de l'État-nation.

Par contre, deux arguments sont nettement contestés par M. Rocard, soit l'état de l'opinion publique vis-à-vis de l'Europe et mon interprétation des articles 2 et 235 du Traité de Rome. Voici ma réponse.

M. Rocard trouve contestable l'argument d'une majorité favorable à l'Europe dans l'opinion en se référant à trois États membres, soit la France, la Grande-Bretagne et le Danemark, tandis qu'il considère que le cas irlandais n'est pas plus convaincant (mais sans nous dire pourquoi). Il y a là une erreur méthodologique factuelle et d'interprétation. Il additionne, en effet, les abstentions et les votes explicitement hostiles pour y trouver une majorité contre l'Europe.

Méthodologiquement, en effet, les analyses d'interprétation du comportement électoral d'abstention n'ont pas à faire la simplification qu'utilise M. Rocard, dans le cadre de cette élection, pour y voir un vote implicitement négatif, car plusieurs variables fort diversifiées caractérisent cet abstentionnisme: «visibilité» limitée

de la CEE, mobilisation politique plus faible que dans les élections nationales, facteurs conjoncturels, comme dans le cas de la Grande-Bretagne. De plus, il paraît d'une logique plutôt incertaine d'interpréter comme le fait M. Rocard, dans le cas du Danemark, les votes abstentionnistes comme hostiles au Marché commun, alors que dans ce pays, les électeurs hostiles à l'Europe n'avaient pas besoin de se cantonner dans l'abstention pour s'y opposer puisqu'ils pouvaient exprimer leur opposition par leur appui à des formations identifiées comme «anti-Marché commun».

Je suis d'accord avec M. Rocard que l'Allemagne, l'Italie et le Benelux ne font pas l'Europe, mais ils en constituent une partie fort importante sur le plan économique et sur le plan démographique. Si l'on y ajoute les appuis favorables à l'Europe dans les autres pays de la CEE, je maintiens qu'il existe une majorité nettement favorable à l'Europe dans le Marché commun actuel. J'ajoute que le taux de participation à ces élections européennes (plus de 60%) est fort convenable. Il est, on le sait, sensiblement plus élevé que celui qu'on a connu au cours des récentes élections présidentielles aux États-Unis.

On peut aussi mentionner que l'inclusion de la Norvège dans l'argumentation de M. Rocard paraît peu pertinente, la discussion concernant les pays membres du Marché commun; ceci d'autant plus que M. Rocard ne pousse pas cet «élargissement» jusqu'à une mention de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, où les attitudes semblent majoritairement pro-européennes.

Enfin, si l'on veut une expression bien concrète de cette majorité européenne au Marché commun, on peut se référer à un vote récent du Parlement européen rejetant le budget. Ce fut certainement un événement fort important dans l'évolution des institutions européennes. Le rejet du budget a été fait par une écrasante majorité des élus, soit 288 contre 64 et une abstention. Ceci indique une volonté de consolidation et d'affermissement du rôle et des pouvoirs du Parlement européen et aussi l'existence d'une chambre de représentants d'une opinion publique nettement pro-européenne.

Le dernier argument discuté en fonction de cet avenir du Parlement européen a trait à l'utilisation combinée des articles 2 et 235 du Traité de Rome pour l'accroissement de pouvoirs des institutions de la communauté. Libre à M. Rocard d'invoquer des arguments de conjoncture contre l'utilisation à court terme de ces articles, mais le texte de l'article 235 paraît clair. Il se lit comme suit:

«Si une action de la Communauté apparaît nécessaire pour réaliser, dans le fonc-

tionnement du marché commun, l'un des objets de la Communauté, sans que le présent traité ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet, le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation de l'Assemblée, prend les dispositions appropriées.»

L'article 2 a trait aux objectifs généraux de la Communauté, à l'expansion économique, à l'accroissement du niveau de vie et aux relations plus étroites entre les États.

Mon point de vue est que l'utilisation des articles 2 et 235 n'exige pas d'arrangement au Traité de Rome et ne prévoit pas l'accord des parlements nationaux. En effet, si les gouvernements membres étaient d'accord, le Conseil, car c'est le Conseil qui a recours à l'article 235, pourrait utiliser ce recours, mais à l'unanimité comme le prescrit l'article. On pourrait toujours en appeler devant la cour, mais le texte demeure. Il paraît pertinent de mentionner ici que la cour de Luxembourg a jusqu'à maintenant eu plutôt tendance à favoriser le processus d'intégration.

Dans le cadre de sa réponse à mon argumentation sur l'avenir du Parlement européen, M. Rocard signale avec pertinence le renforcement de la volonté d'affranchissement national à travers l'Europe. À cet égard, il mentionne les aspirations des Flamands, Wallons, Basques, Corses, Catalans, Ecosais, etc.; toutefois, ce qu'il ne dit pas, c'est que ces peuples n'ont pas opté pour des projets de «souveraineté-association». (Le cas des indépendantistes écossais et de leurs difficultés électorales confirme la règle).

Si l'on prend par exemple le cas de la Belgique, les Flamands et les Wallons, dans leur majorité, recherchent des réformes constitutionnelles dans le cadre d'un État unitaire régionalisé, avec certaines connotations fédérales, mais en aucun cas ne souscrivent à des projets d'indépendance et de «souveraineté-association» pour la Belgique.

Il faut aussi relever ici que M. Rocard fait l'éloge du système décentralisé de la RFA qui est toujours un État fédéral, et pas un régime de «souveraineté-association». On peut même ajouter que l'un des caractéristiques majeures de cette décentralisation est l'existence du Bundesrat qui se rapproche beaucoup du conseil fédéral proposé par le Livre beige du Parti libéral du Québec. L'argumentation de M. Rocard en faveur de la souveraineté-association n'est évidemment pas renforcée par cette analogie, pas plus d'ailleurs par le fait que dans cet exemple allemand dont il fait l'éloge, la décentralisation fiscale est moins poussée que celle qui existe déjà dans la fédération canadienne.

Ces quelques faits tendent à démontrer que la connaissance de la situation canadienne par M. Rocard demeure perfectible; ce dont, évidemment, on ne peut lui faire de reproche. Son raisonnement devient toutefois plus vulnérable quand il propose la souveraineté-association, c'est-à-dire l'abolition du lien fédéral, afin d'assurer aux Québécois, dit-il, «la souveraineté-garantie du patrimoine culturel et historique...» et une association économique.

Je ne peux évidemment être en désaccord avec M. Rocard quand il propose la souveraineté culturelle ou une forme d'État-culture, mais je crois qu'il fait erreur quand il propose une gestion commune de la souveraineté économique dans une formule de simple association plutôt que de fédération. On ne peut, en effet, maintenir, comme il semble le souhaiter, le niveau actuel de l'intégration économique au Canada, en transformant radicalement, comme le propose le Parti québécois, le système d'union politique. C'est aussi le dilemme des indépendantistes québécois: comment retirer les avantages économiques de l'espace canadien sans en assumer le coût politique.

Ces avantages sont indéniables. Dans cette décennie, où l'énergie sera un facteur dominant dans la force relative des peuples, M. Rocard — dont le pays, pour réduire sa dépendance énergétique, doit plonger tête baissée dans la construction de nombreuses centrales nucléaires — est sûrement au fait que les Québécois peuvent obtenir du pétrole à moins de la moitié du prix international et du gaz naturel à environ la moitié du prix établi pour nos voisins du Sud. Je crois qu'il est assez exceptionnel de disposer de tels avantages alors que le sol québécois, bien que riche en ressources de toutes sortes, ne possède ni pétrole, ni gaz. Phénomène temporaire, va-t-on aussitôt répliquer, sauf qu'avant un écart qui au cours des récentes années s'est accru plutôt que de s'amenuiser, on voit difficilement, en raison notamment de l'instabilité monétaire internationale, comment le prix canadien pourra rejoindre le prix international, sans entraîner pour l'économie canadienne un taux d'inflation démesuré. Et même si les deux prix se rapprochaient l'un de l'autre, en acceptant cette hypothèse, la sécurité des approvisionnements n'est pas un atout négligeable.

L'avantage monétaire n'est pas moins évident. Le Parti québécois a finalement admis les risques considérables de l'établissement d'une monnaie québécoise et s'est rallié au maintien du dollar canadien; mais il accepte alors un degré d'intégration économique très poussé, plus avancé, de toute manière, que celui qui existe actuellement au Marché commun où l'on a qu'une simple zone de stabilité monétaire. On voit que M. Rocard, dans sa lettre, exprime à cet égard son accord sur le lien nécessaire entre l'intégration économique et l'intégration politique. Il admet donc une correspondance entre l'intégration économique et l'intégration politique. Il ajoute, toutefois, que certaines évolutions en cours en Europe m'ont échappé; mais il lui reste alors à expliciter en termes plus précis sa préférence pour la formule de la souveraineté-association, surtout à la lumière de l'expérience européenne.

En effet, les données de la réalité poli-

tique sont claires; le Marché commun a déjà son parlement européen élu au suffrage universel, sans même avoir le degré d'intégration économique proposé dans la souveraineté-association. Sans monnaie commune, on a quand même conclu à l'établissement d'un tel parlement. Dans la souveraineté-association, on propose une union douanière, un marché commun et le maintien d'une monnaie unique mais on ne veut plus de parlement canadien pour gérer avec les autres organismes appropriés «l'espace économique canadien». C'est cette contradiction de fond entre l'évolution du Marché commun et la formule de la souveraineté-association qui me fait douter de la pertinence des propos de M. Rocard, quand il affirme que j'aurais dû invoquer l'exemple européen à l'appui de la thèse du Parti québécois. M. Rocard est-il bien au fait de cette distorsion entre l'union économique et l'union politique que contient la formule de la souveraineté-association?

M. Rocard, qui a réitéré, il y a quelques jours, son appui à la souveraineté-association, est-il informé que dans le livre blanc définissant le contenu de la souveraineté-association, on élimine l'hypothèse d'établir un parlement de type européen. On n'est prêt qu'à considérer une assemblée inter-parlementaire, soit formée de membres des parlements des États membres, mais non élus directement et où les députés auraient consécutivement un double mandat. Le livre blanc émet évidemment de mentionner que, dans le Marché commun européen, on vient justement de décider le contraire et de remplacer ce type d'assemblée par un parlement avec représentation directe. Comment, dans un tel contexte, invoquer l'évolution européenne pour appuyer la souveraineté-association, comme me suggère M. Rocard. La clarté de son raisonnement ne me paraît pas évidente quand on compare l'évolution respective des structures proposées par le Parti québécois et celles déjà existantes en Europe, puisque dans la question fondamentale de l'institution parlementaire, on va carrément en sens opposé. Et que dire de cette commission d'Experts proposée par le livre blanc, par rapport au pouvoir très important de la Commission du Marché commun, organisme supranational.

On pourrait aussi insister longuement sur les contraintes politiques d'un authentique marché commun et sur la dynamique interne qui caractérise son fonctionnement. M. Roy Jenkins, président de la Commission de la communauté économique européenne, dans son important discours qu'il prononçait il y a quelque deux ans à Florence à l'occasion du vingtième anniversaire du Traité de Rome et où il relançait l'idée d'une union monétaire en Europe, exprimait avec clarté la réalité de cette dynamique; et de fait, on constate que, périodiquement, des initiatives sont prises par les autorités européennes, non seulement dans les questions économiques, mais aussi pour ce qui a trait à la solution de problèmes sociaux, à la qualité de vie et même à la politique étrangère. Cela se comprend aisément puisque le bon fonctionnement du Marché commun implique nécessairement un important degré d'harmonisation dans des secteurs parallèles, notamment les politiques sociales.

Bien sûr il y a des obstacles, des tensions ou même des affrontements, car la lutte des pouvoirs n'est pas étrangère au monde politique et l'Europe des patries de De Gaulle et l'Europe de Jean Monnet ne sont pas nécessairement convergentes, sauf que l'une répond davantage aux défis de l'avenir, et c'est pourquoi le mouvement paraît irrésistible. À cet effet, 1979 aura été une année fort importante.

## RÉPUBLIQUE

# L'UQAM veut-elle nettoyer?

par  
Normand Bissonnette

M. Bissonnette a été professeur en animation et recherche culturelle à l'UQAM. Il a été congédié à la fin de 1979 mais une sentence arbitrale vient de demander sa réintégration.

Le jeudi 27 mars dernier, LE DEVOIR publiait un article intitulé: «L'UQAM n'admet plus d'étudiants en animation et recherche culturelle. Cet article présente de la situation en ARC une vision tout à fait conforme au point de vue des administrateurs de l'UQAM et de certains professeurs. Leur logique y est étalée sur cinq colonnes de «révélations» qui ne sont rien qu'un maillage de la réalité. Par contre, le point de vue de la majorité des étudiants, des chargés de cours et des professeurs en est totalement absent.

Ainsi, LE DEVOIR cite le recteur Claude Pichette, selon lequel il existerait une «climat malsain d'ostracisme, d'intolérance, d'anti-démocratie et de discrimination idéologique de la part de professeurs en fonction au rassemblement». Pourtant, c'est précisément ce que les étudiants d'ARC reprochent aux administrateurs de l'UQAM. Ainsi, dans les nombreux attendus qui expliquent les raisons de leur grève, les étudiants écrivent: «Attitude du climat malsain, d'ostracisme, d'intolérance, d'anti-démocratie et de discrimination idéologique de la part de l'administration de l'UQAM» et «attitude d'insatisfaction de trois cent cinquante étudiants face au motif de discrimination politique de la part de l'administration de l'UQAM». L'article du DEVOIR parle «des étudiants» qui auraient «formulé des plaintes, notamment auprès de la Commission des droits de la personne au motif de «discrimination politique»». À ma connaissance, ces étudiants sont au nombre de deux, dont un aurait fait appel à la Commission des droits de la personne. Ce dernier a été incapable de convaincre les autres étudiants du sérieux de sa plainte. Notez aussi au passage que cet individu est le seul qui ait jamais contesté ses notes académiques depuis que le module existe! La voilà la raison de sa plainte, et le motif véritable de son action.

Ainsi il suffit de dire «des étudiants» ont déposé une plainte, sans dire combien, sans dire qu'après presque un an

d'une enquête inquisitoriale, rien, absolument rien n'a pu être prouvé, pour que la réputation des professeurs d'ARC soit ternie. Ce procédé est typique des agissements de l'administration de l'UQAM envers les professeurs d'ARC.

À lire cet article, on a l'impression d'être en face d'une administration équitable et pondérée aux prises avec un de ces terribles «groupes dits de gauche», comme le précise son auteur. C'est un procédé à la mode de nos jours. Ainsi on peut lire que «la direction de l'UQAM n'accuse personne et elle écarte énergiquement le recours à un coup de force ou d'éclat». Nous voilà bien rassurés. Mais sachez que si elle n'accuse personne, c'est parce que l'administration se trouve incapable, après quasiment un an d'enquête, de fonder sur des preuves les allégations qu'elle formule et qu'elle entretient parce que ça fait son affaire. Pour ce qui est du «coup de force», jugez en par vous-mêmes.

J'ai été congédié au beau milieu de la session d'automne 1979, sans avis, pour d'obscurs motifs et une prétendue «fausse déclaration» dans mon curriculum vitae. La preuve a été faite depuis qu'il n'y avait pas de fausse déclaration. Une sentence arbitrale en date du 28 mars 1980 a d'ailleurs ordonné ma réintégration à l'UQAM.

La plupart des professeurs d'ARC ont dû aller en appel de l'évaluation négative qui avait été faite de leur travail; pourtant le taux de satisfaction des étudiants concernant le travail des professeurs et des chargés de cours d'ARC est supérieure à 90%, selon l'évaluation de la dernière session, et ce, malgré le climat malsain qu'a provoqué l'administration, appuyée par quelques professeurs. De plus, depuis septembre 79, les étudiants doivent se battre sans cesse pour arrêter l'érosion progressive de leurs conditions d'étude: diminution des moyens didactiques, disparition du centre de documentation, etc. Nous sommes aux prises avec une tutelle qui dure depuis bientôt un an, qui vient d'être prolongée indéfiniment, et qui n'a strictement rien amélioré, bien au contraire. Et, finalement, l'administration a décidé de ne plus admettre d'étudiants à la prochaine session.

Tout cela, ce n'est ni plus ni moins qu'une progressive asphyxie du Rassemblement et du module d'ARC. C'est un coup de force gradué et systématique. Pourquoi? Parce que l'administration et certains professeurs ne sont pas d'accord avec le programme et l'orientation trop progressistes d'animation et recherche

culturelles. Pour camoufler leur attaque idéologique et politique contre ce programme et les professeurs qui le soutiennent, ils invoquent des «allégations» jamais prouvées, mais dont l'accumulation au fil des mois sert de justification à l'escalade de la déstabilisation de la situation en ARC. Relisons un passage fort significatif de l'article du 27 mars: «Plus précisément, le conseil d'administration croit que les enseignements effectivement donnés par le Rassemblement peuvent être non conformes aux objectifs identifiés dans la programmation modulaire, en raison d'un «possible monopole idéologique» et de ses «possibilités d'utilisation à des fins politiques...» (souligné par moi) Les expressions soulignées expriment à merveille l'essence de la logique des administrateurs de l'UQAM. Le monopole «possible», appréhendé, n'est toujours, après un an d'enquêtes et d'inquisition, qu'une possibilité... Et c'est cette possibilité qui justifierait aujourd'hui l'annulation des inscriptions en 1ère année.

Si l'administration de l'UQAM utilise des affirmations vides de contenu réel, c'est qu'elle sait pertinemment que les enseignements donnés au module sont «conformes aux objectifs identifiés dans la programmation modulaire», comme le soulignent les étudiants dans les attendus de leur résolution de grève. Insinuer après cela que les administrateurs de l'UQAM n'ont à cœur que «les libertés académiques» et la démocratie, c'est tordre la réalité au point de la rendre méconnaissable.

L'article du 27 mars 1980 présente donc une vision faussée de la réalité. C'est le moins qu'on puisse dire. Le fait qu'il soit constitué à 25% d'extraits d'un document produit par deux professeurs dissociés du module étone. Beaucoup de textes ont été produits depuis un an. Beaucoup de personnes se sont prononcées sur la situation. Pourquoi s'être limité à reproduire un seul point de vue? Rien ne permet de conclure à un choix délibéré de l'auteur de l'article. Sans doute a-t-il été induit en erreur.

Ce qui se passe en Animation et recherche culturelle n'est pas un cas isolé. L'affaire du professeur Desjardins étrangement à ce qui arrive chez nous. On assiste présentement dans le domaine de l'éducation à un mouvement conservateur qui veut mettre la hache dans la pédagogie progressive, laquelle accorde une place importante à la participation des étudiants et à la vie démocratique dans la

formation. Ce courant de conservatisme lorgne vers les «belles années» des collèges classiques et des préfets de discipline au nom de la qualité de l'enseignement. Or il arrive qu'en ARC le programme progressiste et la pédagogie ouverte, dynamique et critique existent (du moins jusqu'à maintenant). On veut mettre un terme à tout cela.

Nous connaissons bien maintenant la logique des «crises appréhendées» qui justifient les coups de force politiques et répressifs. Cette logique est présente dans celle de l'administration de l'UQAM.

Ce qui arrive au Rassemblement d'animation et recherche culturelles servira de modèle à l'opération nettoyage dans laquelle s'engage l'UQAM — l'UQAM la belle, l'UQAM la «populaire» qui s'apprête à assumer son indépendance. Elle doit pour cela se faire une belle jambe aux yeux du gouvernement. Et quoi de mieux pour ce faire qu'une bonne vieille chasse aux «groupes dits de gauche» et aux programmes progressistes?

D'abord une mise en garde: il ne faudrait pas m'attribuer les propos que je rapporte: je ne suis que le messager. Il me semble par ailleurs qu'il est bien facile d'isoler un article sans le replacer dans une perspective plus globale. Pariez et l'on vous écouterait, comme ce fut le cas hier à une conférence de presse au cours de laquelle des étudiants, des professeurs et des chargés de cours ont clairement exprimé leur position relativement à la recherche au module d'animation et recherche culturelles.

Paule des Rivières

Énergie, Mines et Ressources Canada

## MINI-COLLOQUE

Inventaire des notions et des techniques actuelles dans le domaine de la biomasse. Politiques du gouvernement canadien en matière d'énergies nouvelles.

Lundi, 14 avril 1980

9 heures

Hôtel Méridien, Montréal  
Place Desjardins

Ouvert au public. Inscription sur place.

Le dîner-causerie sera sous la présidence de

M. Edward Blum

Conseiller spécial du Président Carter en matière de biomasse

Réservation pour le déjeuner:

François-Xavier Simard (613) 996-7051  
François de Martigny (514) 849-8065

Parité avec les fonctionnaires fédéraux.

Chances d'avancement doublées.

de toute façon  
c'est OUI

Fonction publique Québécoise Unifiée.

Meilleurs services

Le comité fonctionnaire Québec OUI



## L'art du pain à Paris

### Chez Poilane rue du Cherche-Midi

par Monique Nuytemans

**R**UE du Cherche-Midi. A deux pas de la rue de Sévres, dans le sixième arrondissement de Paris, se trouve la boulangerie la plus originale de France.

Pierre Poilane, 70 ans, en est le propriétaire. Il y pétrit du pain depuis plus d'un demi-siècle.

Sa renommée est si grande qu'on lui fait des commandes d'exposition pour le Japon, Le Canada, la Scandinavie.

C'est que chez Poilane, le pain qu'on y cuit à la mode ancienne, dans un fourneau chauffé au bois, n'est pas seulement bon: il est aussi... beau.

Pour des occasions spéciales: mariages, anniversaires, buffets champêtres, le Tout-Paris commande son pain chez Poilane. Ce pain est alors décoré de feuilles de vigne et de grappes de raisin qui sont cuites en relief dans la pâte. Et le résultat est un pain presque trop beau pour qu'on le mange.

En fait, il se conservera pendant plus d'un an. Et comme pour prouver son... endurance, Pierre Poilane me fait voir, dans son bureau derrière la boulangerie, un lustre électrifié fait de baguettes de pain. Il est vieux de 10 ans et... éclaire joliment.

Devant mon étonnement, le boulanger m'explique qu'avant la cuisson, des tubes de métal furent introduits dans la pâte. Après la cuisson, un électricien y glissa un fil, fixa le tout au plafond et la lumière fut!

J'ai également vu une cage d'oiseau totalement construite de baguettes de pain. J'ima-

gine qu'ici la longévité de la cage dépendra de l'appétit de l'oiseau...

Décorant le bureau de Pierre Poilane, 51 peintures reçues ou achetées par lui. Le sujet: son pain. Une bouteille de vin et un verre complètent d'habitude le sujet.

Pierre Poilane compte de nombreux amis parmi la colonie d'artistes-peintres de Paris. Il en compte même un peu partout dans le monde. Et tirant un grand album d'une de ses armoires, il me montre une lettre écrite par Jean Chrétien le remerciant pour sa participation à une exposition du pain qui eut lieu chez nous en 1969.

Feuilletant le livre, je m'exclame devant ces lettres venant de partout. Pierre Poilane, voyant mon intérêt pour son recueil, décide d'en sortir

un autre, plus volumineux que le premier.

Celui-ci contient des cartes postales dessinées ou peintes à la main par des amis artistes. Elles furent toutes envoyées par la poste, le timbre oblitéré en témoignage. Mais le plus étonnant, c'est que ces cartes aient été livrées à leur destinataire, car elles sont toutes... pornographiques!

Certaines de ces cartes ne sont même pas adressées à Pierre Poilane, mais bien au «Roi de la ...Miche», rue du Cherche-Midi, Paris.

Le temps de prendre une photo de Pierre Poilane devant la vitrine de sa boulangerie, puis il m'entraîne rue de Sévres rencontrer Henri Vergne, son ami depuis 25 ans. Ce dernier y tient un café, *Le Sauvignon*. C'est ici que nous allons déguster le pain de

chez Poilane transformé en sandwich au jambon et arrosé d'un petit vin blanc.

Après notre arrêt au bistro, Pierre Poilane se fait mon cicérone dans la rue du Cherche-Midi. Il y ouvre des portes cochères pour me dévoiler des rampes d'escalier en fer forgé datant du 16<sup>e</sup> siècle, l'âge de certaines de ces résidences. Il ouvre une autre porte avec l'assurance d'un vieil habitué et me révèle une cour intérieure décorée de colonnes néo-classiques.

Pierre Poilane, c'est le Paris d'autrefois et c'est le Paris de quartier, c'est le Paris insolite et c'est le Paris gaillard, mais c'est le Paris qui existe toujours. Il se cache peut-être un peu mieux aujourd'hui qu'antan, mais il est toujours là pour ceux qui se donnent la peine de le voir.



Pierre Poilane devant sa boulangerie, rue du Cherche-Midi

(Photo M.N.)

## À la place du «ventre de Paris»: le Forum

**A**UTREFOIS on les appelait les Halles, tout simplement. C'était le grand marché de la ville de Paris. L'endroit où les noctambules aimaient prendre la soupe gratinée, quand naissait le jour et que les maraîchers s'affairaient à leurs étals.

Mais Paris devint gourmand et les Halles ne suffirent plus à ses besoins. On décida de transformer le marché à Rungis.

C'est ainsi qu'en 1971 des bulldozers rasèrent les six pavillons de Victor Baltard, cet architecte qui, au siècle der-

nier, se distinguait pour ses fabuleuses structures de métal.

Certains déplorent la disparition des Halles. «C'était si typique, il y avait tant d'atmosphère. C'est un peu du Vieux-Paris qui est mort», disent-ils.

Sans doute pour tous ceux qui n'y habitaient pas... Car les résidents du quartier sont, pour la plupart, en faveur de l'original Forum de verre qui a détrôné l'ancien de métal.

«Car», disent-ils, «on dort en paix. Autrefois les camions faisaient du chahut toute la nuit. Plus besoin de bottes

pour se frayer un passage à travers le débris et ne plus craindre de voir grimper les rats jusque sur nos balcons.»

Le Forum des Halles, qui fut inauguré en septembre 1979, est un super-centre commercial avec boutiques chics pour clients en moyens. Restaurants et cinémas s'y sont également installés. Mais on dit que peu de Parisiens s'y rendent, les prix étant outrageusement élevés.

À première vue, on ne voit... rien. Car le Forum des Halles a été creusé dans un trou. Un trou de quatre étages

de profondeur, où chaque étage bénéficie de sa part de lumière.

Au centre et à ciel ouvert: une place. Une place sur laquelle est installée une sculpture de porphyre rosé. Elle est l'oeuvre de Silva, s'appelle Piégemalion, représente des animaux à corps humain et est une merveille qu'on ne se lasse d'admirer, tant pour la couleur que pour l'originalité du groupe.

Le Forum lui-même étonne. Imaginez des saucissons de verre, enroulés en profondeur autour d'une place. Mais

après le Centre Pompidou, le Forum apparaît sûrement plus calme de couleur et de conception.

Autour du Forum, à part l'église de Saint-Eustache et la Bourse de Commerce, ce ne sont aujourd'hui que terrains vagues. Mais ils sont promoteurs de jardins, de terrains de jeu et d'un grand hôtel qui seront terminés en 1984, foi de Jacques Chirac, maire de Paris.

Provisoirement, et en attendant la pelle du paysagiste, se sont installés sur ces terrains vagues des carroussels qui

enchangent les enfants. Tandis que les adultes s'amuse de ce délicieux anachronisme: d'une part, des chevaux de bois si vieux qu'ils font bavarder tous les antiquaires parisiens; d'autre part, ce bâtiment du Forum d'un modernisme beuglant.

C'est en passant par des rues piétonnes et en traversant la rue Saint-Denis et le boulevard de Sebastopol que l'on accède du Centre Pompidou au Forum des Halles; du quartier du Marais, au 1<sup>er</sup> arrondissement.

Ce faisant, on a avantage à

prendre son temps. Car à passer trop vite on risquerait de ne pas remarquer cette femme à la fenêtre, avec un pékinois sur une chaise et un pigeon sur le balcon. Ceci n'a, bien sûr, rien d'usé, sauf le fait que passant à nouveau par là le lendemain, la femme, le pékinois et le pigeon sont toujours là et dans la même pose. Intriguée, je m'approche et remarque que tout le tableau fait partie d'une façade trompe-l'oeil servant à camoufler une laide mais nécessaire cheminée!

Suite à la page 12

# L'AVION DE VOS VACANCES!

**Ils arrivent à Montréal à compter du 21 mai! Les nouveaux Avions-Vacances d'Air France! C'est le temps de partir pour Paris, à bord d'un Boeing 747 régulier d'Air France, un tout nouveau concept pour vos vacances en Europe.**

**Un avion nouveau et décontracté, une classe unique à bord**

À bord des nouveaux avions Air France-Vacances, c'est déjà les vacances! Finies les contraintes, les conventions! On vous remet au départ un sympathique coffret repas. Vous pourrez dîner et prendre votre petit déjeuner quand bon vous semble. Et les hôtesses, elles, ont plus de temps à vous consacrer. C'est la meilleure façon de se faire des amis entre deux continents.



**Réservations uniquement par votre agence de voyages ou agence Air France. Information: 861-0901**

#### Les tarifs Air France-Vacances

Période d'application	Air France Vacances* (Disponibles merc.-jeu.)	Super Apex ou CCF**
01 avr./14 mai	—	\$502
15 mai/20 mai	—	569
21 mai/25 juin	\$550	569
26 juin/02 août	647	663
03 août/13 sept.	550	569
14 sept./15 oct.	485	502

Tous les tarifs sont sujets à approbation gouvernementale.

#### Modalités de réservation

Conditions	Air France Vacances (Disponibles merc.-jeu.)	super Apex ou CCF**
• Séjour (min.-max.)	14-60 jours	14-60 jours
• Délai de réservation	14 jours	au moins 30 jours
• Paiement total	à la réservation	au moins 30 jours
• Changement de réservation avant le départ:		
plus de 30 jours	supplément \$50	supplément \$50
moins de 30 jours	supplément \$50	impossible
• Frais d'annulation avant le départ:		
plus de 30 jours	\$50	\$50
moins de 30 jours	\$50	\$100

\* Disponible sur autres vols Air France et sur vols Air Canada  
\*\* Tarifs identiques disponibles sur Air Canada

**AIR FRANCE**

# Dieppe

## Les galets du souvenir

par Louis-Martin Tard

**A** DIEPPE la plage est toujours verte. Ce qu'on appelle la plage, ce n'est pas la grève battue par les eaux de la Manche, mais une très longue et large terrasse qui la surplombe, recouverte de pelouses verdoyantes en toutes saisons. Ainsi le veut le climat local.

À une extrémité de ce gigantesque tapis de gazon, une stèle a été érigée en 1927, hommage à la Nouvelle-France. Sur des plaques hexagonales, des noms et des millésimes. L'une d'elles rappelle qu'un gars de Dieppe a le premier exploré l'embouchure du Saint-Laurent. C'était en 1508. À Saint-Malo, cette année-là Jacques Cartier n'avait que douze ans. Un peu plus de chance ou de flair et Thomas Aubert, s'il avait poussé plus loin, devenait le Découvreur officiel du Canada. Il avait donné des preuves de ses explorations en amenant à Dieppe quelques Indiens d'Amérique. Sa ville natale ne l'a pas oublié. Le nom d'Aubert figure avec ceux d'autres Dieppois célèbres aussi dans les annales du Québec: Louis Hébert, Charles Lemoine de Longueuil et les Hospitalières. Une autre plaque rappelle le raid d'août 1942 et la libération en 1944 de la ville par d'autres soldats canadiens.

Beaucoup ont rapporté en souvenir un de ces gros cailloux de silex arrondis comme des oeufs par la mer.

Quel littoral au monde en a d'aussi beaux, d'aussi gros, d'aussi polis! Et en telle quantité! À chaque déferlement des longs rouleaux de houle, la masse des galets roulés qui s'entrechoquent durement font un tumulte sourd et régulier. On entend à peine les cris aigus des mouettes et des sternes qui volent au ras des flots.

C'est sur ce chaos minéral que furent débarqués en 1942 les quatre mille hommes chargés de tâter en profondeur les défenses allemandes. Les chenillettes des chars d'assaut qui devaient protéger les vagues d'assaut, bloqués par les galets, devinrent cibles faciles pour l'ennemi bien retranché et averti de l'opération.

En effet, les navires de débarquement s'étaient trouvés par un malheureux hasard sur le chemin d'un convoi naval allemand. Les commandos étaient attendus par l'artillerie et l'aviation. Le plan britannique ne pouvait qu'échouer. Une stèle, à l'arrière de l'église Saint-Remy, bien proche du front de mer, marque le point extrême atteint par quelques soldats qui trouveront la mort dans une rue étroite. Six heures après le

début de l'opération Jubilé, les survivants rembarquaient sous un déluge effroyable d'obus et de bombes. Les Fusiliers du Mont-Royal couvraient comme ils le pouvaient la sanglante retraite.

La ville tant de fois détruite au cours de son histoire fut encore rebâtie. Les galets de Dieppe continuèrent à pousser leurs roulades rocailleuses pour les baigneurs bien chaussés, mais le mieux pour nager, c'est la grande piscine olympique découverte d'eau de mer chauffée, posée sur la moquette d'herbe verte.

C'est pourtant sur l'éstran caillouteux encadré de falaises qu'est née en France la vogue des bains de mer style arrière-grand-papa. Dès 1823, Dieppe avait son premier casino. À 168 kilomètres de Paris, la station verte permettait aux estivants de goûter avec l'air vivifiant de la Manche les joies nouvelles des sports et des mondanités balnéaires.

Les Anglais trouvant cette côte plus chaude que la leur traversaient à la même époque le bras de mer pour aller poser leurs nattes de roseaux sur les galets en attendant que la marée basse pour découvrir un peu de sable.

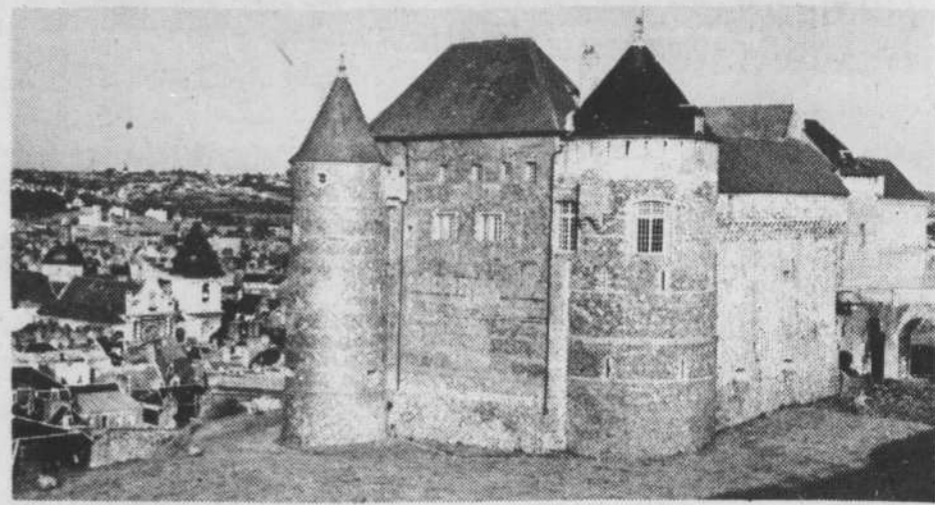
Aujourd'hui, pour eux, Dieppe est surtout un lieu de passage sur la route de Paris et de la France du Sud. De gros traversiers transportent sans relâche automobiles et caravanes entre le port normand et Newhaven. D'autres préfèrent «le bateau qui vole»: il relie Dieppe à Brighton en 40 minutes et assure sur les deux côtes la correspondance avec des trains rapides qui permettent d'aller du centre de Londres à celui de Paris en quatre heures et demie.



Entre la mer et la ville, le mémorial des Fusiliers du Mont-Royal

La ville vaut pourtant qu'on s'y attarde. Installée dans une vaste entaille de la falaise, précédée d'un port tranquille, elle est surmontée par son Vieux Château de grès et de silex. Cette robuste forteresse encadrée de massives tours en poivrière abrite un musée d'ambiance très bien conçu. Il permet en deux heures de comprendre l'histoire de la ville, de faire connaissance avec ses enfants célèbres dont le premier est l'armateur Jehan Ango et, non le moindre, l'amiral Duquesne, avec ses illustres visiteurs dont quelques grands peintres qui ont laissé des tableaux de la région. En plus de tout cela, le rappel d'un art aujourd'hui disparu, celui des artisans ivoiriers qui ont fait longtemps la gloire de Dieppe.

Il faut trouver parmi les restaurants ceux qui offrent les réussites de la Normandie gourmande; hélas, ceux du front de mer sont loin de la rive et ceux proches du port sont bruyants. Dieppe port de pêche, offre selon les saisons les coquillages, dont les cé-



Le Vieux Château sur la falaise

lèbres coquilles Saint-Jacques, et sa sole. La marmite dieppoise est la forme locale de la bouillabaisse. Dieppe premier port fruitier de France propose les bananes des Antilles et les agrumes du Maroc servis en salade. Dans cette région de prairies vertes l'agneau et le boeuf sont succulents, les fromages sont gras — demandez le Neuf-châtel — et le beurre est fin; il sert à faire des pâtisseries dont la tarte aux pommes servie tiède et flambée au calvados. L'autre pousse-café est fait dans un château de la ville voisine de Fécamp, c'est la bénédictine.

Une bonne promenade sur les pelouses vertes au son du ressac dans les barres de galets gris remet les choses en place. Autour de la ville, de charmants petits villages côtiers ou installés dans les vallées aériennes taillées dans la falaise. À voir Pourville, Varengeville-sur-mer, le phare d'Ailly, le château de Mirosmesnil, la forêt d'Arques-la-bataille, Berneval et Puys. Le cimetière canadien se trouve à Hautot-sur-mer. Ils sont 697. Beaucoup de noms du Québec.



**TCHÉCOSLOVAQUIE**

Histoire. Modernité. Berceau des Celtes et de l'art baroque. Le charme de Bratislava et les bains de Karlovy Vary. Le Danube bleu et la bière de Pilsen. La fontaine mélodieuse de Prague. Les forêts magiques des Tatras. TCHÉCOSLOVAQUIE! Au cœur même de notre civilisation. CEDOK vous offre ses itinéraires et excursions, le gîte aux Inter-hôtels. Service direct Montréal-Prague via CSA. Postez ce coupon et voyez votre agent de voyage.

CEDOK, Bureau de Tourisme Tchèque et Slovaque  
10 E. 40th St., New York, N.Y. 10016  
S.V.P. me faire parvenir des informations sur la Tchecoslovaquie et les services CEDOK.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

### VOYAGES GROUPES

**ANGLETERRE/IRLANDE PAYS DE GALLES/ÉCOSSE**

19 jours - Départs: 6 juillet, 14 septembre

Prix par personne y compris le billet d'avion

juillet	\$2365
septembre	\$2225

**EXTRÊME ORIENT**

24 jours - Départ garanti: 17 avril

Tarif aérien	CAN. \$1623
Portion terrestre	U.S. \$1650

**LA CHINE**

21 jours dont 17 jours en République Populaire de Chine. Départ garanti: 6 mai.

Prix par personne y compris le billet d'avion: \$3990

NOTE: Nos voyages groupes sont accompagnés à partir de Montréal par des guides de langue française.

**LES VOYAGES HONE INC.**

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221  
Montréal H3A 2B8  
le métro à notre porte — station McGill/Union  
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.  
Le Jeudi jusqu'à 21h.  
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

### VOYAGE EN GRÈCE

Avec l'Agence de voyages DARMIS LTÉE, c'est un vrai succès. Nous sommes les meilleurs spécialistes pour un voyage inoubliable en Grèce. Notre expérience se date depuis notre enfance... C'est une réalité. Nous organisons votre voyage selon votre désir et au meilleur prix. Notre bureau d'Athènes DARMIS TRAVEL est à vos côtés pour vous accueillir et vous assister durant toute la période de votre séjour.

Tél.: 849-6555, 849-6777  
Nous vous attendons!

**Darmis Ltée** Agence de voyages  
72 Sherbrooke Ouest, Montréal  
Détenteur d'un permis du Québec

### Le ventre de Paris

**Suite de la page 11**

Un petit détour sur la rue Saint-Denis, qui est également piétonne, révèle qu'ici fourmillent des petits cinémas pornos qui annoncent: «Visionnement dans des cabines particulières».

À droite des Halles: un immense mur de béton. Pour en alléger l'obsédante laideur et en attendant le bâtiment nouveau qui le cachera à jamais, on a peint un homme et une femme qui semblent marcher sur le mur. L'homme a un bras en avant et on me dit que bientôt une laisse et un chien viendront compléter le tableau.

Ce qui chez nous est reconnu comme l'oeuvre de «l'escouade de la muralité», s'appelle ici l'art du «jardin architectural».

Pour plus de classicisme et non loin d'ici, faisons un saut jusqu'à la place des Vosges, renommée être la plus belle place de Paris.

Elle fut le siège de la royauté avant Versailles, et on la restaure petit à petit depuis plus de vingt ans dans son superbe style du début du XVIIème siècle.

En son centre, la statue équestre de Louis XIII auréolée de maronniers. Dans une des demeures restaurées est logé le musée de Victor Hugo. Et l'on peut, dans d'autres demeures, se procurer un appartement pour la coquette somme de deux millions de francs français (\$500.000 US...)

Dans ce quartier du Marais qui connaît un nouvel essor grâce à l'originalité du Centre Pompidou et de la proximité du Forum des Halles, on trouve encore de petits hôtels «de charme» à \$40.00 US par nuit, petit déjeuner compris.

L'hôtel de la Bretonnerie en est un. Ravissant ancien hôtel particulier du XVIIème siècle avec poutres d'origine dans les chambres (et plomberie qui ne l'est heureusement pas...). On chuchote qu'il aurait appartenu à Madame de Montespan, cette charmante qui fit le pont (si j'ose dire) entre Louise de Lavallière et Madame de Maintenon dans le coeur de Louis XIV.

Et partout dans le quartier du Marais, comme dans Saint-Germain-des-Près, dans le quartier Latin et dans Montmartre, on trouve assez facilement de petits restaurants servant de bons diners complets pour \$13.00 US. L'Apollinaire à Saint-Germain-des-Près est de ceux-là. Le Procope, sur la lisière du Quartier Latin et de Saint-Germain, en est un autre.

C'est au Procope que Voltaire et Jean-Jacques Rousseau avaient chacun leur table, que l'on peut voir à l'étage du restaurant.

Et c'est ainsi que dans le Paris moderne du Centre Pompidou et du Forum des Halles, on peut se loger et se nourrir à bon compte dans des endroits qui étaient déjà familiers et sympathiques à ceux que l'Histoire rend célèbre.

Monique NUYTEMANS

### 12ème pèlerinage annuel en terre sainte

JORDANIE-ISRAËL-GRÈCE-ALLEMAGNE  
du 26 juillet au 16 août 1980

**Sous la conduite de M. l'Abbé Robert FONTAINE**  
Curé de St-Joseph de GRANBY  
Prix du voyage: \$2,683.00

Renseignements INSCRIPTION

**VOYAGES — MISSIONS LTÉE**

235, boul. Dorchester est, Suite 202, MONTRÉAL, Qué. H2X 1N8  
Tél.: 861-6331

192, sud, rue Dorchester, QUÉBEC, Qué. G1X 5Y9  
Tél.: 522-2036

Permis No. 12755419-1181

### VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE

Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est

**“L'AUTOMOBILE”**

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

**AIR FRANCE — EUROP AUTO**  
vous bénéficiez d'un tarif préférentiel

EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF

**SIMCA TALBOT**

- Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois
- Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois
- Location court terme

**FIAT**

**europcar**

Aussi "Renault" — "Citroen" — "V.W."

**DERNIÈRE CHANCE** (à peine une semaine...)  
de S'INSCRIRE!  
Les trois plus beaux tours d'Europe dans la magie du printemps

**FRANCE-ITALIE-SUISSE**  
4-25 mai \$1879.\*

**EUROPE GERMANIQUE**  
(Allemagne-Autriche-Suisse)  
4-25 mai \$1997.\*

**PROVINCES DE FRANCE**  
8-29 mai \$1897.\*

\* Prix tout compris (mais avion \$ 502.00 en plus)  
Hôtels de toute première classe. Les meilleurs prix à qualité égale.  
La "garantie Malavoy": 24 ans d'expérience et de succès.

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**  
1255 University Suite 1220  
Montréal, Qué. H3B 3W9  
Téléphone: 861-2485  
Détenteur d'un permis du Québec  
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

**VISITEZ L'EUROPE EN... AUTOMOBILE CAMPERS — MINI-BUS**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

**Achat — Rachat**  
Renault — VW — Citroën  
Fiat — Simca — Peugeot

Kilométrage illimité, Assurance internationale, Permis de conduire international, etc.

Réservations billets d'avion pour l'Europe PARIS à partir de CCF \$502

**PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO**

**BILLET D'AVION TOUTES DESTINATIONS**  
DEPUIS 27 ans au service des voyageurs

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200 ou 861-3906  
"Touring Club de France"

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

## CLUB JEUNESSE, NO. 1 SUR LA LIGNE MONTRÉAL-PARIS, EST-CE UN HASARD?



La direction du CLUB JEUNESSE reçoit d'AIR CANADA les plaques commémoratives.

À l'été 1979, CLUB JEUNESSE a vendu 6 fois plus de sièges que son plus proche concurrent sur la ligne MONTRÉAL/PARIS avec AIR CANADA.

En réservant votre vol chez CLUB JEUNESSE, vous obtenez plus, quel que soit votre âge. Demandez la brochure 1980 "VOLS ET CIRCUITS INDIVIDUELS"

du CLUB JEUNESSE, en écrivant à CLUB JEUNESSE, C.P. 1500, C.D.N., Montréal, Québec H3S 2R1.

Détenteur d'un permis du Québec



14 Le Devoir, vendredi 11 avril 1980

FORNIO Forte reprise

Une forte hausse a été enregistrée pour la troisième journée de suite à la Bourse de Toronto, hier, l'indice composite clôture en progrès de 19,85 à 1877,91. Les investisseurs ont été encouragés par le fait que le taux d'escompte est resté à 16,25% cette semaine.

Douze des 14 secteurs du marché se sont appréciés, l'immobilier réalisant les gains les plus importants. Les produits de consommation et les communications ont subi les plus lourdes pertes.

Au total, les titres à la hausse sont plus nombreux que ceux à la baisse, soit 328 contre 122 et 193 sont stables. Le volume comprenait 5,52 millions d'actions et la valeur s'établissait à 101,85 millions.

Les actions ordinaires Hiram Walker, Gooderham and Worts Ltd se sont rayées de la cote à l'ouverture du marché le 18 avril.

Parmi les industrielles traitées à la séance, Imperial Oil B gagne 4-3 à \$45,78. Husky Oil 3-1 à \$88. Petrofina Canada 3-4 à \$11. Alberta Energy 2-1 à \$54 et Hudson's Bay Oil et Gas 2 à \$51,91.

Gulf Canada abandonne 2-1 à \$150-1,2. Seagram Co. 1 à \$63-1,2. Noma Industries A 1-8 à \$9. Caruscan Corp. 25 cents à \$2,65 et Venpover Ltd 20 cents à \$2.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines prend 6 à \$81-1,2. Kerr Addison 3 à \$19 et Copperfields Mining 2 à \$18-1,7. Roman Corp. abandonne 2 à \$46 et Denison Mines 1-2 à \$40-1,2.

Parmi les pétroles, Numac Oil et Gas gagne 2-1 à \$35-1,4. Ram Pet 1-5 à \$20-5,8 et North Canadian Oils 1-4 à \$17-3,4. Lochiel Exploration recule 3-4 à \$6-1,4. D'Eltona Gold deux cents à \$1,96.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Abitibi, Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include company name, price, and change.

FORNIO Hausse des cours

Les cours ont poursuivi leur mouvement de hausse dans un marché modéré à la Bourse de Montréal, hier, et l'indice composite clôture la séance sur un gain de 4,01 à 327,95. En tout 776,97 actions ont été échangées et 1,304 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des pétroles, qui monte de 14,72 à 723,37, Gulf Oil gagne 3-1 à \$150. Hudson's Bay Oil et Gas 3 à \$120. Imperial Oil 1-4 à \$46 et SBC Canada 1-4 à \$33.

Les services publics progressent de 1,29 à 236,19. Les industrielles de 5,21 à 361,77 et les papiers de 0,04 à 173,48. Les bancaires reculent de 2,37 à 289,70.

Finalement, les gains l'emportent largement sur les pertes par 65 contre 35 et 36 valeurs sont inchangées.

Noranda Mines gagne 1-3 à \$27. Brascan A 1-2 à \$26-3,8. Inco 5-8 à \$29. Moore Corp. 1-2 à \$34-3,4. Dome Petroleum 3-4 à \$68-1,4. Seagram 1-4 à \$63 et Alberta Gas Trunk Line A 3-8 à \$26-1,8.

Dans la spéculation, Bateman Bay Mining gagne un cent à 30 cents et Brunau Mining trois cents à 53 cents. Dumont Nickel perd cinq cents à 84 cents.

Scott-Lassalle Ltd. suspendu depuis le 11 février 1980, a été rayé de la cote.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Alcan, etc. Columns include company name, price, and change.

FORNIO Hausse des devises

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, etc.

Chrysler incapable de trouver des fonds

Chrysler n'arrivera pas à remplir les conditions prescrites par le gouvernement américain pour l'octroi de \$1,5 milliard en garanties de prêts, révèle un rapport du comité du Congrès chargé de surveiller la situation financière de la compagnie.

Selon ce rapport, le constructeur automobile en difficulté a l'intention de demander à l'administration Carter de changer les conditions établies pour l'octroi de l'aide gouvernementale.

La compagnie propose ainsi que soit ramené de \$400 millions à \$209 millions la somme des nouveaux prêts qu'elle doit obtenir des banques américaines, qui hésitent à lui faire crédit.

En retour, Chrysler offre de vendre des propriétés d'une valeur supérieure de \$210 millions à la valeur prévue dans l'entente actuelle, et de recueillir \$169 millions supplémentaires par le biais de nouveaux prêts de créanciers étrangers.

Le comité gouvernemental qui a rédigé le rapport ne se prononce pas sur l'opportunité de

changer les règles du jeu dans ce dossier, bien qu'il ait le pouvoir de les changer sans autre autorisation.

La société Ford du Canada va-t-elle former son usine de montage de moteurs à Windsor, dans le sud de l'Ontario et licencier ses 840 salariés? La question est sur toutes les lèvres ces jours-ci dans cette ville où Ford a déjà mis à pied 2.300 de ses 4.000 travailleurs pour une période indéfinie.

Si les rumeurs de fermeture s'avèrent fondées, a déclaré l'ancien jour M. Herb Gray, ministre fédéral de l'Industrie et député de la région de Windsor, le gouvernement pourrait poursuivre Ford pour ne pas avoir tenu sa promesse de garder ouvert cette usine pendant un an au moment où la compagnie recevait une aide fédérale et provinciale de \$68 millions pour la construction d'une autre usine de moteurs dans la région M. Gray a ordonné à ses fonctionnaires d'analyser l'engagement légal que Ford a pris en signant l'entente avec le fédéral.

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include company name, price, and change.

NEW YORK Plus cinq points

Les valeurs ont à nouveau été soutenues, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé à 791,46 en hausse de 5,55. L'activité a porté sur 34,060 millions d'actions.

La diminution du «prime rate» à 19,5%, par deux petites banques, a influencé les achats. Le fait que les principales banques n'ont pas suivi ce mouvement a toutefois contenu l'enthousiasme des investisseurs, d'autant plus que les taux d'intérêt des prêts à la construction ont poursuivi leur progression.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses, 1237 contre 351, et 311 titres sont inchangés.

Le marché se serait pas perdu et a clôturé à 27 en hausse de 1,12. Les pétroles ont évolué irrégulièrement. Mobil a été cédé 7-8 à 68-5 et Marathon Oil a clôturé à 55-34 en hausse de 2-1-8.

McDonnell-Douglas, qui a obtenu un contrat pour la vente de chasseurs à l'armée canadienne, a progressé de 2 points à 38-1-2.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, McIntyre Mines gagne 4-8 à \$51, Canadian Pacific 1-8 à \$34-1,4, Dome Mines 3-4 à \$58-3,4 et Genstar 1-2 à \$22-1,4. Par contre, Seagram Co. baisse de 1-1-2 à \$53-1-2 et Campbell Red Lake Mines de 1-4 à \$31-1,4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACEFI, Alcan, Alcan, etc. Columns include company name, price, and change.

FORNIO Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principales bourses mondiales, avec les principaux cours de la journée précédente. Londres = \$527,50 (\$549,00); Paris = \$538,08 (\$554,00); Francfort = \$534,95 (\$557,00); Zurich = \$526,50 (\$551,50); Hong Kong = \$542,33 (\$549,97).

Table of gold prices and other market data including AGF Group, Amer Group, etc. Columns include company name, price, and change.

FORNIO Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principales bourses mondiales, avec les principaux cours de la journée précédente. Londres = \$527,50 (\$549,00); Paris = \$538,08 (\$554,00); Francfort = \$534,95 (\$557,00); Zurich = \$526,50 (\$551,50); Hong Kong = \$542,33 (\$549,97).

Table of gold prices and other market data including AGF Group, Amer Group, etc. Columns include company name, price, and change.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

# Les constructeurs invitent Ottawa à rembourser l'intérêt supérieur à 12% sur les hypothèques

OTTAWA (PC) — L'industrie de la construction résidentielle a proposé au gouvernement fédéral d'instaurer un programme d'aide aux Canadiens qui désirent acheter une maison en raison de la montée sans précédent des taux d'intérêt.

La Housing and Urban Development Association of Canada, qui regroupe quelque 85% des entrepreneurs en construction résidentielle, a fait part au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, M. Paul Cosgrove,

d'une proposition suivant laquelle le gouvernement fédéral comblerait les coûts d'intérêt hypothécaire dépassant 12%.

L'association évalue le coût annuel du programme à quelque \$325 millions; elle explique en outre qu'il serait applicable à tous les acheteurs d'une maison, qu'elle soit neuve ou pas.

Le programme proposé ne place aucune limite sur le prix d'achat ou sur le revenu des bénéficiaires; il prévoit par ailleurs que le taux de base, 12% la première année, soit

augmenté de un point de pourcentage la seconde année.

L'association se dit confiante que le gouvernement pourrait mettre fin au programme après deux ans, advenant une amélioration de la conjoncture économique.

On souligne qu'en raison de la situation des taux d'intérêt, les mises en chantier vont diminuer de quelque 47.000 unités cette année, ce qui se traduit par une réduction de \$2.1 milliards des investissements dans la construction résidentielle, soit un manque à

gagner de \$3.6 milliards pour l'économie canadienne en général.

Le plan proposé par l'Association ne s'appliquerait pas aux propriétaires de maison qui ne font que renouveler leur hypothèque. Selon le président du Housing and Urban Development Association, M. George Frieser, cette exclusion a été prévue afin de limiter le coût du programme et d'éviter «toute distorsion inutile du marché».

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier à

Ottawa, M. Frieser s'est dit optimiste quant à la possibilité de faire approuver son projet par le gouvernement fédéral.

M. Frieser a affirmé que M. Paul Cosgrove, ministre fédéral de l'habitation, avait réagi favorablement à ses propositions lors d'une rencontre mercredi. «Nous sommes certains que le cabinet les examinera très soigneusement», a-t-il ajouté.

Le président de l'association a fait valoir que l'industrie de la construction se

trouvait dans un cul-de-sac financier en raison du marasme des derniers mois dans la construction et de la hausse relativement lente du prix des maisons par rapport à la hausse générale du coût de la vie. «Ils sont pas mal au bout de leur corde», a-t-il dit des constructeurs.

Selon M. Frieser, le coût du programme serait compensé en bonne partie par la baisse des allocations d'assurance-chômage versées par le gouvernement et par l'augmentation des impôts fédéraux tirés des activités accrues dans le secteur de la construction.

## Maisons: les taux élevés n'ont pas ralenti les ventes

La spirale des taux hypothécaires, même si elle n'est pas très réjouissante, n'est pas aussi catastrophique qu'on ne le laisse généralement croire, soutient M. Martin Borner, président de la Chambre d'immeuble de Montréal.

La hausse des taux n'a pas encore ralenti les ventes de maisons, a-t-il affirmé au DEVOIR au cours d'une interview téléphonique.

Selon les dernières statistiques de ventes pour l'ensemble du Canada, a-t-il dit, janvier, février et mars 1980 ont été des «mois formidables, beaucoup plus forts qu'on ne le prévoyait nous-mêmes». En fait, le premier trimestre de cette année marque une nette progression par rapport à l'an dernier.

«Avec toute la spéculation sur l'or, a expliqué M. Borner, les gens ont pris conscience qu'ils devaient placer leur argent quelque part pour le protéger contre l'inflation, et beaucoup ont choisi de le placer dans une maison.»

Il a fait valoir par ailleurs que même avec des taux d'intérêt fortement accrus, les familles d'aujourd'hui, avec les hausses de salaires dont elles ont bénéficié, continuent de consacrer sensiblement la même proportion de leur revenu — de 25 à 30% — au financement de leur maison. Dans certains cas, a noté M. Borner, la proportion est même inférieure à ce qu'elle était il y a cinq ans. En termes relatifs, l'achat d'une maison ne représenterait donc pas un fardeau plus lourd que dans le passé.

Les ventes dont parle M. Borner portent sur des maisons existantes. Les ventes de maisons neuves sont plus faibles que l'an dernier en raison de la torpeur de la construction.

Les taux d'intérêt élevés, qui frisent maintenant 18% pour les hypothèques, posent certains problèmes au commerce immobilier, a reconnu M. Borner, mais ceux-ci ne sont pas insurmontables. Pour ce qui est des formulaires de financement, on voit de plus en plus de «balances de vente», où le vendeur «reflète son hypothèque» à l'acheteur, qui paie ainsi un taux inférieur à celui du marché.

M. Borner, qui dirige la société immobilière Montreal International Investment Properties, estime que la vente de maisons se trouve être stimulée par des mesures gouvernementales qui nuisent au développement des immeubles locatifs. Il a cité à ce propos le contrôle des loyers, qui perturbe à son avis les mécanismes normaux du marché, et la suppression du crédit d'impôt fédéral relatif à la dépréciation des immeubles d'habitation, mesure qui décourage, dit-il, beaucoup d'investisseurs potentiels.

## La carte de crédit La Baie coûtera 23.4%

TORONTO (PC) — Certains grands magasins vont augmenter l'intérêt sur les achats à crédit, à la suite de la hausse des taux de prêts bancaires.

C'est ainsi que la Compagnie de la Baie d'Hudson et sa filiale Sears appliqueront un taux de 1.95% par mois sur les comptes qui viendront à échéance après le 1er octobre prochain, contre 1.75% actuellement.

Ce taux mensuel de 1.95% équivaut à un taux annuel de 23.4%. Cependant, en calculant le taux mensuel sur une base cumulative, il équivaut à un taux annuel effectif de 26.08%.

La Baie justifie sa décision par la hausse de ses frais d'administration et la montée en flèche du loyer de l'argent.

Signalons que les grands magasins sont tenus de donner à leurs clients un préavis de six mois, relatif à toute hausse de taux.

À Vancouver, M. C. Dodd, porte-parole de Sears, a expliqué que cette maison suivrait l'exemple de la Baie dès le 1er octobre.

Des porte-parole des grands magasins Eaton et Simpsons ont dit qu'il n'y avait aucun projet immédiat de hausse des taux. Dans ces deux établissements, le taux de crédit est actuellement de 1.75% par mois.

Selon M. Ian Ronald, vice-président du service financier de la Baie, le magasin ne s'attend pas à gagner de l'argent en gonflant le taux d'intérêt.

La hausse du taux de crédit dans les grands ma-

gasins est la plus récente d'une série de mauvaises nouvelles qui se sont abattues sur les consommateurs au cours des dernières semaines.

Ainsi, les taux d'intérêt hypothécaires, qui grimpent continuellement depuis deux mois, sont retombés dans les environs de 17 et 17.5%.

Les taux d'intérêt à la consommation pratiqués par les banques s'élevaient actuellement à 18.5 ou 19%, et même davantage dans certains cas.

Par ailleurs, les sociétés de cartes de crédit accusent une baisse de profit marquée par rapport à l'an dernier et songent encore à augmenter leurs taux d'intérêt. À l'automne dernier, ces compagnies — Visa et Master Charge — avaient annoncé qu'elles porteraient leur taux à 21% à partir de mai 1980.

## La fiscalité accélère l'inflation (l'AMC)

Dans son mémoire prébudgétaire, l'Association des manufacturiers canadiens affirme que le système fiscal courant a tendance à accélérer le taux d'inflation et à causer une érosion du capital industriel.

Même si plusieurs industries dans le secteur manu-

facturier utilisent pleinement leur capacité de production, la différence substantielle entre les «fonds disponibles» et les «fonds disponibles réels en dollars constants» augmente, ce qui rend le financement de nouveaux investissements difficile.

Les impôts sur les bénéfices

«illusoire» causés par l'inflation représentent un aspect majeur du problème, qui est illustré avec des exemples dans le mémoire.

L'AMC propose un ajustement déterminé par la différence entre le coût historique des stocks et le coût d'approvisionnement de l'inventaire, ou à la discrétion du contribuable, la déduction de trois pour cent de la valeur initiale de l'inventaire (mesure qui est maintenant permise).

Le gouvernement admet que l'ajustement de 3% est une mesure temporaire jusqu'à l'élaboration de techniques comptables appropriées. Mais l'Association croit que le problème est surtout un de fiscalité et non de comptabilité.

Pour simplifier les diverses propositions complexes de comptabilité et réduire les délais dans l'allègement du fardeau fiscal, le mémoire intro-

duit le concept nouveau d'ajustement pour l'inflation pour protéger le capital des entreprises.

L'argument de base est qu'il est plus facile pour une entreprise d'indexer la moyenne de l'avoir des propriétaires (qu'on définit comme la somme du capital et bénéfices non répartis) que d'indexer tout l'actif et le passif d'un bilan. Le montant résultant de cette indexation serait traité comme une déduction du revenu imposable. Si on adoptait cette méthode pour remplacer les mesures existantes, il en résulterait une baisse considérable des impôts sur les entreprises.

Le mémoire contient aussi plusieurs propositions pour venir en aide aux petits fabricants. Notez particulièrement qu'on propose la création d'«obligations de développement de petites entreprises». Selon ce nouvel instrument fi-

nancier, une petite entreprise canadienne ou un groupe de sociétés reliées pourraient emprunter jusqu'à un million de dollars sous la forme d'une obligation spéciale émise par les banques ou autres sources, pour financer des investissements en machinerie ou en installations visant la réduction de la pollution. L'intérêt sur ces emprunts serait considéré comme dividendes pour fin d'impôt par les banques ou autres institutions financières. Puisque ces dividendes seraient non-imposables chez celles-ci, les obligations pourraient être émises à des taux d'intérêt moins élevés que les taux courants.

L'Association recommande également un crédit d'impôt de 25% pour les dépenses de Recherche et Développement afin d'aider à atteindre l'objectif du gouvernement soit un niveau de dépenses nationales en R & D de 1.5% du PNB d'ici 1983.

Le trésorier de l'Alberta, M. Lou Hyndman, lors de la présentation de son budget la semaine dernière, déclarait que les taux d'intérêt records associés à la suppression des incitations fiscales fédérales prévues pour les immeubles de rapport, avait réduit les mises en chantier de logements en Alberta de 48,000 en 1978 à 40,000 en 1979.

M. Hyndman ajoutait que les perspectives pour 1980 débouchaient sur un retrait du secteur privé et des mesures fédérales défavorables.

Selon M. Al Bell, président de la section calgaryenne du Housing and Urban Development Association, l'industrie «accepte une certaine responsabilité» en ce qui concerne la grande spirale inflationniste des années 70. Mais lorsqu'il constate que le coût des hypothèques a monté de 5%, en huit mois, «là il ne marche plus.»

## OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE

SOYEZ AVISÉS QUE la TransCanada PipeLines Limited (ci-après appelée «la demanderesse»), a déposé une demande datée du 7 mars 1980 (ci-après appelée «la demande») en vue d'abord, de la délivrance d'ordonnances qui, en vertu des articles 50 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, qui établiraient les taux ou droits justes et raisonnables que la demanderesse peut exiger pour le gaz vendu par elle au Canada et pour le service de transport vendu à la Saskatchewan Power Corporation, le Consolidated Natural Gas Limited et Gaz Métropolitain, inc., et pour le service de transport vendu à la Consolidated Natural Gas Limited, à la ProGas Limited et à la Sulpetro Limited, et qui invalideraient une partie ou la totalité des taux ou droits qui sont incompatibles avec les taux et droits justes et raisonnables ainsi établis, et deuxièmement, en vue de l'obtention, en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'administration du pétrole, de certaines ordonnances approuvant le prix que paiera la demanderesse pour acheter et exporter du gaz de la province d'Alberta, et révoquant toute ordonnance antérieure incompatible avec celles qui sont demandées; toutes en vigueur à compter du 1er août 1980.

LOFFICE A ORDONNE QUE:

1. La partie de la demande et déposée en vertu des articles 50 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie soit entendue au cours d'une audience publique qui commencera le mardi 27 mai 1980 à 9:30, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, pièce 940, immeuble Trebla, en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario. Ces séances seront tenues dans l'une ou l'autres des deux langues officielles et des services d'interprétation seront fournis si une partie en fait la demande dans son intervention.
2. Toute personne qui a l'intention de s'opposer à ladite demande ou d'intervenir, produise, au plus tard le 1er mai 1980, auprès du Secrétaire de l'Office, trente (30) copies d'une déclaration écrite contenant sa réponse ou plaidoirie, avec tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, qui comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans les procédures, ladite déclaration pouvant admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans les demandes et devant porter le nom et l'adresse du répondant ou de l'intervenant ou de son procurer à qui des communications peuvent être faites et indiquera la langue officielle dans laquelle le répondant ou l'intervenant désire être entendu. Tout répondant ou intervenant doit faire parvenir à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, à la Canadian Gas Association, à la Canadian Petroleum Association et à l'Independent Petroleum Association of Canada et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
3. Toute partie qui est intervenue en vertu de l'alinéa 2 des présentes et qui désire présenter une preuve en chef à l'audience, prépare une preuve en chef écrite et en dépose d'ici le 20 mai 1980 trente (30) copies auprès de l'Office et en signifie une (1) copie le plus tôt possible à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
4. Toute partie intéressée puisse examiner une copie de la demande et des plaidoiries déposées avec celle-ci au siège de:

**AVIS D'AUDIATION**  
OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE  
**AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE**

SOYEZ AVISÉS QUE l'Office national de l'énergie tiendra une audience publique concernant la condition 12(1) de l'Annexe III de la Loi sur le pipe-line du Nord, telle que modifiée par l'Ordonnance no NPO-2-80, à partir du 29 avril 1980, à 9 h 30 heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, 473, rue Albert, dans la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

L'audience se tiendra dans l'une ou l'autre des langues officielles et des services d'interprétation simultanée seront fournis, si une partie en fait la demande dans sa déposition.

Toute personne qui a l'intention de faire une déposition auprès de l'Office, relative aux questions indiquées dans la condition 12(1) de l'Annexe III de la Loi sur le pipe-line du Nord, telle que modifiée par l'Ordonnance no NPO-2-80, produira au plus tard le 22 avril 1980, auprès du secrétaire de l'Office, trente (30) copies d'une déclaration écrite dans l'une ou l'autre des langues officielles; celle-ci doit contenir tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, et comprendre un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt qu'a la partie en cause dans cette affaire, ladite déclaration devant porter le nom et l'adresse de la partie, ou de son procurer à qui les communications peuvent être faites.

FAIT à Ottawa, dans la province d'Ontario, le 3 avril 1980.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE  
Le Secrétaire  
Brian H. Whittle

**LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES**

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie se tiendra à l'Édifice de La Prévoyance, 507, Place d'Armes, à Montréal, mercredi, le 30 avril 1980, à 15:00 heures dans le but de ratifier le règlement 13-A. RÈGLEMENT DONT LES DISPOSITIONS ONT POUR OBJET LA CRÉATION D'UNE CLASSE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES.

Pour le Conseil d'Administration  
Me François C. Thivierge  
Secrétaire  
Montréal, le 11 avril 1980.

**Cablevision poursuit sa décentralisation**

Cablevision Nationale a annoncé hier l'ouverture d'un bureau destiné à sa clientèle de l'est de l'île de Montréal où elle compte déjà 46,000 abonnés. Existente déjà à Montréal: le district de Laval et ceux du sud et du nord. La décentralisation signifie désormais l'accès aux services à partir du 7095 rue Beauharnois Est, près des Galeries d'Anjou.

Ce geste administratif, a précisé hier en conférence de presse M. Michel Guay, vice-

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**  
**AVIS D'AUDIENCE**

SOYEZ AVISÉS QUE l'Interprovincial Pipe Line Limited (ci-après appelée «la demanderesse»), a déposé une demande datée du 21 décembre 1979, (ci-après appelée «la demande») en vertu de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en vue d'abord, de la délivrance de certaines ordonnances établissant les droits justes et raisonnables que la demanderesse peut exiger pour le transport du pétrole brut et d'autres hydrocarbures liquides et pour la délivrance de tous autres ordonnances qui permettraient à la demanderesse de déposer un tarif contenant des droits justes et raisonnables.

L'OFFICE A ORDONNE QUE:

1. La demande, déposée en vertu de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit entendue au cours d'une audience publique qui commencera le mardi 13 mai 1980 à 9:30, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, immeuble Trebla, en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario. Ces séances seront tenues dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et des services d'interprétation seront fournis si une partie en fait la demande dans son intervention.
2. Toute personne qui a l'intention de s'opposer à ladite demande ou d'intervenir, produise, au plus tard le 1er mai 1980, auprès du Secrétaire de l'Office, trente (30) copies d'une déclaration écrite contenant sa réponse ou plaidoirie, avec tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, qui comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans les procédures, ladite déclaration pouvant admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans les demandes et devant porter le nom et l'adresse du répondant ou de son procurer à qui des communications peuvent être faites et indiquera la langue officielle dans laquelle le répondant ou l'intervenant désire être entendu. Tout répondant ou intervenant doit faire parvenir à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
3. Toute partie qui est intervenue en vertu de l'alinéa 2 des présentes et qui désire présenter une preuve en chef à l'audience, prépare une preuve en chef écrite et en dépose d'ici le 9 mai 1980 trente (30) copies auprès de l'Office et en signifie une (1) copie le plus tôt possible à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
4. Toute partie intéressée puisse examiner une copie de la demande et des plaidoiries déposées avec celle-ci au siège de:

Office national de l'énergie  
Immeuble Trebla  
473, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E5.

ou aux bureaux de la demanderesse aux adresses suivantes:

TransCanada PipeLines Limited  
Commerce Court West  
Toronto, Ontario  
M5L 1C2

ou

407 - 8th Avenue South West  
Calgary, Alberta  
T2P 2M7

Fait en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 27<sup>e</sup> jour de mars 1980.

**L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**  
Le Secrétaire  
Brian H. Whittle

**CONGRÈS CANADO-AFRICAIN**  
**OCTOBRE 1980**

Le groupe «BIEL» (les entreprises internationales Boukheir limitée) organisera à Montréal, en octobre 1980, un congrès qui réunira des ministres et députés, des banquiers, hommes d'affaires et présidents de Chambre de commerce de 17 pays du nord et du sud africains, prendront part également à ce congrès des hommes d'affaires canadiens et des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le congrès aura pour but:

1. d'analyser les possibilités d'échanges commerciaux;
2. de faire connaître la technologie et le savoir-faire canadiens auprès des pays africains;
3. de promouvoir la création de chambres consulaires commerciales entre l'Afrique et le Canada;
4. de susciter la coopération canadienne envers les Chambres de commerce africaines et autres institutions ou associations professionnelles et économiques;
5. d'établir des contacts entre les chefs d'entreprises privées canadiennes et les autorités africaines;
6. de renseigner les sociétés canadiennes et africaines sur la législation douanière et commerciale et le code d'investissements en Afrique et au Canada.

**Joseph Boukheir**  
Président, BIEL et CANADO-AFRICAIN

**Edmond Nitari**  
Vice-président, CANADO-AFRICAIN

Pour renseignements:  
**288-7774**

**LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES**

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie se tiendra à l'Édifice de La Prévoyance, 507, Place d'Armes, à Montréal, mercredi, le 30 avril 1980, à 14:30 heures dans le but de ratifier les règlements XXI et XXII. RÈGLEMENTS DONT LES DISPOSITIONS ONT POUR OBJET LA CRÉATION D'UNE CLASSE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES.

Pour le Conseil d'Administration  
Me François C. Thivierge  
Secrétaire  
Montréal, le 11 avril 1980.

**OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**  
**AVIS D'AUDIENCE**

SOYEZ AVISÉS QUE l'Interprovincial Pipe Line Limited (ci-après appelée «la demanderesse»), a déposé une demande datée du 21 décembre 1979, (ci-après appelée «la demande») en vertu de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en vue d'abord, de la délivrance de certaines ordonnances établissant les droits justes et raisonnables que la demanderesse peut exiger pour le transport du pétrole brut et d'autres hydrocarbures liquides et pour la délivrance de tous autres ordonnances qui permettraient à la demanderesse de déposer un tarif contenant des droits justes et raisonnables.

L'OFFICE A ORDONNE QUE:

1. La demande, déposée en vertu de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit entendue au cours d'une audience publique qui commencera le mardi 13 mai 1980 à 9:30, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, immeuble Trebla, en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario. Ces séances seront tenues dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et des services d'interprétation seront fournis si une partie en fait la demande dans son intervention.
2. Toute personne qui a l'intention de s'opposer à ladite demande ou d'intervenir, produise, au plus tard le 1er mai 1980, auprès du Secrétaire de l'Office, trente (30) copies d'une déclaration écrite contenant sa réponse ou plaidoirie, avec tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, qui comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans les procédures, ladite déclaration pouvant admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans les demandes et devant porter le nom et l'adresse du répondant ou de son procurer à qui des communications peuvent être faites et indiquera la langue officielle dans laquelle le répondant ou l'intervenant désire être entendu. Tout répondant ou intervenant doit faire parvenir à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, à la Canadian Gas Association, à la Canadian Petroleum Association et à l'Independent Petroleum Association of Canada et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
3. Toute partie qui est intervenue en vertu de l'alinéa 2 des présentes et qui désire présenter une preuve en chef à l'audience, prépare une preuve en chef écrite et en dépose d'ici le 20 mai 1980 trente (30) copies auprès de l'Office et en signifie une (1) copie le plus tôt possible à la demanderesse, au plus tard le 1er mai 1980, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.
4. Toute partie intéressée puisse examiner une copie de la demande et des plaidoiries déposées avec celle-ci au siège de:

Office national de l'énergie  
Immeuble Trebla  
473, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E5.

ou aux bureaux de la demanderesse aux adresses suivantes:

TransCanada PipeLines Limited  
Commerce Court West  
Toronto, Ontario  
M5L 1C2

ou

407 - 8th Avenue South West  
Calgary, Alberta  
T2P 2M7

Fait en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 27<sup>e</sup> jour de mars 1980.

**L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**  
Le Secrétaire  
Brian H. Whittle

## Documentaire sur l'Union soviétique présenté à R.-Q.

À compter du 14 avril (19 h 30) et tous les lundis qui suivent, jusqu'au 2 juin, la chaîne de Radio-Québec offre un documentaire en huit épisodes sur l'Union soviétique. La série est due à l'Italien Sergio Giordani et date déjà de trois ans; par l'ampleur des déplacements de l'équipe, par l'intention de présenter autant de facettes que possible de la «planète russe aux 100 nations», cette série constitue un bon état de la question, si l'on excepte quelques conclusions un peu hâtives sur l'union établie entre peuples et armée.

«Le poids de l'histoire» (diffusé le 14 avril) évoque la solennité des cérémonies en l'honneur des soldats russes morts pour la défense de Stalingrad (devenue Volgograd) contre les troupes de Von Paulus. Est évoquée sitôt après l'ardeur des pionniers et des Komsomols, dans une société où, rappelle le documentaire, l'endoctrinement commence tôt.

Même si l'évocation peut choquer sous certains aspects, il faut ici penser au culte rendu aux franquistes, dans la Vallée de los Caidos où l'on a longtemps mené les recrues de la Phalange; sous toutes latitudes, le patriotisme se nourrit abondamment de Mort.

Les sept autres épisodes de ces «Reflets de Russie» nous mènent dans cette ville privilégiée de Sibirie Akademgorodok, où se forge un type de savant trié au mérite (cette ville reçoit chaque année la visite de 3.000 scientifiques étrangers); nous initient à la vie non officielle de la capitale, Moscou, et nous présentent la faim de culture toujours ressentie dans l'ancienne Saint-Petersbourg, devenue Leningrad.

Giordani a aussi rencontré des jazzmen entichés de leur métier, des joueurs d'échecs, des seminaristes (cette série insiste sur la vitalité de l'Islam et de noyaux de chrétiens, cohabitants avec l'athéisme officiel).

«Reflets de Russie» illustrent l'attrait de l'URSS pour la grandiose et le monumental, mais offrent également des aperçus de la vie quotidienne au temps de Brejnev ou, contrairement aux pays occidentaux, l'avenir point à l'Est, dans un pays qui couvre le cinquième de la terre.

Giordani annonce qu'il veut aller au-delà des idéologies et des préjugés; nations adonnées à l'artisanat heureux de leurs grands-pères et (concession aux guides?) vision idyllique de ce que peut entraîner le côté spartiate d'un empire qui maintient trois millions d'hommes sous les drapeaux.

Est-il un seul pays, à part l'URSS, où les conscrits partent insouciant, dans une atmosphère de «fête champêtre», comme là-bas?

## «Ils étaient venus pour...» en lecture publique: un moment privilégié

par Jacques Larue-Langlois

**Ils étaient venus pour...** de Marie Laberge: lecture/spectacle du Centre d'essai des auteurs dramatiques, dirigée par Pierre MacDuff, musique de Pierrick Oudy; avec: Raymond Bouchard, Normand Daoust, Serge Dupire, Danielle Fichaud, Johanne Fontaine, Yves Labbé, France Labrie, Pierre Lebeau, Louis O'Neil, Danielle Proulx et Christiane Raymond; au studio de l'École Nationale de Théâtre, le lundi 7 avril.

Au moment de mettre au point leurs répertoires de la saison prochaine, les grandes

compagnies de théâtre auraient avantage à se tourner vers certaines pièces québécoises et à envisager de supporter la création d'œuvres dramatiques originales de qualité. Ces dernières ne manquent pas malgré ce qu'on en pense généralement et le travail accompli en vue de leur diffusion depuis quinze ans par le Centre d'essai des auteurs dramatiques est tout à fait approprié. A cet égard, la lecture publique, lundi soir dernier, au studio de l'École Nationale de Théâtre, de *Ils étaient venus pour...*, de Marie Laberge, constitue un moment important dans le

cheminement du théâtre chez nous. Les quelque 150 spectateurs qui s'étaient rendus sur place peuvent d'ores et déjà se considérer comme privilégiés d'avoir pu communiquer à une aussi grande oeuvre. La date du 7 avril 1980 est à marquer comme celle de la lecture au CEAD, en mars 1968, des *Belles-soeurs*, de Michel Tremblay.

Marie Laberge, dont on a pu voir il y a quelques mois, au Théâtre du Quartier-Latin, *Profession je t'aime*, est décidément un auteur dramatique né qui, refusant de se cantonner dans un genre particulier, éclate avec brio dans tous les styles. *Ils étaient venus pour...*, superbe spécimen de lyrisme épique, fait revivre en une fresque profondément humaine en même temps que hautement scénique l'épopée des fondateurs du célèbre village fantôme de Val-Jalbert, au Lac-Saint-Jean.

Des centaines de familles avaient quitté les banlieues miséreuses des villes de la région ou les terres improductives de leurs pères pour fonder ce village, en 1909, sous l'instigation de promoteurs ambitieux qui, profitant de la présence d'une grande chute d'eau sur la rivière Ouatouchouan, y avaient installé l'ancêtre des moulins à pâte à papier qui parsèment aujourd'hui le Québec. Tous se lancèrent dans l'aventure tête première, rêvant d'une vie nouvelle dans un monde de progrès moderne où chaque maison avait l'eau courante et où l'installation de l'électricité domestique semblait une affaire de mois.

De succès en déboires, l'épopée ne devait pas durer vingt ans, traversée par la crise de la conscription de la première guerre mondiale, par les affres de la grippe espagnole et par l'échec finan-

cier du projet progressivement vendu aux compagnies anglaises. En 1927, les derniers habitants de Val-Jalbert quittaient les lieux, désillusionnés, vidés de toute énergie et de tout espoir, laissant sur place des rangées de maisons de bois solides qui y dorment encore et autour desquelles des touristes curieux vont pique-niquer de nos jours.

En six tableaux admirables composant une véritable chanson de geste, revivent les artisans de cette folle mésaventure. Leur langue colorée bien particulière, parsemée d'«à cause» et de «ben crère» est vivante dans les bouches des onze excellents comédiens qui ont accepté de participer à cette lecture. La pièce est bien rythmée, faisant alterner les dialogues et les scènes de groupes avec de sublimes monologues dont le plus touchant est sans contredit celui du «deux novembre», rendu avec une magnifique émotion contenue par Christiane Raymond. Des couplets chantés en chœur ou en soli sur une excellente musique de Pierrick Oudy viennent assurer les enchaînements et annoncer l'action.

Un regret: un seul directeur de théâtre assistait à la lecture. Il aurait fallu que tous y soient car il s'agit bien d'une pièce que toutes les troupes devraient se disputer à l'achat. Où était Yvette Brind'Amour qui cherche du bon théâtre québécois? Où était Jean Duceppe dont le répertoire logne fort du côté des Américains? Où était Jean-Louis Roux, auteur de *Bois-Brûlé*, qui ne pourrait qu'être extrêmement sensible à ce genre de production? Ils ont tous en main copie du texte de la pièce. Il faut espérer que l'une des grandes compagnies permette à un vaste public de communiquer à ce merveilleux spectacle.

## LA BOITE À ÉCHOS

L'Estrie commence à faire sentir sa présence dans les télémissions de Radio-Québec. En effet, après «Le goût de l'entraide», réalisée par Pierre Brochu et présentée hier soir, Radio-Québec présentera le jeudi 17 avril, «Un son québécois, la guitare Norman», du réalisateur Richard Lalumière. Ces deux télémissions font partie de la série «Chacun son tour».

Les deux dernières stations à pouvoir diffuser Radio-Québec en direct ont été inaugurées à Rouyn et à Val d'Or, qui sont ainsi venues se joindre à la chaîne formée de Québec, Montréal et Hull.

La Mauricie et l'Estrie comptent parmi les régions où l'implantation de Radio-Québec est considérée comme prioritaire dans la pose d'antennes de diffusion.

Pour rendre hommage au sculpteur Jordi Bonet, décédé le 25 décembre 1979, le Musée du Québec organise une exposition qui réunit une partie du fonds d'atelier Jordi Bonet de

même que des pièces inédites et récentes, prêtées par madame Huguette Bouchard-Bonet. L'exposition aura lieu dans la salle trois du Musée, jusqu'au 11 mai 1980. Jordi Bonet est né à Barcelone où dès sa petite enfance, il entre en contact immédiat avec les créations architecturales de Gaudy et les réalisations de Miró. Sa sensibilité se nourrit du lyrisme violent et de la fantaisie passionnée de l'art espagnol. C'est à 22 ans, à son arrivée au Québec qu'il découvre la céramique. L'amour de la matière à pétrir et à façonner le mène aux murales (dont le célèbre triptyque du Grand Théâtre de Québec).

Radio-Québec diffusera samedi, 12 avril, à 21 h 30, un portrait du réalisateur de cinéma Yves Robert. Cette émission est présentée dans le format «Visage» et tentera de faire ressortir les principaux traits du réalisateur de «La guerre des boutons», d'«Alexandre le bienheureux» et de nombreux autres films.



**OMNIBUS**  
 MME OMNIBUS au 4SOUS

Métro Sherbrooke Bus 144 **4 SOUS** Réservations 845-7277  
 THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 est, avenue des Pins

**Pétaradant!**  
 On rit, on frémit, on s'oxygène dans cette grande vadrouille de la cocasserie.  
 LE POINT (Robert BENAYOUN)

**Époustoufflant... palpitant... désopilant...**  
 LE JOURNAL DU DIMANCHE (Pierre BILLARD)

ANNIE GIRARDOT • PHILIPPE NOIRET  
**DES CASCADES DE RIRE**  
 avec LA plus drôle des inspecteurs de police!



**ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER**  
 avec FRANCIS PERRIN et CATHERINE ALRIC

Form de PHILIPPE de BROCA • Michel Audiard

LAVAL: SAM.-DIM. 12.50, 4.15, 7.45, SEM. 6.00, 7.45, PARIS: 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.20, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.10, VER-SAILLES: SAM.-DIM. 12.10, 3.50, 7.30, SEM. 7.30

aussi 2e Film au Laval & Versailles

**Le PARISIEN 3**  
 485 STE-CATHERINE O 866-3856

**LAVAL 1** **VERSAILLES 2**

CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880

**15e anniversaire**  
**30 personnages en scène**

**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER**  
 Du 21 mars au 6 mai

**L'AMOUR DES TROIS ORANGES**  
 d'Alexandre Arnoux

Mise en scène: Gilles Pelletier  
 Décors: Claude Fortin  
 Costumes: Pierre Perrault  
 Éclairage: Guy Simard  
 Musique: Pierre Voyer

avec  
 Pierre Thériault  
 Edgar Fruitière • Michèle Deslauriers

Pierre Beaudry, Yvan Benoît, Michel Bergeron, José Cusson, Benoît Dagenais, Suzanne Langlois, Jacques Lorain, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Lorraine Pintal, Yvan Ponton, André St-Denis, Renald Tremblay

4353 est, Ste-Catherine  
 Tél.: 253-8974

**EN NOMINATION POUR 8 OSCARS**  
 incluant  
 LE MEILLEUR FILM  
 LE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN (Robert Duvall)

**VOYEZ CE FILM!**

**Apocalypse Now**  
 FRANCIS FORD COPPOLA  
 14 ANS



United Artists

LAVAL: 1.15, 3.50, 6.25, 9.00, DORVAL: SAM.-DIM. 1.00, 3.40, 6.20, 9.00, SEM. 6.20, 9.00, SNOWDON: SAM.-DIM. 1.00, 3.35, 6.15, 9.00, SEM. 6.15, 9.00, DOLLARD: OUVERTURE 6.15

**DORVAL 2** **LOEWS 1**  
 260 AVE. BOURVAL 631-8586 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

**SNOWDON** **Cinéparc DOLLARD 2**  
 4-275 DÉCARIE 482-1322 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

UNE COMÉDIE MORDANTE LE MONDE DE LA FINANCE!  
**MICHEL SERRAULT**  
**L'ASSOCIÉ**  
 Un film de RENÉ GAINVILLE

10e SEMAINE! **LaCité 2** SAM.-DIM.: 12.50, 2.30, 4.10, 5.50, 7.30, 9.15, SEM.: 7.30, 9.15

3575 AV. DU PARC 844-2829

Génie. Fou. Animal. Dieu  
**NIJINSKY**  
 UNE HISTOIRE VRAIE

PLACE VILLE-MARIE A Paramount Picture  
 CINÉMA 2 866-2644 1.15, 3.35, 6.00, 8.20

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission  
**Avis Public**

Extension du service aux petites localités et à celles du Nord: avis de réunion publique, Happy Valley-Goose Bay (Labrador).

Dans l'avis public du 31 janvier 1980, le conseil annonçait la création d'un comité afin de faire rapport sur la meilleure façon d'accroître le plus rapidement possible le nombre et la diversité des services de télévision offerts dans le nord du pays ainsi que dans les localités éloignées. Le conseil s'attend aussi que le comité traite dans son rapport de la distribution d'émissions par satellite et de la télévision payante, étant donné que ces questions seront probablement soulevées au cours des délibérations. L'avis précisait aussi que le comité tiendrait une réunion publique dans la région de la capitale nationale à compter du 25 mars 1980 et d'autres réunions publiques dans un ou plusieurs autres endroits du Canada, en particulier dans le nord.

Le comité a tenu jusqu'à maintenant trois réunions publiques à l'extérieur de la région de la capitale nationale: à Baker Lake (Territoires du Nord-Ouest) le 28 février, à Whitehorse (Territoire du Yukon) le 1er mars et à Geraldton (Ontario) le 22 mars 1980. Les procès-verbaux de ces réunions peuvent être consultés au conseil.

La première session de la réunion publique tenue dans la région de la capitale nationale a débuté le 25 mars et s'est terminée le 28 mars. La deuxième session commencera le 9 avril et devrait se poursuivre jusqu'au 18 avril.

Le Comité a maintenant décidé de tenir une réunion publique à Happy Valley-Goose Bay (Labrador) le 24 avril 1980. La réunion débutera à 9 h 30 dans la salle de conférences du Labrador Institute of Northern Studies de l'Université Memorial.

Les membres du public et les parties intéressées qui désirent présenter des mémoires ou des observations à cette réunion publique devraient faire part de leur intention sur place au secrétaire avant le début de la réunion.

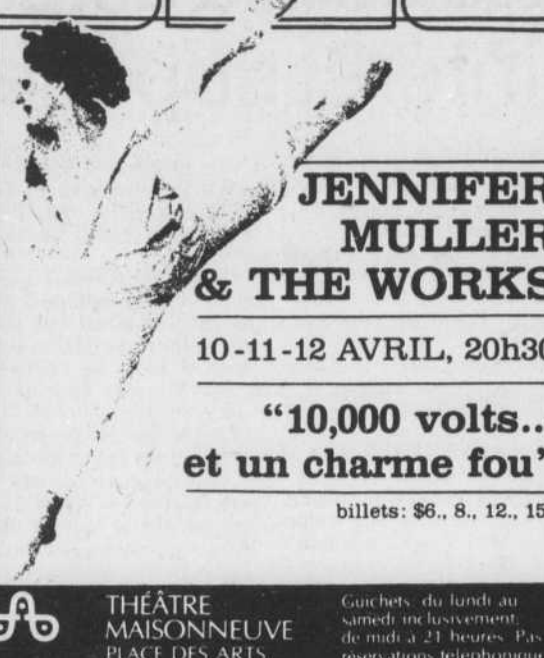
Des exemplaires de l'avis public du 31 janvier, qui décrit les questions à l'étude, seront disponibles au bureau de M. A. Durno, greffier municipal, Ville de Happy Valley-Goose Bay (Labrador).

Ottawa, le 3 avril 1980.

J.G. Patenaude  
 Secrétaire Général

Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes

SPECIDICI inc. présente



**JENNIFER MULLER & THE WORKS**  
 10-11-12 AVRIL, 20h30  
 "10,000 volts... et un charme fou"  
 billets: \$6., 8., 12., 15.

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2A 1Z9  
 Gachets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

**Musée des beaux-arts de Montréal**

1379 ouest, rue Sherbrooke  
 285-1600



**Le cas rare de Carat**  
 Pièce de théâtre pour enfants de Louise Bombardier par la compagnie Le Gyroscope

les 5, 6, 12, 19 et 26 avril 1980  
 14 h 30  
 Auditorium du Musée  
 Enfants, \$1, adultes, \$2

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

66 Pour la première fois, on peut dire **LE MEILLEUR CINÉMA AU MONDE**, c'est le cinéma Québécois. **MARIE TIFO** signe une performance de comédienne éblouissante. Elle est superbe. **GERMAIN HOUDE** rend de façon bouleversante un rôle ingrat.

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions...  
 14 ANS



LES FILMS MUTIELS PRÉSENTENT  
**les Bons Débaras**  
 un film de FRANCIS MANKIEWICZ scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME

MICHEL BRAULT  
 MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUDE

12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20  
**desjardins 2**  
 BASILAIRE 1 288-3141

Une satire incroyable sur le militarisme, les psychiatres, la programmation sur ordinateurs et beaucoup plus.

**Harold et Maude**  
 12:40 - 14:20 - 16:00  
 17:40 - 19:20 - 21:00

1950 RUE ST-DENIS 845-3222

**mais ou et donc ornican**  
 La situation du couple n'est plus ce qu'elle était... mais pas encore ce qu'elle devrait être!!

À la femme sa part de virilité  
 À l'homme sa part de féminité

UN FILM DE BERTRAND VAN EFFENTAIRE

**desjardins 1**  
 BASILAIRE 1 288-3141

12:35  
 14:45  
 16:55  
 19:05  
 21:15

GÉRALDINE CHAPLIN appelle la caresse...  
 BRIGITTE FOSSEY merveilleuse de fragile maturité.



**mais ou et donc ornican**  
 La situation du couple n'est plus ce qu'elle était... mais pas encore ce qu'elle devrait être!!

À la femme sa part de virilité  
 À l'homme sa part de féminité

UN FILM DE BERTRAND VAN EFFENTAIRE

**desjardins 1**  
 BASILAIRE 1 288-3141

12:35  
 14:45  
 16:55  
 19:05  
 21:15

ARTS ET SPECTACLES

Un film de l'ONF présenté en avant-première au MBA

# «Un Québécois retrouvé: Joseph Légaré»

par René Viau

On ne connaissait que très peu de choses du peintre Joseph Légaré (1795-1855) avant sa redécouverte récente. Peintre religieux, ses oeuvres les plus connues représentaient les martyrs des missionnaires, reproduites dans les manuels scolaires de notre enfance. Mais, Légaré ne fut pas que le peintre religieux, ou le décorateur d'église, copiste à ses heures de grands portraits royaux à l'usage de Sa Majesté très britannique.

Redécouvert à l'occasion de la grande rétrospective que lui consacrait la Galerie nationale en 1978, cet artiste peut désormais réclamer la place de tout premier plan qui lui revient dans l'évolution de la peinture canadienne de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Convaincus de son importance, les historiens de l'art John Porter et Jean Trudel alors conservateurs de l'art canadien à la Galerie nationale procédèrent à une recherche systématique sur les oeuvres de Légaré et sur sa vie. Le résultat: l'exposition de 1978.

C'est à cette occasion la première exposition des oeuvres

complètes de ce peintre québécois ainsi retrouvé, et l'Office national du film entreprit de produire un film sur l'artiste, comparé avantageusement à Kriehoff, entre autres. Le film fut tourné en étroite collaboration avec la Galerie nationale, en partie commanditaire de ce moyen métrage. Ce documentaire: *Un Québécois retrouvé: Joseph Légaré* est une réalisation de Raymond Brousseau. Le film a été produit par Jacques Giraldeau.

Découvertes par John Porter, les peintures de Joseph Légaré étaient, avant l'exposition, en fort mauvais état. Cinquante-et-un sur 81 d'entre elles durent être restaurées. La qualité des techniques employées et des matériaux étaient à l'époque fort douteuse. Le film nous fait assister en partie à ce travail de restauration. On y voit les restaurateurs aux prises avec une substance qui fait leur calvaire, le bitume, abondamment employé par Légaré.

«J'ai voulu replacer Légaré dans son contexte, d'expliquer le réalisateur, Raymond Brousseau. Chroniqueur de

l'époque, Légaré fera peut-être plus que beaucoup de livres d'histoire pour nous

faire revivre cette époque. Sa peinture retrace les événements marquants qui secouèrent

la vie d'alors. Elle est baignée d'un torrent d'incendie. Ceux de 1845 à Québec détruisant le quartier Saint-Jean et un mois après, le quartier Saint-Roch que Légaré reproduit en tons sombres et dramatiques.

C'est la même intensité que l'on retrouve dans sa composition *L'épidémie de choléra à Québec* où le film nous rappelle l'engagement social de l'artiste. On y apprendra que Légaré a ouvert en 1833, à Québec, la première galerie de peintures publiques au Canada, soulignant son importance dans notre histoire culturelle. Il fut le premier peintre canadien à s'intéresser au paysage. Ses scènes historiques nous le présentent comme un romantique que l'exactitude du détail

n'étoiffait pas.

Patriote, Légaré a tâté de l'action politique et connut la prison lors de la rébellion de 1837. Sa dernière peinture, *La bataille de Sainte-Foy* retrouvée en état dans un placard, rappelle un fait historique trop souvent oublié. Le dernier fait d'armes du Régime français fut une victoire française, après la victoire des Plaines d'Abraham. Ce film, une oeuvre de vulgarisation bien menée sur ce peintre important tant pour l'aspect historique que la valeur esthétique de ses toiles, sera projeté en avant-première, au Musée des beaux-arts de Montréal, le dimanche 13 avril à 14 heures en anglais et à 15 h 30 en français à l'auditorium. L'entrée est gratuite.



Autoportrait du peintre Joseph Légaré, tiré du film de Raymond Brousseau. *Un Québécois retrouvé: Joseph Légaré*.

## J.-G. Moreau à Super-Dimanche

S'il était commentateur quelque part, Jean-Guy Moreau aurait peut-être à conserver son poste. Mais il est comique! Il peut donc se permettre de forcer les caricatures, se voulant de plus en plus drôle, fourrant dans une même cascade de rires les travers d'un militant marxiste-léniniste, les

accents «prophétiques» d'un Michel Chartrand, le «pharaon» Trudeau et un gardien de cégep.

Pour l'un de ces monologues — imitations toujours montées avec minutie — il n'y a qu'à voir le prochain Super-Dimanche (chaîne TVA, 21 h, le 13 avril): *Yesterday, Au-*

*jourd'hui et Tout-Moreau.*

Jean-Guy Moreau cède le pas à Gilles Vigneault et à René Lévesque pour les textes de liaison de cette télémission où domine la satire, qui n'épargne ni le «O Canada» ni «L'Internationale» ni cette «sorte de nouveau Messie» qu'est Claude Ryan.

Dans son imitation de La Sagouine, Jean-Guy Moreau glisse ses vues sur la «constitution malade» dans un hôpital où l'astucieuse Acadienne semble ne rien laisser passer

des rouages médico-administratifs.

Ces 45 minutes, sous le signe du rire matraquant à tour de rôle des vedettes de la politique et du spectacle (Zachary Richard et son «assimilation avancée») nous présentent aussi le prototype du nostalgique: Ah! ce Duplessis avait de la poigne, pense un agent de sécurité posté dans un cégep; du naïf un peu naïfs, embrigadé dans une gogachon non moins naïve. Une réalisation de J.-Charles Gilliot, produite par Kébec Films et Loto-Québec.

## Spectacle de Vigneault à R.-Q.

Le spectacle que donnait à l'automne Gilles Vigneault au TNM passe demain soir (22 h 30) à l'antenne de Radio-Québec.

«Les mots du dimanche», avec toute leur charge poétique et politique, incluent quelques turlutages à la façon de la Bolduc, et des taquineries sur la pointe des mots envers le mouvement féministe. L'essence en tient dans un

leitmotiv de pays à construire où Vigneault insère une longue fantaisie versifiée sur le «OUI» et sur le «NON», entre deux refrains de ses «menteries».

L'émission de 90 minutes a été acquise de Kébec Films. On y insiste sur le talent de conteur du poète-chansonnier, évoquant la mi-Carême dans un village de la Basse Côte-Nord (et prouesse) sur le soliste entraînant sans faille un auditoire, non préparé, à chanter un canon sur les mécanismes qui «font tourner le monde»: amour, chant d'oiseau, mots, coeur... Tout l'attirail lyrique qui fait de Vigneault un quasi-troubadour dont le message ressemble de plus en plus à un art d'être grand-père, clignant de l'oeil aux pousses nouvelles.

CRÉPÈRIE - GAUFRIÈRE BRETONNE RESTAURANT

### LA BOLÉE

85 sortes de crêpes différentes au froment disponibles également au sarrasin

Variété d'omelettes, salades, poissons

Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)

«Grand Galop»  
le succulent steak de cheval  
table d'hôte à partir de \$6,50

repas d'affaires du lundi au vendredi midi à partir de \$2,50

En venant à la Bolée, vous attrapez la gaufromanie!

Recommandé par Gault-Millau

825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179

Cartes de crédit acceptées

En nomination pour l'OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER

«Un sacré beau film... parfaitement digne de la Palme d'or.» LE MONDE

«Maléfique et sublime.» L'AURORE

«Si vous n'allez qu'une fois au cinéma, c'est LE TAMBOUR qu'il faut aller voir.» LES ÉCHOS

Le jour de ses trois ans, Oscar reçoit en cadeau un tambour. Ce jour même, il décide de ne jamais plus grandir! Mais, il connaîtra l'amitié, l'amour et même la volupté!

14 ANS

le **Tambour**

un film de Volker Schlöndorff, d'après le roman de Gunter Grass

1.00, 3.30, 6.15, 9.00, SAMEDI DERNIER PROGRAMME 11.40.

L'AFFICHE! Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE D. 866-3856

Lisez le roman en vente dans toutes les librairies

le centre socio-culturel de l'UQAM en collaboration avec

LE THÉÂTRE MUSICAL DE MONTRÉAL présente

PHÈDRE (de Racine)

JOUÉ PAR L'ENSEMBLE DE MUSIQUE IMPROVISÉE DE MONTRÉAL

Dimanche le 13 avril 1980 à 20h30

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ PAVILLON JUDITH-JASMIN (1455, St-Denis ou Métro Berri de Montigny)

Billets: \$3,50 en vente au guichet du Centre Socio-Culturel, deux heures avant chaque représentation.

Renseignements: 282-3575 ou 282-3145

4<sup>ème</sup> Semaine 18 ANS Adultes

## PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR

un film de Guy Simoneau

«Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante»  
Richard Gay, *Le Devoir*

Sem.: 7.00 - 9.00  
Sam., dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00  
7.00 - 9.00

DISTRIBUTION LES FILMS DU CRÉPUSCULE Tél.: 849-2477

Quimetoscope 1204 est, rue Ste-Catherine, tél.: 525-8600

RENE MALO présente

## L'homme à tout faire

une comédie romantique

Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANÇOT

Le PARISIEN 5 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.45, 9.35. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.25.

486 STE CATHERINE D. 866-3856

L'ENSEMBLE CLAUDE GERVAISE présente

## la nouvelle-france en musique

vendredi, 11 avril à 20:30 heures

Billet \$6.00, en vente: Archambault (500, rue Ste-Catherine est, Tél. 849-6201) L'Alternatif (1587, rue St-Denis, 845-8887) La Base (centre-ville, 281-4238) et au guichet du Tritorium du 7 avril au 11 avril

Jacques Cartier, Maisonnette, Jean de Brébeuf, des noms qui ont fait l'histoire de la Nouvelle-France et que l'Ensemble Claude Gervaise se propose de faire revivre par la magie de la musique.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL INFORMATION 255 est, rue Ontario, c.p. 1444, station N, Montréal H2X 3M8 (514) 284-7126

«JE VOUS RECOMMANDE CONFIDENCES POUR CONFIDENCES: LE PLAISIR VOUS Y ATTEND.» -LE FIGARO

«LA VIE GROUILLE PARTOUT DANS CE FILM... COMME DANS LE GRAND FEUILLETON DE L'EXISTENCE. LE MEILLEUR FILM DE PASCAL THOMAS.» -JOURN DU DIMANCHE

«IL Y A BEAUCOUP DE RICHESSE DANS CETTE CHRONIQUE D'UNE FAMILLE.» -LE PARISIEN

## Confidences pour confidences

un film de PASCAL THOMAS

ANNE CAUDRY, GALIBRE CECCALDI, MICHEL DANABRU avec la participation de CLAUDE LELOUCH et JACQUES VILLERET

CONFIDENCES: Sem: 7.30 - 9.30 Sam: 5.30 - 7.30 - 9.30 Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

11 MILTON 842-8053 (Angle rue Sherbrooke et St-Laurier)

14 ANS

DU CINÉMA À VIF (COMME PEUT L'ÊTRE UNE PLAIE) QUI L'ÉTRANGE ET QUI DÉRANGE.» -ÉCRAN

LA SEULE CHOSE QUE JE REGRETTE, C'EST D'AVOIR UN ENFANT.

## LA FEMME QUI PLEURE

DOMINIQUE LAFFIN et HAYDEE POLITOFF

Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON

FEMME: Sem: 7.30 - 9.30 Sam: 5.30 - 7.30 - 9.30 Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

14 ANS

## L'HISTOIRE D'UN VIOLE

Jacques Lévesque... l'assois pour de mourir dans un truck au fond d'une ruelle...

JULIE VINCENT GERMAIN HOUE

## MOURIR À TUE-TÊTE

réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER

2<sup>ème</sup> FILM CLAIR DE FEMME YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER

CLAIR: Sem: 7.30 - 9.30 Sam: 5.30 - 7.30 - 9.30 Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

MOURIR: Sem: 9.30 Sam: 5.45 - 9.30 Dim: 2.00 - 5.45 - 9.30

Cinéma 7art 722-0302 3180 rue BELANGER



Montréal, capitale canadienne des hold-ups

La métropole conserve le titre douteux de capitale canadienne des vols à main armée, démontrent des statistiques récentes compilées par l'Association des banquiers canadiens.

Sur 1.122 vols commis dans les banques à chartre du pays l'an dernier, 698 ont eu lieu sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, a affirmé le directeur des services de sécurité de l'Association, M. Michael Ballard.

Ce chiffre ne tient aucunement compte des vols à main armée commis dans des caisses populaires ou des sociétés de fiducie, ni ceux qui ont été signalés dans les banlieues du nord ou du sud de l'île de Montréal, y compris Laval, qui est la seconde ville en importance au Québec.

Selon M. Ballard, les tribunaux devront donner des peines exemplaires s'il faut espérer une diminution de ces actes criminels.

Le Québec a enregistré 871 vols qualifiés, alors que l'Ontario n'en a enregistré que 116, la Colombie-Britannique, 67, l'Alberta, 49, le Manitoba, 10, la Nouvelle-Écosse, sept.

La Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick n'en signalaient qu'un seul chacun.

Il n'y a eu aucun vol de banque dans l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'augmentation des vols de ce type a atteint 13,3% en 1979, enregistraient les mêmes statistiques, alors que les hold-ups ont progressé de 98 à 1.122.

Cependant, les gunmen ont récolté un butin inférieur de 10,7% à celui de l'année précédente, parce que les institutions bancaires ont graduellement renforcé leurs dispositifs de sécurité.

«L'approche classique consiste à réduire les sommes d'argent dont pourrait s'emparer un voleur à installer des tiroirs caissons à minuterie et à laisser moins d'argent dans les guichets», explique M. Ballard.

A travers le pays, le butin moyen d'un vol de banque atteignait \$2.294 en 1979, au regard de \$3.681 l'année précédente. Au Québec, la moyenne est passée de \$2.723 en 1978 à \$2.499 l'an dernier.

La raison de cette différence provient de ce que les banques québécoises prennent davantage de mesures de sécurité en raison du plus grand nombre de vols.

Les bandes de gunmen organisés et professionnels semblent désormais être celles du passé en raison de «recettes» trop marginales de «événements» voleurs peuvent espérer. La mode est plutôt au «bandit solitaire» à l'heure actuelle.

La police réussit à résoudre environ 35% des hold-ups qui lui sont rapportés.

BRIDGE

Quel manœuvre agréable par Charles-A. Durand

Donneur: Est Vulnérables: Nord-Sud

Table de jeu de bridge avec les cartes distribuées pour Nord, Sud, Ouest et Est.

Les enchères: Est passe, Sud passe, Ouest passe, Nord passe.

L'entame: le Roi de carreau par Ouest.

On ne les nomme pas impunément experts. Il est très agréable de les regarder jouer; on croirait que les cartes sont toujours réparties à leur avantage. C'est qu'ils découvrent la distribution idéale, la seule leur permettant d'accomplir leurs contrats, toujours poussés à la limite de la valeur de leurs mains. Et ils exécutent leurs jeux à la faveur de cette distribution, et si un élément de chance doit être exploité, ils savent le découvrir.

La donne ci-dessus fut jouée au tournoi national américain du printemps 1977.

Les enchères de 4 passes par Sud sont assez haqueuses; aussi est-il contrôlé par la plupart des équipes Nord-Sud. La responsabilité de l'entame tenait aux joueurs Ouest.

Pour ceux qui encassaient leur As de cœur à la première levée, les regrets du contreurent furent évidents dès que le mort fut étalé.

Le Roi de cœur donnait immédiatement au déclarant l'avantage d'écarter une de ses perdantes en trefle ou en carreau. Plusieurs défenseurs firent l'entame de la Dame de trefle; le déclarant s'empara de cette carte, jeta son Valet de cœur. Il devait miser sur la disposition des cartes en sa faveur. Forcément le joueur Ouest remporta la levée avec son As et fit le retour du Roi de carreau. Quelle belle bataille entre ces deux équipes dont Sud devait sortir vainqueur. En effet le Roi de carreau fut pris par Sud et il jeta tout. Le mort prit la levée avec son As et le Roi de cœur affranchi servit à écarter une des 4 perdantes que contenait le jeu du déclarant dès le début du jeu.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201 844-3361

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures, le jour précédent la première publication.

AIDES DOMESTIQUES FEMME MATURE, non-fumeuse, légers travaux ménagers.

AMEUBLEMENTS À VENDRE MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons.

Magnifique ensemble de chambre à coucher, 7 pièces, fait sur mesure.

OUTREMONT, aménagement de salle à manger, pupitre, lampes, tables.

ANIMAUX BOUVIERS DES FLANDRES, chiots enregistrés, vaccinés, 9 semaines.

PERDU SETTER IRLANDAIS (Brandy) coin St-Laurent et Mont-Royal.

ANTIQUEtés ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles.

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles.

8 Gobelets en «sterling», lot de nappes exceptionnelles brodées et crochétées à la main.

APPARTEMENTS À LOUER OUTREMONT: DUROCHER-BERNARD, 6 1/2 pièces, neuf, \$250.00.

4855 CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, 1er mai, grand 4 1/2, cuisinière-réfrigérateur fournis.

APPARTEMENTS À LOUER OUTREMONT: DUROCHER-BERNARD, 6 1/2 pièces, neuf, \$250.00.

APPARTEMENTS À LOUER VIEUX QUÉBEC, vue sur le fleuve, grand 4 1/2, entièrement rénové.

ARTICLES À VENDRE SERVICE À DINER, «Royal Crown Derby», «Bond China», blanc, coudre en or.

AUTOS À VENDRE RABBIT, 1978, de Luxe, manuelle, 16.000 milles.

BUREAUX À LOUER TR 7, brune, 1975, en très bonne condition.

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES Au nord de Joliette, centre touristique.

BUREAUX À LOUER Magnifiques bureaux de professionnels (pour avocats, notaires ou comptables).

BUREAUX À LOUER ESPACE DE BUREAU À LOUER, 600 p.c. Centre-ville, 1255 Université.

CHALET À LOUER OU À VENDRE. VAL DAVID, luxueux, vue panoramique.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure/lac, plage/sable.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalet tout équipé, saison d'été.

CHALET À VENDRE CHALET SITUÉ À KNOWLTON, sur le bord du lac, 5 pièces.

COMMERCE À VENDRE VILLE DU LAC BROME Soyez votre patron, motel 11 unités.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

APPARTEMENTS À LOUER PLACE DEQUIRE ST-LAURENT NOUVEL EDIFICE 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 incluant taxe d'eau et électricité.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure/lac, plage/sable.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalet tout équipé, saison d'été.

CHALET À VENDRE CHALET SITUÉ À KNOWLTON, sur le bord du lac, 5 pièces.

COMMERCE À VENDRE VILLE DU LAC BROME Soyez votre patron, motel 11 unités.

APPARTEMENTS À LOUER IMM. LA CITE 3 1/2, tapis mur à mur, 2 abonnements club de santé.

APPARTEMENTS À LOUER ST-KEVIN, près C.D.N., sous-location, grand 2 1/2 chauffé.

APPARTEMENTS À LOUER C.D.N., 3280 GOYER, grands 3 1/2, 4 1/2, chauffés.

APPARTEMENTS À LOUER PARIS, CHAMPS DE MARS, appartement 5 1/2, meublé.

APPARTEMENTS À LOUER VIEUX QUÉBEC, vue sur le fleuve, grand 4 1/2, entièrement rénové.

ARTICLES À VENDRE SERVICE À DINER, «Royal Crown Derby», «Bond China», blanc, coudre en or.

AUTOS À VENDRE RABBIT, 1978, de Luxe, manuelle, 16.000 milles.

BUREAUX À LOUER TR 7, brune, 1975, en très bonne condition.

Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES Au nord de Joliette, centre touristique.

BUREAUX À LOUER Magnifiques bureaux de professionnels (pour avocats, notaires ou comptables).

BUREAUX À LOUER ESPACE DE BUREAU À LOUER, 600 p.c. Centre-ville, 1255 Université.

CHALET À LOUER OU À VENDRE. VAL DAVID, luxueux, vue panoramique.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure/lac, plage/sable.

CHALET À LOUER VAL DAVID, luxueux chalet tout équipé, saison d'été.

CHALET À VENDRE CHALET SITUÉ À KNOWLTON, sur le bord du lac, 5 pièces.

COMMERCE À VENDRE VILLE DU LAC BROME Soyez votre patron, motel 11 unités.

APPARTEMENTS À LOUER IMM. LA CITE 3 1/2, tapis mur à mur, 2 abonnements club de santé.

APPARTEMENTS À LOUER ST-KEVIN, près C.D.N., sous-location, grand 2 1/2 chauffé.

APPARTEMENTS À LOUER C.D.N., 3280 GOYER, grands 3 1/2, 4 1/2, chauffés.

APPARTEMENTS À LOUER PARIS, CHAMPS DE MARS, appartement 5 1/2, meublé.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201 844-3361

EMPLOI DISPONIBLE Co-ordonnateur de recherches pour GRIPO-OTTAWA (Groupe de Recherche d'intérêt public de l'Ontario)

OFFRES D'EMPLOIS MONTREAL En plein Coeur de la Ville — Propriété centenaire restaurée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE LAVAL DES RAPIDES, bungalow, 3 + 2 chambres à coucher.

PROPRIÉTÉS À VENDRE NOTRE-DAME du PORTAGE, maison rénovée entièrement.

PROPRIÉTÉS À VENDRE HAUTEUR DE BAIE ST-PAUL, voisin futur centre de ski.

SERVICES/DIVERS GEORGES RODRIGUE ENRG, peinture, tapisserie, tissus sur les murs.

VENTE DE GARAGE, 10h à 4h, 675 STUART, OUTREMONT.

SOCIÉTÉ-LOISIRS AMASO: Service de rencontres, séjours, déplaçants sur demande.

TERRES/TERRAINS MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil.

FRELIGHSBURGH — vue magnifique sur Mont Pinacle et mont Sutton.

STE-SOPHIE - DE - MEGANTIC, 145 acres montagnues, non-zoné.

TERRE BOISEE environ 40 acres, aucun bâtiment.

VOYAGES EUROPE — Charter, CCF, Apex, «Vacance» Aller simple.

PROPRIÉTÉS À VENDRE BORD DU LAC MEMPHREMAGOG. Votre paradis vous attend à 1 heure de Montréal.

MAISON de campagne, terrain 15 arpent, garage, chauffage air chaud.

ST-DONAT, lac Oureau nord, 600 p.c. de fond sur le lac.

PROPRIÉTÉS À VENDRE MAISON de campagne, terrain 15 arpent, garage, chauffage air chaud.

ST-LAMBERT résidentiel, maison de ville 1975, 3 chambres à coucher.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

OUTREMONT, sur la montagne, triplex bien situé.

ST-LAMBERT canadienne 4 chambres à coucher possibilité de même chambre ou de salle familiale.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

OUTREMONT, sur la montagne, triplex bien situé.

ST-LAMBERT canadienne 4 chambres à coucher possibilité de même chambre ou de salle familiale.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201 844-3361

EMPLOI DISPONIBLE Co-ordonnateur de recherches pour GRIPO-OTTAWA (Groupe de Recherche d'intérêt public de l'Ontario)

OFFRES D'EMPLOIS MONTREAL En plein Coeur de la Ville — Propriété centenaire restaurée.

PROPRIÉTÉS À VENDRE LAVAL DES RAPIDES, bungalow, 3 + 2 chambres à coucher.

PROPRIÉTÉS À VENDRE NOTRE-DAME du PORTAGE, maison rénovée entièrement.

PROPRIÉTÉS À VENDRE HAUTEUR DE BAIE ST-PAUL, voisin futur centre de ski.

SERVICES/DIVERS GEORGES RODRIGUE ENRG, peinture, tapisserie, tissus sur les murs.

VENTE DE GARAGE, 10h à 4h, 675 STUART, OUTREMONT.

SOCIÉTÉ-LOISIRS AMASO: Service de rencontres, séjours, déplaçants sur demande.

TERRES/TERRAINS MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil.

FRELIGHSBURGH — vue magnifique sur Mont Pinacle et mont Sutton.

STE-SOPHIE - DE - MEGANTIC, 145 acres montagnues, non-zoné.

TERRE BOISEE environ 40 acres, aucun bâtiment.

VOYAGES EUROPE — Charter, CCF, Apex, «Vacance» Aller simple.

PROPRIÉTÉS À VENDRE BORD DU LAC MEMPHREMAGOG. Votre paradis vous attend à 1 heure de Montréal.

MAISON de campagne, terrain 15 arpent, garage, chauffage air chaud.

ST-DONAT, lac Oureau nord, 600 p.c. de fond sur le lac.

PROPRIÉTÉS À VENDRE MAISON de campagne, terrain 15 arpent, garage, chauffage air chaud.

ST-LAMBERT résidentiel, maison de ville 1975, 3 chambres à coucher.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

OUTREMONT, sur la montagne, triplex bien situé.

ST-LAMBERT canadienne 4 chambres à coucher possibilité de même chambre ou de salle familiale.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

OUTREMONT, sur la montagne, triplex bien situé.

ST-LAMBERT canadienne 4 chambres à coucher possibilité de même chambre ou de salle familiale.

CÔTE-DES-NEIGES près Université, duplex pierre 7 1/2, 8 1/2, 2 foyers.

LES MOIS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

SPORTS

Ruel est inquiet: le Canadien compte trop

L'offensive du Canadien de Montréal inquiète Claude Ruel... parce qu'elle marque trop de buts! Cela dit sur un ton très sérieux, qui trahit une vive pré-occupation à quelques heures du troisième match de la série huitième-de-finale contre les Whalers ce soir à Hartford.

Ruel s'explique: «Il y a un danger à marquer des buts. Les joueurs prennent de mauvaises habitudes en délaissant l'aspect défensif pour se lancer presque exclusivement à l'attaque. C'est ce que nous avons fait mercredi en troisième période avec le résultat que les Whalers ont marqué deux buts. Des joueurs comme Doug Jarvis et Bob Gainey comprennent que le hockey se joue des deux côtés de la patinoire. D'autres joueurs ont tendance à oublier cela et c'est à moi de le leur rappeler. Les victoires s'obtiennent en présentant un système fermé, défensif. Nous avons suffisamment de bons joueurs pour marquer lorsque les occasions se présentent.

«Mais le problème d'un relâchement se pose actuellement parce que l'équipe compte trop de buts, poursuit Ruel. Nous prenons une avance de deux ou trois buts et les gars oublient le système. Mais nous risquons de perdre à ce jeu, même contre des formations comme Hartford. Le plaisir de marquer est certainement plus grand que de mettre un adversaire en échec. C'est humain. Mais l'équipe qui remportera la coupe Stanley est celle qui empêchera d'abord l'adversaire de marquer. Les Sabres de Buffalo préconisent un jeu fermé et très discipliné. Nous devons en faire autant. Aujourd'hui (hier) je me repose mais demain j'aurai une réunion avec les joueurs et je leur rappellerai les bases du hockey.»

Le Canadien, effectivement, marque des buts en quantité industrielle et tout instructeur aurait du mal à contenir les élans offensifs de ses joueurs dans les circonstances. Voici du reste le bilan offensif de l'équipe au cours des 23 dernières parties sans défaite, et l'on comprendra facilement pourquoi l'aspect défensif peut parfois être mis en veilleuse: le Tricolore a marqué huit buts deux fois, sept buts deux

fois, six buts six fois, cinq buts six fois, quatre buts trois fois, trois buts deux fois, deux buts une fois et un but une fois également. Ainsi le Canadien a marqué 117 buts, soit une moyenne légèrement supérieure à cinq par match.

À l'exception des matches nuls de 1-1 contre les Sabres et 2-2 face aux Islanders de New York, le Canadien a presque toujours abandonné son système d'échec-avant et d'homme contre homme qui le sert si bien. C'est ce genre de relâchement collectif que veut éviter Ruel quelques jours seulement avant les quarts-de-finale qui seront sûrement plus contestés que la présente confrontation avec les Whalers.

Ceux-ci se videront devant leur public ce soir dans ce qui pourrait être leur dernier match de l'année. Ils voudront au moins quitter le Civic Center la tête haute. Mais toujours privés du défenseur Rick Ley et des avants Blaine Stoughton et Jordy Douglas, les Whalers n'entretiennent que peu d'espoir de victoire, d'autant que le Canadien voudra en finir de cette série afin de se reposer jusqu'à mercredi prochain alors que débiteront les quarts-de-finale.

Ruel a indiqué que les jeunes Normand Dupont et Chris Nilan auront l'occasion de jouer ce soir si les circonstances sont favorables. Le défenseur Rod Langway, blessé au genou mercredi, ne s'est même pas présenté au Forum hier midi où seuls quelques joueurs, dont le capitaine Serge Savard, ont pratiqué. C'est bon signe et Langway sera donc de la formation.

L'entraîneur du Canadien n'a pas encore arrêté son choix de gardien. Il est permis de croire cependant qu'il fera appel à Michel Larocque. Celui-ci a très bien joué ces dernières parties et Ruel voudrait avoir deux gardiens en forme advenant une blessure à l'un des deux. Larocque en serait ainsi à son premier départ en six séries éliminatoires. On se souviendra que Doug Risenbrough l'avait mis K.O. l'an dernier durant la période de réchauffement précédant le second match contre les Rangers de New York. Risenbrough est absent cette fois et les cieux lui semblent enfin favorables.

La saison commence ce soir à Philadelphie

LeFlore mènera les Expos au championnat

Le rêve deviendra enfin réalité: les Expos, qui commencent la saison ce soir à Philadelphie, devanceront les Pirates de Pittsburgh au sommet de la section Est de la Ligue nationale, en 1980. Et ils l'emporteront par au moins deux parties, quoiqu'en disent les plus réalistes...

Auteur d'une excellente fiche de 95 victoires et 65 défaites malgré un calendrier difficile en septembre, les Expos ont en effet ajouté à leur formation l'ingrédient d'une recette championne en faisant l'acquisition de Ron LeFlore, des Tigers de Detroit.

Qu'on ne s'y méprenne pas: à Detroit, l'an dernier, LeFlore a frappé pour une moyenne de .300, en plus de compter 110 points et de voler pas moins de 78 buts. En cinq saisons, LeFlore présente une moyenne à vie de .297 — .300 en 1979, .297 en 1978, .325 en 1977 et .316 en 1976 —, et il a réussi 294 vols de but au premier rang du rôle des frappeurs des Tigers.

En obtenant LeFlore, les Expos se sont ainsi assurés d'une attaque encore plus explosive que l'an dernier. LeFlore, au premier rang, Rodney Scott, au deuxième rang, et Andre Dawson (25 circuits, 92 points produits) ont réussi en 1979 un total de 152 buts volés. Scott en a obtenu 39, et Dawson 35.

LeFlore ne frappera pas pour une moyenne de .340, comme il l'espère. Mais il frappera suffisamment bien pour mener l'équipe au championnat même si les Pirates, les Phillies de Philadelphie et les Cards de St-Louis seront à nouveau dans la course.

Pour obtenir LeFlore, les Expos ont cédé le gaucher Dan Schatzeder, qui a fort bien lancé dans les moments critiques la saison dernière.

Schatzeder, (10-5) et une moyenne de points mérités de 2.83, ne sera pas facile à remplacer. Son absence sera d'autant plus remarquée qu'un autre gaucher, Rudy May, (10-3) et une moyenne de points mérités de 2.30, a également quitté l'équipe. Il a accepté à titre d'agent libre l'offre fabuleuse de \$1 million

des Yankees de New York.

Pour chasser leurs soutiens, un seul gaucher, vétéran par surcroît, Fred Norman, 37 ans, auteur d'une saison ordinaire de 11 victoires et 13 défaites avec Cincinnati en 1979. LeFlore génèrera-t-il suffisamment de points pour compenser la perte des deux lanceurs? Certains le pensent, d'autres pas, mais tous s'entendent sur un point: les Pirates se sont aussi affaiblis.

Schatzeder et May ont gagné chacun 10 victoires, Norman en a gagné 11 l'an dernier. Au chapitre des victoires, et sans évaluer l'apport de LeFlore, les Expos sont donc moins neuf. Mais voilà: il n'y a pas que les Expos qui ont perdu d'excellents lanceurs. Les Pirates, vainqueurs des Expos par deux parties, vainqueurs des Reds de Cincinnati en finale de la Ligue nationale, et ensuite vainqueurs des Orioles de Baltimore en Série mondiale, souffriront eux aussi de la perte d'un as, Bruce Kison, que les Angels de la Californie ont embauché à titre d'agent libre.

Kison, un droitier, a battu les Expos à deux reprises en septembre. Et il n'y a probablement pas meilleur lanceur contre les Expos que Kison, que personne ne frappe, ou presque, depuis des années. Au grand plaisir de tous, Kison lancera dans l'Américaine en 1980.

Kison jouera donc contre Tony Perez, entre autres, qui a préféré les Red Sox de Boston aux Expos cette saison. Perez, qui n'a produit que 73 points au quatrième rang du rôle des frappeurs, sera remplacé au premier but par Warren Cromartie, qui abandonnera son poste de voltigeur à LeFlore.

La perte de Perez, un leader, sera ressentie dans le vestiaire. Mais tout laisse croire que l'addition de Cromartie au champ intérieur des Expos plaira aux joueurs, parmi desquels Cromartie est très populaire. Ce qui explique, en partie, pourquoi le gérant Dick Williams l'a préféré à Staub, pourtant un bien meilleur coéquipier, mais beaucoup

moins enthousiaste que Cromartie. Ses bouffonneries dans le vestiaire et ses réactions sur le terrain plaisent à tous, joueurs et spectateurs.

Cromartie frappera au septième rang, devant Gary Carter, sixième, Larry Parrish, cinquième, et Ellis Valentine, quatrième à la place de Perez. Valentine, auteur d'une bonne saison l'an dernier malgré quelques périodes creuses, a terminé l'année avec une moyenne de .276, 21 circuits, et 82 points produits.

Agé de 25 ans mais comptant déjà quatre années d'expérience au baseball majeur, Valentine est enfin mûr pour connaître une saison à l'égal de ses talents. Rapidité, puissance au bâton, désir de vaincre, Valentine n'a qu'un défaut, la nonchalance, qu'il a bien promis de corriger en 1980.

Quant à Parrish, .307, 30 circuits, promu au cinquième rang, tous estiment devrait à nouveau frapper plus de .300. Il serait étonnant qu'il

n'atteigne pas cet objectif entre Valentine et Carter, que le gérant Dick Williams a bousculé d'un rang dans l'ordre des frappeurs pour la bonne raison qu'il entend faire débiter au moins 140 matchs à son receveur.

Carter, de l'avis de tous les gérants, possède l'un des meilleurs bras, si ce n'est le meilleur du baseball majeur. Son absence du jeu, à la suite d'une blessure à la main subie le 24 septembre à Pittsburgh, a vraisemblablement coté le championnat aux Expos en 1979. Sans lui, ils n'ont gagné qu'un seul des cinq derniers matchs du calendrier. Les Expos ont dû jouer 34 matchs en septembre, en raison d'un grand nombre de matchs remis à cause de la pluie.

Seule la jeunesse des Expos leur a permis de batailler jusqu'à la fin malgré un tel calendrier. La jeunesse, le talent bien sûr, auquel s'ajoutera cette année l'expérience d'une première course au championnat.

Le rêve est passé, en 1979. Il deviendra réalité en 1980. Grâce à LeFlore, et avec l'espoir que Steve Rogers (13-12), Bill Lee (16-10), Scott Sanderson (9-8) et Dave Palmer (10-2) lancent aussi bien que l'an dernier. Et Ross Grimsley (10-9) et une moyenne de 5.36, ne peut faire pire...

ECHOS... Steve Rogers lancera le match d'ouverture de ce soir au Veteran Stadium de Philadelphie. Il sera intéressant d'évaluer les effets de la grève chez les joueurs des Expos qui ont préféré quitter le camp d'entraînement il y a une dizaine de jours à l'annonce de l'annulation des matchs d'entraînement. A moins, bien sûr, que plusieurs Phillies les aient imités... Suivront au monticule, samedi et dimanche, Bill Lee et Scott Sanderson. Grimsley ne lancera pas avant le 21 avril contre les Pirates de Pittsburgh, au Stade olympique...

R.M.

La course au titre pourrait se jouer en début de saison

(D'après CP) — Le receveur Gary Carter a peut-être eu une idée géniale lorsqu'il a proposé une grève immédiate des joueurs de baseball, ce qui aurait évité aux Expos d'affronter en avril les Phillies de Philadelphie et les Pirates de Pittsburgh, deux équipes qui prétendent au titre de la section Est de la Ligue nationale.

Carter blaguait évidemment mais il est vrai que le mois d'avril pourrait presque décider du championnat. Les Expos disputent en effet 12 de leurs 17 premiers matchs de l'année contre les Pirates et les Phillies, et un bon départ est nécessaire s'ils entendent lutter jusqu'à la fin.

L'annulation des matchs d'entraînement a eu cependant un mauvais effet dans le camp des Expos. Alors que 17 joueurs ont accepté de pour-

suivre l'entraînement à Daytona Beach, huit autres ont pris la clef des champs. Tous se sont retrouvés à Philadelphie où les Expos disputent leur premier match de la saison ce soir, mais l'harmonie n'était pas nécessairement au rendez-vous.

Le gérant Dick Williams croit du reste qu'un bon début de campagne serait de nature à resserrer les liens et à recréer l'unité au sein de l'équipe.

«Le club est trop fort pour ne pas être uni, dit Williams. Il sera par ailleurs important

de connaître un bon départ advenant une grève générale en mai.»

En plus d'un calendrier exigeant, les Expos devront également satisfaire le public dont l'enthousiasme n'a nullement diminué au cours des mois d'hiver. Les Expos ont laissé un excellent souvenir aux partisans de l'équipe en maintenant un dossier de 95 victoires contre 65 revers, et le public ne se contentera pas d'un demi-succès.

«Je ne crois pas cependant que le public ajoutera à la pression, explique Williams.

Les Flyers profitent de l'indiscipline des Oilers

(D'après CP-AP) — Les Oilers d'Edmonton, à leur première expérience en matchs éliminatoires de la coupe Stanley, ont pêché par un manque de discipline dont on a largement profité les Flyers de Philadelphie, qui mènent la série huitième-de-finale 2-0. Le troisième match sera disputé ce soir à Edmonton et les Oilers, de leur propre aveu, disent qu'un manque de discipline est la cause de leurs problèmes.

«La différence entre les deux clubs est là, soutient le gardien Ron Low. Les Flyers nous ont battus grâce à un jeu discipliné de séries éliminatoires. Ils patinent sans relâche durant trois périodes.»

L'ex-défenseur des Flyers, Joe Watson, s'est dit pour sa part étonné des longues présences sur la glace des Oilers. «Ils jouent parfois plus de deux minutes et ils semblent quitter la glace quand bon leur semble», explique Watson qui a également noté le manque de discipline des Oilers.

«Ils ont beaucoup d'expérience, note le défenseur des Oilers Lee Fogolin. Des joueurs comme Clarke, Barber, Leach nous forcent à commettre des erreurs. Dans leur zone, ils ne cèdent pas un pouce de glace. Ils font de l'obstruction, retiennent, accrochent. C'est vraiment frustrant.»

De plus, les Flyers ont réussi à contenir Wayne Gretzky, qui a été limité à un

but et une passe en deux matchs. L'entraîneur des Oilers, Glen Sather, espère que ses hommes retrouveront un peu de leur habileté près des filets, sinon les vacances risquent de commencer plus tôt que voulu.

Les Flames d'Atlanta sont dans une situation identique à celle des Oilers, ayant perdu leurs deux premières parties face aux Rangers de New York. Cette situation précaire n'est pas nouvelle pour les Flames, qui n'ont remporté qu'une de leurs 15 parties éliminatoires depuis leur entrée dans la LNH. L'élimination rapide de l'équipe ce soir pourrait par ailleurs inciter le propriétaire à vendre le club à la suite de la baisse d'affluence enregistrée cette année. L'entraîneur Al MacNeil se réjouit cependant du retour au jeu du défenseur Paul Reinhart, d'embellie le meilleur de l'équipe. Reinhart a été blessé à la fin de la saison et son absence a été vivement ressentie face aux Rangers.

Les Maple Leafs de Toronto sont également acclues au mur et une autre défaite ce soir mettra fin à une saison très pénible. Les North Stars du Minnesota ont remporté les deux premiers matches 6-3 et 7-3 grâce à une redoutable attaque animée par le trio de Bobby Smith, Al MacAdam et Steve Payne. La perspective de jouer au Garden ne réjouit guère les Maple Leafs, qui ont

été souvent conquis par leur public cette saison. La formation torontoise devra éviter les pénalités contre Minnesota s'ils entendent conserver un espoir de victoire.

Les Kings de Los Angeles ont causé une certaine surprise en battant les Islanders de New York 6-3 dans le second match de leur série maintenant égale 1-1. Les Kings ont bénéficié de l'excellent jeu du gardien Mario Lessard et ils espèrent qu'il pourra redécouvrir ce soir. Billy Smith sera dans les filets des Islanders à la suite de la contre-performance de Chico Resch mercredi.

Pour leur part, accusant un déficit de deux matches, les Blues espèrent toujours se retrouver devant leurs partisans à St-Louis ce soir, lors de la 3e partie de leur série, 3-de-5.

Les Hawks de Chicago ont remporté leur première victoire en supplémentaire à la suite d'un but controversé alors que le gardien Mike Liut venait d'être mis K.O. par un tir au visage.

Liut, qui est revenu au jeu dès le deuxième match, se plaint surtout de l'obstruction devant sa cage.

Son rival Tony Esposito est le premier à admettre cet état de chose, mais prétend qu'il faut s'y faire. Tandis que le pilote des Blues espèrent un regain de vie à St-Louis, son rival du Chicago aimerait bien terminer la série dès ce soir afin de permettre à Tom Lysiak de se reposer.

Par ailleurs, les Canucks de Vancouver utiliseront le gardien Glenn Hanlon dès la première période ce soir afin d'éviter l'éliminatoire devant Buffalo dans leur série, 3-de-5, que dominent les Sabres par 2-0.

Hanlon avait remplacé Gary Bromley après que les Sabres eurent marqué quatre buts, dont trois en avantages numériques dès la première période, l'emportant finalement 6-0 dans le 2e match. Hanlon, 23, avait brillé au début de la saison, permettant aux Canucks d'occuper le premier rang dans la section Smythe, mais il a faibli en janvier et février. Il a dû partager la tâche avec Bromley, rappelé des mineurs, pendant le reste de la saison.

Les Sabres n'ont pas connu la défaite au cours de leurs 16 derniers matches et n'ont perdu deux matches d'affilée qu'une fois au cours de la saison avec les gagnants du trophée Vézina Robert Sauvé et Don Edwards devant les buts.

éprouvé quelques difficultés. Nicklaus a ramené une carte de 74, tandis que Watson, le favori de l'épreuve, n'a pu faire mieux que 73.

Le golfeur le plus malheureux fut certes Tom Weiskopf qui a commis un compte de 13 au 12e trou, une normale trois. Il a terminé l'épreuve à 85.

Nouvelle politique sur la pêche au saumon

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, a annoncé hier une politique d'accessibilité des 108 rivières à saumon du Québec.

En vertu de cette politique, les rivières sous juridiction gouvernementale seront gérées par des comités locaux d'aménagement qui réuniront des représentants de cinq catégories d'utilisateurs.

On y retrouvera des gestionnaires du ministère, des pêcheurs sportifs, des pêcheurs commerciaux, des détenteurs de droits de pêche et des autochtones.

De plus, M. Lessard a annoncé l'abolition des clubs privés et l'ouverture au public de 135 milles répartis sur six rivières à saumon.

Il s'agit de quatre rivières gaspésiennes, la Grand-Pabos au complet (36 milles), de la Grande-Rivière (15 milles), de la York (12 milles), et de la Bonaventure (10 milles). Les deux autres rivières sont sur la Côte nord; il s'agit de la Ste-Marguerite sur toute sa longueur (47 milles) et la Godbout (15 milles).

M. Lessard a également annoncé un certain nombre de mesures complémentaires. Des ententes avec les autochtones seront signées pour déterminer des quotas de pêche sur six rivières qui intéressent particulièrement les Indiens. Une expérience sera menée en 1981 sur une rivière gaspésienne au sujet du nombre de saumons nécessaires pour une reproduction maximum. Les installations gouvernementales seront améliorées sur les rivières Madeleine et Mitis.

Enfin, on envisagera sérieusement les possibilités d'aider l'implantation du saumon sur des rivières beaucoup plus à l'ouest, notamment les rivières des Escoumins et Portneuf sur la Côte-Nord, la rivière du Gouffre à Baie-Saint-Paul et la rivière Jacques-Cartier dans le comté de Chauveau.

Selon le ministre, cinq principes ont été observés lors de l'élaboration de la nouvelle politique.

D'une part, le gouvernement veut favoriser l'utilisation maximale de la ressource saumon là où elle se trouve sur le territoire du Québec.

Puis, il veut une juste répartition de la ressource auprès des différents groupes d'utilisateurs.

«Je n'ai jamais accepté que 85 pour cent du territoire de pêche soit contrôlé par un demi pour cent de la population», a dit M. Lessard.

La pêche au saumon connaît une popularité accrue au Québec et 16,000 permis à cet effet ont été émis par le gouvernement en 1979.

Réagissant au nom de l'opposition, le député libéral de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, a dit souscrire aux principes d'accessibilité préconisés par le ministre.

M. Mailloux a mis cependant le gouvernement en garde contre une trop grande

ouverture des lieux de pêche qui mettrait en danger le maintien de la ressource.

Selon M. Mailloux, on n'a pas pris toutes les précautions nécessaires lorsque le gouvernement a décidé de procéder à l'abolition des clubs privés de chasse et de pêche en 1977.

Pour sa part, le représentant de l'Union nationale, le député de Gaspé, M. Michel Lemoignan, s'est réjoui de la décision de M. Lessard.

Il a surtout signalé que la Gaspésie avait été choisie comme région-pilote pour une expérience sur la reproduction du saumon.

Boston verge son premier échec 4-1

Les Bruins de Boston ont vergé leur premier échec de leur série éliminatoire 3 de 5, hier soir, en battant les Penguins de Pittsburgh au compte de 4 à 1. La série est maintenant égale une victoire de chaque côté et elle se poursuivra samedi soir à Pittsburgh.

Rick Middleton a amorcé une poussée de trois buts dans la 2e période pour conduire les Bruins à ce précieux gain de 4-1 sur les Penguins.

Wayne Cashman a complété le total des Bruins dans la 3e reprise, mais Rod Schutt a privé Gerry Cheevers d'un zéro.

Les Bruins ont complètement dominé leur jeu en affichant une marge de 42-17 dans les tirs au but.

Après une première période sans but, Middleton a ouvert le pointage en déjouant Greg

Millen au tout début du 2e engagement. Don Marcotte a porté le compte à 2-0 à mi-chemin de la reprise avec son 31e but des séries en carrière, puis Brad Park a complété la poussée avec un tir frappé à 11:41.

Première période

Aucun but  
Pénalités—Schutt Pgh 5:12, O'Reilly Bos 6:47, Anderson Pgh, O'Reilly Bos majeurs 17:46, Tallon Pgh 18:46

Deuxième période

1—BOSTON, Middleton (1)  
Milbury, Park  
2—BOSTON, Marcotte (1)  
McNab, O'Reilly  
3—BOSTON, Park (1)  
Pénalités—Aucune

Troisième période

4—BOSTON, Cashman (1)  
Secord, Miller  
5—PITTSBURGH, Schutt (1)  
Anderson, Kahos  
Pénalités—O'Reilly Bos, Clarkson Pgh majeurs 3:38, Carlyle Pgh 5:38, Milbury Bos 17:12

Tirs au but

PITTSBURGH 5 5 6—17  
BOSTON 12 22 8—42  
Gardiens—Millen, Pittsburgh, Cheevers, Boston, A—11,577

Triple égalité en tête du Tournoi des Maîtres

AUGUSTA (AP) — Jeff Mitchell, un négligé à sa première saison au circuit de la PGA, a réussi des birdies à ses deux derniers trous et a ramené une carte de 66, six coups sous la normale, pour créer une triple égalité en tête à l'issue du premier parcours du Tournoi des Maîtres, hier à Augusta.

Mitchell, âgé de 25 ans, a fait partie du dernier groupe de la journée. Il partage le premier rang avec deux étrangers, l'Australien David Graham et l'Espagnol Severiano Ballesteros.

Les vents ont été particulièrement violents en cette première journée et Jack Nicklaus et Tom Watson ont

HOCKEY

Coupe Stanley Mercredi Montréal 4, Hartford 4 Philadelphie 5, Edmonton 1 Buffalo 6, Vancouver 0 Los Angeles 6, Islanders NY 3 Minnesota 7, Toronto 2 Chicago 5, St-Louis 1 Rangers NY 5, Atlanta 1 Hier Boston 4, Pittsburgh 1 Ce soir Philadelphie à Edmonton, 21 h 35 Buffalo à Vancouver, 23 h 05 Montréal à Hartford, 19 h 35 Islanders NY à Los Angeles, 23 h 05 Minnesota à Toronto, 20 h 05 Chicago à St-Louis, 21 h 05 Rangers NY à Atlanta, 20 h 05 Samedi Philadelphie à Edmonton, 21 h 35, si nécessaire Buffalo à Vancouver, 23 h 05, si nécessaire Montréal à Hartford, 19 h 35, si nécessaire Boston à Pittsburgh, 20 h 05

Ligue Majeure du Québec Mercredi Chicoutimi 9, Cornwall 5 Hier Sherbrooke 10, Montréal 5 Ce soir Montréal à Sherbrooke, Cornwall à Chicoutimi

COUPE STANLEY

Huitièmes-de-finale 3-de-5 Série A p g p bp bc pts PHILADELPHIE 2 2 0 9 4 4 EDMONTON 2 0 2 4 9 0 Série B p g p bp bc pts BUFFALO 2 2 0 8 1 4 VANCOUVER 2 0 2 1 8 0 Série C p g p bp bc pts MONTREAL 2 2 0 14 5 4 HARTFORD 2 0 2 5 14 0 Série D p g p bp bc pts BOSTON 2 1 1 6 5 2 PITTSBURGH 2 1 1 5 6 2 Série E p g p bp bc pts ISLANDERS NY 2 1 1 11 7 2 LOS ANGELES 2 1 1 7 11 2 Série F p g p bp bc pts MINNESOTA 2 2 0 13 5 4 TORONTO 2 0 2 5 13 0 Série G p g p bp bc pts CHICAGO 2 2 0 8 3 4 ST-LOUIS 2 0 2 3 8 0 Série H p g p bp bc pts RANGERS NY 2 2 0 7 2 4 ATLANTA 2 0 2 2 7 0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Demi-finales 4-de-7 Série E p g p bp bc pts SHERBROOKE 4 3 1 32 13 6 MONTREAL 4 1 3 13 32 2 Série F p g p bp bc pts CORNWALL 3 2 1 18 15 4 CHICOUTIMI 3 1 2 15 18 2

BASEBALL

Ligue Nationale Mercredi Cincinnati 9, Atlanta 0 Hier New York 5, Chicago 2 St-Louis 1, Pittsburgh 0 Los Angeles 3, Houston 2 San Francisco à San Diego Aujourd'hui Chicago — Lamp (10-11) à New York, Burris (3-5), 14 h 05. Atlanta, McWilliams (3-10) à Cincinnati, LaCoss (14-8), 20 h 05. Montréal, Rogers (13-12) à Philadelphie, Carlton (1-11), 20 h 05. Los Angeles, Sutcliffe (17-10) à Houston, Niekro (21-11), 20 h 35. Pittsburgh, Candelaria (14-9) à St-Louis, Forsch (11-11), 20 h 35. San Francisco, Whitson (7-11) à San Diego, Wise (15-10), 22 h

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID BOULVA CLEVE ARCHITECTES 1253 ave McGill College Suite 800 MONTREAL 866-8621
MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS DESIGNERS D'INTÉRIEURS 878-3846 268 est, St-Paul, Vieux Montréal
VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE Avocats Suite 2104, Tour de la Bourse 800, Square Victoria Montréal, Canada H4Z 1H1 Téléphone: (514) 886-8743
les architectes LONGPRÉ MARCHAND Montréal - 842-1401
AHMED JAZOULI avocat Agent de marques de commerce 5161 Côte-des-Neiges Montréal H3T 1X9 Tel.: 735-0992
ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS Avocats Fondée en 1892 Brevets d'invention Marques de commerce Dessins industriels • Droits d'auteur 1514, Docteur Penfield Montréal H3G 1X5 Tél.: (514) 934-0272 Téléc. 05-288556, Cable MARION Télécopier international Xerox 400